Bonne Année à tous nos lecteurs et annonceurs

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

23e ANNEE No 44 — RIMOUSKI, 29 DECEMBRE 1955 — ABONNEMENT: $2.00 par année. — NUMERO 5c.

BIBLIOTHEQUE DU SEMINAIRE, RIMOUSKI. 15-5-55 55-56

LE FEU FAIT 4 MORTS A L'HOTEL THIBAULT DE STE-ANGELE

Mme Roland Morissette perd son époux, son seul enfant et sa mère dans l'incendie de l'hôtel Thibault, à Ste-Angèle — 3 personnes blessées

LA PROPRIETE DE M. J.-C. DUFOUR REDUITE EN CENDRE — AUTRES MAISONS EVACUEES.

Quatre pertes de vie et trois blessés, tel est le tragique bilan de l'incendie qui a détruit de fond en comble l'hôtel Thibault, au village de Ste-Angèle de Mérici, le mardi 27 décembre, à bonne heure le matin.

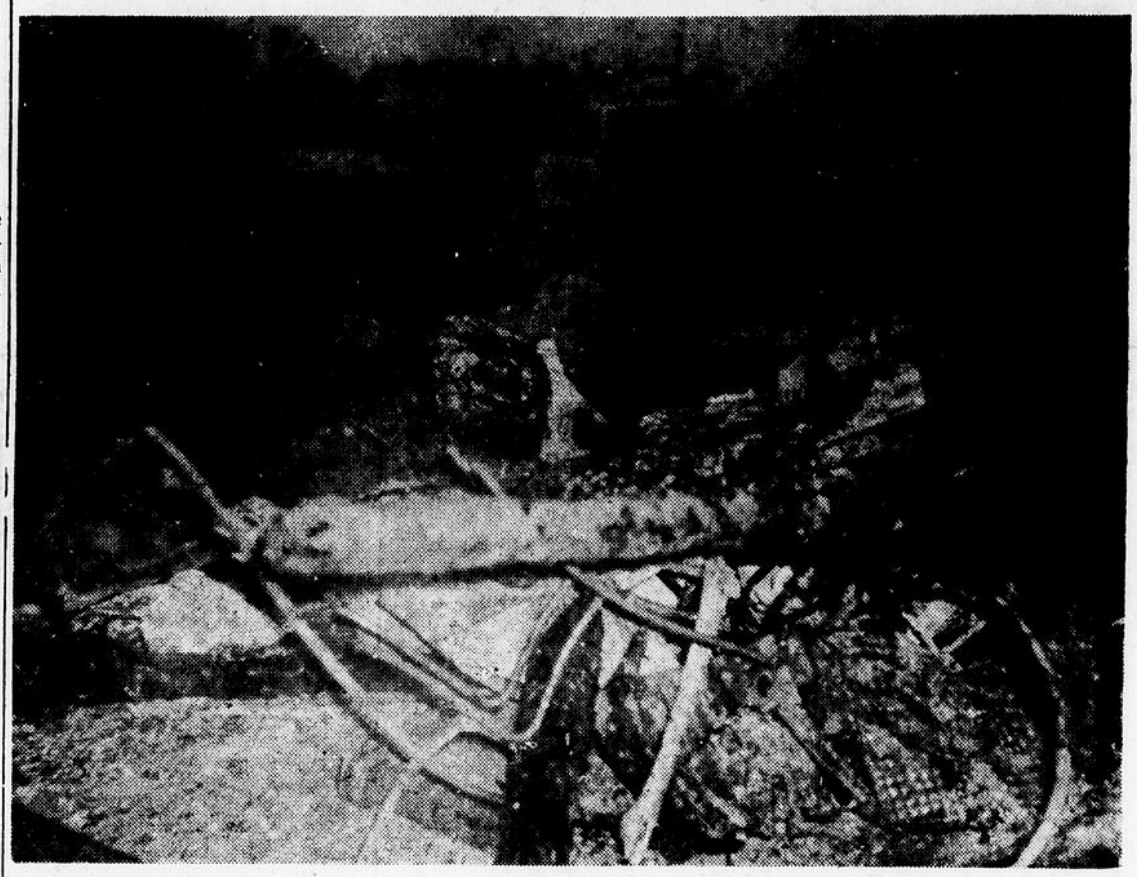
Les victimes sont le propriétaire de l'établissement, M. Roland Morissette, 33 ans, qui a succombé à l'hôpital St-Joseph de Rimouski

(Suite à la page 3)



Ci-dessus, de g. à d.: **M. Roland Morissette,** propriétaire de l'hôtel Thibault, décédé à la suite de l'incendie; sa femme née Béa Thibault), qui lui survit, et leur fillette **Bella Normand,** qui a aussi perdu la vie.

LES RUINES DE L'HOTEL THIBAULT



Un amas de débris, voilà tout ce qui restait, au matin du mardi 27 décembre, après l'incendie qui a détruit l'Hôtel Thibault, de Ste-Angèle, causant la mort de quatre personnes,

(Photo M. L. Pelletier)

Fête aux Néo-Canadiens de Rimouski (Lire nouvelle en page 7)



ST-NICOLAS RENCONTRE LES ENFANTS









Dimanche dernier, les Lacordaire et Jeanne d'Arc, de Rimouski, organisaient la visite du grand St-Nicolas à l'intention des enfants de la paroisse. Sur les photos ci-dessus l'on voit quelques scènes de cette visite. En haut, le grand Saint-Nicolas est entouré de M. le chanoine Gérard Couturier, curé de la Cathédrale et de S. H. le maire de Rimouski, de même que des officiers Lacordaire. La seconde photo illustre la nativité de l'Enfant Dieu. Dans la photo du bas l'on reconnaît les vainqueurs d'un concours scolaires organisé par les Lacordaire.

(Photo M.-L. Pelletier)

LUCEVILLE

Va-et-vient.— M. et Mme Paul-Etienne Bérubé et leur bébé, Sylvie, de la Rivière-du-Loup, étaient de passage chez M. et Mme Philippe Francoeur, récemment.

— Mme Aurèle Desrosiers, de Ste-Luce, était aussi l'invitée de M. et Mme C.-Auguste Gagnon à l'occasion de l'Immaculée-Conception.

— M. Louis Desrosiers et ses fils, Marc et Bertrand, sont partis pour aller travailler à Forestville.

— Mme J.-André Desrosiers a visité son époux qui travaille à Baie-Comeau; il en a profité pour lui faire visiter la ville.

— M. Jean-Marc Lepage, qui est dans l'armée, est de passage dans sa famille.

— M. Romuald Rioux est de retour dans sa famille après une absence de 7 mois à la Terre de Baffin.

— M. Marcel St-Laurent est aussi de retour chez lui après quelques mois d'absence à la Terre de Baffin.

— M. Edouard Labbé était aussi de passage chez M. et Mme Ben Labbé, récemment.

— M. Ph. Gauthier est présentement hospitalisé à l'hôpital St-Joseph de Rimouski depuis quelques semaines; il sera de retour dans sa famille en fin de semaine. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

— M. et Mme Jean-Louis Gagnon et Mlle Fernande Boulanger, é.g.m., de Québec, ainsi que M. le Dr Fernand Dufour étaient de passage chez Mme Antoine Boulanger, en fin de semaine, et à Rimouski où ils ont rendu visite à M. l'abbé Léopold Boulanger, vicaire à la Cathédrale, ainsi qu'à Marc-André et à Richard, du Séminaire; ils se sont rendus aussi chez M. et Mme Gérard Dubé, de Rimouski, pour une courte visite.

— M. Roger Dubé était aussi de passage chez M. et Mme Alphonse Dubé, récemment.

— Mme Auguste Mongrain, de Rimouski, était aussi de passage chez sa soeur, Mme Eugène Gagnon, dernièrement.

— M. Laurentin Boulanger est parti travailler à Sept-Iles.

Retraite fermée.— Un groupe d'hommes et jeunes gens ont suivi les exercices d'une retraite fermée à Mont-Joli, la semaine dernière.

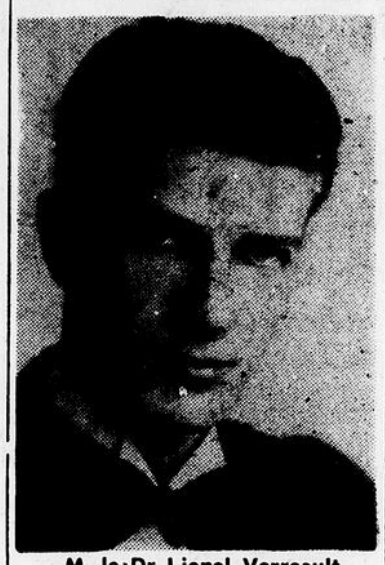
Souhaits de Bonne Année aux membres des Syndicats Catholiques



Meilleurs souhaits à tous les membres des Syndicats affiliés au Conseil Central de Rimouski.

Pour tous, nous souhaitons une année fructueuse, remplie de bonheur et de prospérité.

Bertrand LEPAGE,
président du C.C.R.



M. le Dr Lionel Verreault, décédé récemment à Mont-Joli

Assurance-Chômage

Q. Pendant combien de temps un réclamant qui a versé des contributions plusieurs années peut-il toucher des prestations ? On m'a dit qu'auparavant il pouvait en toucher douze mois, mais que depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, cette période est moindre.

R. En vertu de la loi sur l'assurance-chômage, revisée le 2 octobre 1955, la durée maximum de prestations est de 36 semaines. L'ancienne loi prévoyait des prestations pendant 51 semaines.

Q. J'ai assisté récemment à une séance du tribunal arbitral dans une ville assez éloignée de la mienne. J'ai obtenu gain de cause.

(Suite à la page 11)

Service de transfusion de sang en Gaspésie

On a jugé plus économique et plus pratique de faire desservir les hôpitaux de Gaspé par le Service de Transfusion de sang du Nouveau-Brunswick. Déjà les hôpitaux de Maria, Ste-Anne-des-Monts, Mont-Joli, Matane et Chandler ont reçu de ce service le sang nécessaire pour leurs malades. Des pourparlers sont en cours avec les hôpitaux de Notre-Dame-du-Détour, Notre-Dame-du-Lac, et le sanatorium St-Georges.

AUTO "PONTIAC"
Gagnez votre auto
en magasinant chez Verreault
INSCRIVEZ-VOUS

FONDÉE EN 1496
de KUYPER GIN

le NOUVEAU TOWN & COUNTRY est ICI!
POUR RESOUDRE VOS PROBLEMES DE ROULEMENT D'HIVER!

le PNEU D'HIVER TOWN & COUNTRY Firestone
Caractéristiques —
● SUPER-TRACTION SUR LA GLACE, DANS LA NEIGE, LA PLUIE ou LA BOUE
● PAS DE BOURDONNEMENT OU VIBRATION
● FLANCS NOIRS OU BLANCS EN TOUTES LES GRANDEURS POPULAIRES
Voyez ce pneu chez
OUELLET AUTOMOBILES LTEE.
337 rue St-Germain
RIMOUSKI, P.Q.
ou
DEMERS RIMOUSKI Limitée
318 rue St-Germain
Tél.: 3327

Nombre d'accidents malheureux et stupides sont dus à l'alcool; pas d'alcool au volant.

(LE JEUNE COMMERCE DE RIMOUSKI.)

Le feu...

(Suite de la 1ère page)

vers 4 heures p.m., le même jour; sa belle-mère, Mme Jean Thibault, 75 ans; sa belle-fille, Bella Normand, 10 ans, et une jeune employée de l'hôtel, Mlle Simone Pelletier, 22 ans, fille de Mme Vve Albert Pelletier, de Ste-Angèle. Les cadavres calcinés des trois derniers ont été trouvés dans les ruines fumantes de cet hôtel de 15 chambres.

Les blessés sont M. Cyprien Caron, de Ste-Jeanne d'Arc, un pensionnaire âgé de 48 ans, qui a reçu de graves brûlures et est hospitalisé à l'hôpital St-Joseph de Rimouski; M. J.-A. Rouleau, célibataire d'une cinquantaine d'années, qui pensionnait également à l'hôtel Thibault. Une autre employée de l'hôtel, Mlle Isabelle Pelletier, a réussi à sortir à peu près intacte de l'établissement en flammes.

Le feu se serait déclaré à 3 heures, mardi matin, apparemment causé par une explosion de nature inconnue, dans la cave. En quelques secondes, tous les carridors et les pièces furent remplis d'une fumée très dense. Les premiers alertés furent le propriétaire de l'hôtel, M. Roland Morissette, et son épouse, Mme Béa Thibault. Ils donnèrent l'alarme et purent évacuer péniblement l'édifice en feu, se causant de douloureuses brûlures. Les six autres personnes qui logeaient à l'hôtel occupaient le second étage. Trois d'entre elles ne s'éveillèrent pas ou ne purent trouver d'issue pour sortir, tel semble le cas de la jeune Simone Pelletier, et furent brûluées vives.

L'épouse du propriétaire, Mme Béa Thibault-Morissette, perd dans ce terrible holocauste son époux, sa mère (Mme Jean Thibault) et son unique enfant, Bella Normand, née d'un premier mariage. La jeune femme, qui souffre d'un choc nerveux et de légères brûlures, s'est réfugiée chez son beau-père, M. J.-Alfred Morissette, de Mont-Joli.

C'est le Dr René-A. Lepage, de Mont-Joli, qui a été mandé sur les lieux et qui a vu au transport l'hôpital St-Joseph de Rimouski des blessés qu'il a accompagnés durant ce trajet. A titre de coroner du district, le Dr Lepage a ouvert l'enquête qui a été ensuite ajournée sine die.

D'autre part, le feu s'est communiqué rapidement à l'établissement voisin, propriété de M. J.-C. Dufour, qui contenait un restaurant et le logement de la famille. Cette seconde construction fut également réduite en cendre mais on n'a à déplorer aucune perte de vie. Les pertes matérielles totales se chiffreraient à au moins $50,000.

La brigade municipale a été aidée, dans sa lutte contre l'élément destructeur, par l'escouade des pompiers de Mont-Joli. Quelques villageois dont la demeure était située sur le secteur menacé commencèrent même à sortir leur mobilier, mais la situation fut assez rapidement maîtrisée. Et les premières lueurs du jour éclairèrent une scène d'horreur. Les cadavres de l'aïeule et de sa petite-fille, Mme Jean Thibault et Bella Normand, furent retrouvés au cours de l'avant-midi, et celui de Mlle Pelletier ne le fut que vers 4 heures p.m.

Funérailles des victimes à Ste-Angèle

Feu M. Roland Morissette était le fils de M. et Mme J.-Alfred Morissette, de Mont-Joli. Outre ses parents, deux frères et deux soeurs lui survivent, soit M. François Morissette, Mme Léon Santerre (Cécile), Mme Roger Leclair (Rolande), de Mont-Joli, M. Gérard Morissette, de Chicoutimi, ainsi que ses beaux-frères, MM. Léon Santerre et Roger Leclair et Mmes François et Gérard Morissette et quelques neveux et nièces.

Mme Jean Thibault laisse quatorze enfants: MM. Antoine, de Québec, Emile, de Luceville, Jean, Horace et Paul, de Ste-Angèle, Louis, de Ste-Luce, David, de Forestville, Zénon et Rosaire, de Québec, Gérard, de Montréal; Mmes François Plante (Jeanne), de Québec, Mme Napoléon Thériault (Simone), de Preissac, Abitibi, Mme Raoul Desrosiers (Joséphine), de Baie-Comeau, et Mme Roland Morissette (Béatrice), de Ste-Angèle, et de nombreux petits-enfants.

Les restes mortels de trois des victimes, soit Mme Jean Thibault, M. Roland Morissette et la jeune Bella Normand sont exposés au salon mortuaire de la maison Bissonnette & Frère, de Mont-Joli, jusqu'au moment des funérailles conjointes qui auront lieu en l'église de Ste-Angèle, à 10 heures a.m., le vendredi 30 décembre.

Les funérailles de Mlle Simone Pelletier auront eu lieu une heure plus tôt, soit à 9 heures a.m., le même jour. Sa dépouille mortelle est exposée à la demeure de son frère, M. Emile Pelletier, de Ste-Angèle.

La cathédrale de Rimouski à Noël



● Tous les fidèles de la terre ont célébré dans la nuit du 25 décembre, le memoriam de la naissance sur terre du Dieu Sauveur. La photo ci-dessus, de Normand Lavoie, nous fait voir la Cathédrale St-Germain de Rimouski, église mère du diocèse, au moment de la messe de minuit. La Cathédrale semble illuminée par l'étoile annonciatrice comme le fut la crèche de Bethléem. (Photo gracieuseté de Photo Lavoie, Rimouski)

Les glaces empêchent le navire "Jean Brillant" d'accoster à Rimouski-Est ou Pointe-au-Père

Il retourne à Forestville — Autres accostages retardés

Le navire "Jean Brillant", de la Cie de Transport du Bas St-Laurent, a fait une vaine tentative pour regagner son port d'hivernement, Rimouski-Est, samedi dernier.

Arrivé à bonne heure au large de ce havre, escorté du "North Gaspé" qui l'accompagnait pour l'assister dans son abordement, le "Jean Brillant" a dû renoncer à son désir de rentrer définitivement à son port d'attache dont le séparait l'immense champ de glace qui longe le littoral sud du fleuve, sur plusieurs milles de largeur. Les deux navires se rendirent donc à Pointe-au-Père où les abords du quai étaient assez dégagés pour permettre un abordement. Mais dans la crainte d'y être retenus par les glaces envahissantes, les deux navires durent reprendre la mer. Durant que le "North Gaspé" regagnait son port d'attache, Pointe-au-Pic, tout près de La Malbaie, le "Jean Brillant" fut forcé de retourner d'où il venait, le port de Forestville. Auparavant, la moitié de son équipage d'une trentaine d'hommes, en grande majorité des Rimouskois, put mettre pied à terre pour passer la Noël au foyer. L'autre partie, dont le capt. Georges Chouinard et le 1er officier, M. Lionel Poitras, n'abandonna pas le bateau qui mit à degret le cap vers l'autre rive. Disons que celle-ci est libre des glaces que vents et marées ont poussées sur la rive sud.

Un troisième bateau, le "Keta", de l'Iron Ore, a aussi accosté à Pointe-au-Père, samedi dernier, après un échec d'abordement à Rimouski-Est. Cette vedette a débarqué sa cargaison à Pointe-au-Père au début de la semaine.

De l'avis des loups de mer et des observateurs, il y aurait au moins une décade qu'on n'a vu autant de glace sur nos rivages, à cette époque de l'année. Cette situation condamne le "Jean Brillant" à attendre qu'un vent propice ne lui permette de regagner son port d'attache en dégageant celui-ci de ses glaces, où encore qu'un brise-glaces envoyé par le ministère des Transports ne vienne lui frayer un chenal d'entrée au même port, Rimouski-Est. Et la venue de ce brise-glaces serait aussi appréciée du "Regina Polaris" qui s'est fait une installation de fortune, à l'extrémité du quai de l'est où une glace d'une épaisseur de trois pieds l'empêche d'entrer dans le dock.

Les Clercs de St-Viateur, de l'Ecole Dominique Savio, de Nazareth, ont pris l'initiative d'organiser, en décembre, un concours entre les élèves pour la confection de crèches de Noël. On voit ci-dessus les gagnants qui ont construit les plus belles crèches et les vainqueurs d'une fête enfantine entourant les religieux de l'institution.

(Photo M.-L. Pelletier)

SOUHAITS DU JEUNE COMMERCE REGIONAL

Amis Jeune Commerce,

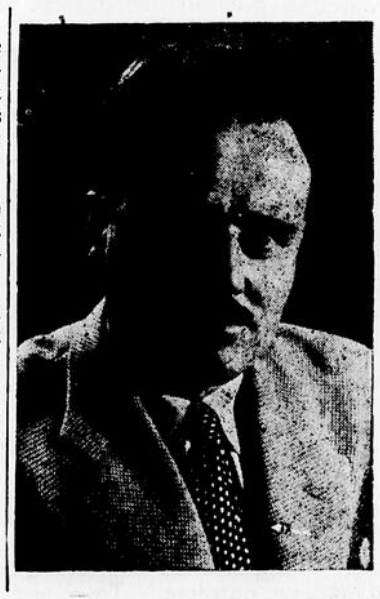
Nous voilà déjà à l'aube d'une nouvelle annéée! Grâce à l'hospitalité de "L'ECHO", il m'est possible de vous atteindre tous et de vous exprimer mes voeux et souhaits les plus sincères.

Que l'an 1956 soit le témoin de vos réussites personnelles et de votre succès dans le mouvement Jeune Commerce.

Que tous, en 1956, se mettent à la tâche avec enthousiasme et entrain afin que notre groupement régional, au sein du mouvement Jeune Commerce, prime par sa vigueur et ses réalisations.

Jean-R. MENARD,

président, Région du Bas St-Laurent, Jeune Commerce.



1955 PASSE A LA PETITE HISTOIRE

On a dit souvent que les peuples heureux n'ont pas d'histoire. Ce n'est pas complètement vrai. En tous cas, leur histoire est certainement belle à écrire. Et il nous semble qu'il en est ainsi de notre petite histoire régionale. A mesure que s'achevaient les années, nous avons pris l'habitude, depuis une dizaine d'année, de commenter les grands évènements de l'année et les principaux courant d'idées. Ce sont des réflexions du même genre que nous livrons cette semaine.

Que de choses l'on aimerait souligner, à la fin d'une année, le progrès de nos institutions, la marque laissée par certaines personnalités décédées, les nominations importantes, les oeuvres de nos associations; mais forcément, il faut nous limiter. De grands évènements de notre vie régionale ne peuvent toutefois passer dans l'ombre. C'est ainsi que nous nous souvenons avec émotion des grandioses fêtes du centenaire de St-Fabien, du 23 au 31 juillet: du centenaire de St-Octave de Métis, du 31 juillet au 7 août et des fêtes du 75e anniversaire de Mont-Joli, le 23 octobre. Les étapes de ce siècle d'histoire de quelques-unes de nos paroisses ont été relatées, nous n'y reviendrons pas.

Avant d'aborder d'autres évènements de 1955 qui s'achève, nous tenons à revenir sur des propos de M. Patrick Allen, de Montréal, présentés dans une conférence devant l'A.P.I. Il est bon que nous revenions sur les caractéristiques sociales de nos région pour bien nous en pénétrer. Ces caractéristiques sociales du Bas St-Laurent, M. Allen les ramène à trois:

1.- grande vitalité de la population qui se manifeste par une proportion de jeunes beaucoup plus élevée que dans l'ensemble de la province;

2.- complète homogénéité de la population au point de vue origine ethnique et dénomination religieuse;

3.- prépondérance de l'agriculture dans tous les comtés par rapport aux autres secteurs de l'activité, avec ce que cela comporte au point de vue autonomie dans le travail, l'exercice du droit de propriété et de l'initiative personnelle.

DOMAINE RELIGIEUX

L'évènement capital de l'année, dans notre vie de catholiques ce fut sans contrdit le grandiose congrès eucharistique du 30 juin ou 3 juillet. Des dizaines de milliers de fidèles se sont agenouillés dans une cathédrale sans toit dressée au coeur de la ville de Rimouski et par là au coeur de notre diocèse. On y a développé le thème de "la famille sanctifié par l'Eucharistie jardin de vocations".

DOMAINE DE LA BIENFAISANCE

La fondation d'un Conseil des Oeuvres Diocésaine et la campagne de souscription diocésaine lancée cet automne a marqué un sommet dans notre monde charitable. Les oeuvres de bienfaisance jouissent maintenant non seulement de plus de cohésion mais d'une caisse mieux remplie. Il reste à souhaiter que le besoin d'une Cour de Bien Etre Sociale soit compris des autorités concernées et que nous en soyons dotés prochainement

MORALITE

Dans le domaine de la moralité la campagne du comité de moralité de Rimouski contre la littérature obscène a porté d'excellents fruits. Il faut souligner la belle coopération des vendeurs de périodiques qui ont accepté de se conformer à un code de moralité. On aura remarqué l'aspect de la campagne qui a porté sur les bonnes lectures.

VIE DE NOS ASSOCIATIONS

On nous permettra de ne souligner que deux associations parmi les centaines qui existent chez nous et qui oeuvrent pour le bien. Nous voulons signaler l'Union Catholique des Cultivateurs qui a célébré avec trop de modestie son 25e anniversaire de fondation et la Société St-Jean-Baptiste Diocésaine qui a célébré ses 10 ans. L'oeuvre à caractère économique fondée par la St-Jean Baptiste, "l'Entraide" continue d'apporter réconfort aux familles éprouvées par un deuil.

NOS LOISIRS

C'est au début de 1955 qu'a été inauguré officiellement le Centre des Loisirs St-Germain, de Rimouski. Son Ex Mgr Parent disait à cette occasion "l'importance capitale d'un centre de loisirs dans une paroisse". Tous ont pu constater combien ce centre répond à un besoin. Les foules s'y pressent et y trouvent des divertissements sains et enrichissants. Nous nous en allons de plus en plus vers une civilisation des loisirs. Les heures de travail diminuent constamment. Il importe donc de les organiser en ne laissant pas ce soin à ceux qui dégradent pour de l'argent.

VIE SCOLAIRE

Le grand problème qui domine notre monde scolaire dans notre diocèse, c'est celui de la pénurie d'institutrices diplomées. Nous l'avons exposé au cours de l'année à la suite des congrès des Commissions Scolaires et du personnel enseignant. Il importe qu'une attention spéciale soit apportée à ce problème afin que nos enfants aient partout chance égale à une instruction au moins convenable.

Dans Rimouski, le monde scolaire fait des progrès excessivement rapides. La Commission Scolaire multiplie les maisons d'enseignement: trois sont en perspective, dont la plus importante nous semble l'école secondaire pour garçons avec cours jusqu'à 12e année.

Les problèmes de l'enseignement jouissent de plus de coordination depuis l'entrée en fonction d'un Directeur des Etudes à la Commission Scolaire.

DOMAINE CULTUREL

Dans ce domaine comme celui de la foi, nous avons l'immense avantage de compter sur une population dont l'homogénéité d'origine française et de foi catholique est un atout précieux. La culture française a ici des chances de survie. Et il faut reconnaître que les manifestations d'ordre culturel sont nombreuses et de bonne qualité. Signalons la réorganisation de la bibliothèque et de la cinémathèque publiques de Rimouski qui jouissent d'un grand rayonnement. Par ailleurs, il faut se réjouir de la naissance des Jeunesses Musicales et de l'Essor Artistique, (mouvement artistique de St-Robert).

MONDE ECONOMIQUE

Les trois octivités principales de notre économie demeurent l'agriculture, l'exploitation forestière et les industries manufacturières. C'est encore M. Allen qui disait à Rimouski qu'elles constituent un régime mixte d'activité économique et des plus remarquables de la province. A cela il faut ajouter les industries tertiaires ou fonctions d'administration et de distribution: la finance, les services professionels, personnels, publics, le commerce de gros et de détail, les transports et communications.

Il ne faut toutefois pas mésestimer l'influence de l'industrie minière sur notre activité économique. On songe ainsi aux développements de l'Ungava et de la Gaspésie. Cette exploitation minière a une influence surtout sur notre commerce avec la Côte Nord et sur les services de Transports.

On ne peut manquer, en parlant de notre économie de rappeler les conseils que nous ont laissés de nombreux économistes qui ont adressé la parole chez nous. Les thèmes du jour sont ceux qui nous invitent à participer à l'exploitation de nos richesses naturelles, à investir des capitaux dans l'industrie plus que dans les placements de tout repos et à institutionaliser nos entreprises. Ces idées nouvelles commencent à germer et il ne fait pas de doute que notre participation à l'économie prend de jour jour plus d'ampleur. Pour l'instant, le champ de la petite industrie est celui qui nous est le plus facilement accessible et celui vers lequel devraient être dirigé le plus gros de nos efforts.

Une grande industrie continue de préoccuper les esprits cependant et c'est celle du papier. C'est le commissaire industriel de Rimouski qui a préconisé un moulin à papier pour Rimouski. Ceci a été fait à la suite du débat ou s'opposaient les adeptes du morcellement de notre domaine boisé et ceux qui voulait que continue la situation actuelle.

La forêt demeure une importante tranche de notre économie. L'an dernier, le bois expédié au Royaume-Uni aurait été de l'ordre de 20,000,000 de pieds. Il importe donc de conserver cette forêt voilà pourquoi on n'a pas craint de dépenser $1,000,000.00 pour lutter contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette qui allait ruiner une partie importante du domaine boisé.

L'expansion économique du Bas St-Laurent et de la Gaspésie aurait été paralysée sans l'apport d'électricité provenant de la Rive Nord. Il faut donc se réjouir de ce que les cables sous-marins fonctionnent maintenant avec satisfaction.

Notre économie est arrivée à un tournant, voilà pourquoi M. Maurice Lamontagne a suggéré, dans une causerie à Mont-Joli, la formation d'un Conseil Régional d'Orientation Economique. Ce conseil existe au moins à titre provisoire. Il faudrait lui donner une forme définitive et officielle.

TRANSPORTS

Les progrès du monde des affaires ont une répercussion heureuse sur nos compagnies de transport. C'est ainsi que nous avons vu au cours de l'année la compagnie d'aviation Québecair étendre son réseau aérien jusqu'à Québec et Shefferville, que la navigation d'hiver suscite de plus en plus d'intérêt. Divers moyens sont employés pour prolonger la saison de navigation. Enfin, dans un domaine un peu différent, soulignons l'activité intense déployée à Mont-Joli pour le ravitaillement de la base de l'Arctic ou l'on installe des radars.

PROGRES INCESSANTS

Il semble que la vie soit un incessant progrès. Et il ne vient à l'idée qu'aux retardataires de brider ce progrès. La ville de Rimouski, tout comme nos villes soeurs de Trois-Pistoles, Mont-Joli, Matane s'accroissent sans cesse. A Rimouski, par exemple, l'essor dans la construction domiciliaire est particulièrement remarquable. En 1955, le coût de la construction a été de plus de $1,750,000.00 dont la moitié pour les constructions familiales seulement. L'expansion vers la partie sud de la ville nécessite maintenant l'organisation d'une nouvelle paroisse qui serait connue sous le nom de paroisse "St-Charles Barromée".

Cette expansion de nos villes crée des problèmes nouveaux aux administrations municipales. C'est ainsi que Rimouski a dû s'administrer, en 1955, avec un budget de $452,633.56 et que Mont-Joli a adopté un budget de $201,813.44.

Bientôt, la trame des activités de 1955 ne sera plus qu'un souvenir. A l'aube d'une nouvelle année il nous plaît de souhaiter à tous Joie, Santé et Prospérité. 1955 est mort, Vive 1956!

Jean-Paul LEGARE

Le temps des Fêtes

V'la l'temps des Fêt's pis des étrennes
Annonc'nt Santa Claus d'puis trois semaines
Annonc'nt Santa Claus d'uis trois semaines
C'est l'p'tit Jésus des temps nouveaux

Dir' que Santa Claus te remplace,
Ah! pauvr' Jésus de mon jeun' temps!
C'est-i vrai qu't-as perdu ta place
Dans la croyanc' des p'tits enfants!...

Tandis que tout l'mond' se garroche
Aux magasins, j'pass en r'gardant,
Tout seul, les deux mains dans mes poches
J'ai pas d'autr' chose à mettr' dedans.

L'argent, on pong' pas çâ au piège,
Faut travailler pour en avoir;
Ca l'fait exprès, on n'a pas d'neige
A ramasser su' les trottoirs.

J'aimerais ça fair' des bell's étrennes
A ma vieille et aux p'tits enfants;
J'leu donn' c'que j'peux... Ca m'fait d'la peine
Vu qu' j'ai ben l'coeur, mais pas l'argent...

Des p'tits quéteux r'gar'nt les vitrines
Plein's de néanane et d'beaux joujoux;
Le coeur leu bat dans la poitrine,
Y'en voudraient ben aux-autr's étou.

En r'gardant ça, i's'font d'la bile
A s'expliquer c'qui z'aimeraient l'mieux.
Pourtant, i'sa'nt qu'cest inutile,
Santa Claus ira pas chez eux.

...Eh oui! c'est d'même tout l'long d'la vie,
Qu'on soit p'tit ou bien qu'on soit grand,
On est plein d'rêve et plein d'envies,
Pis, on s'fait plus d'mal en rêvant!

Jean NARRACHE

POUR OU CONTRE LE PERE NOEL ?

Depuis bien longtemps l'on fait le procès du Père Noël. Doit-il subsister ou disparaître? Nous faisons nôtres les opinions d'un bulletin de l'Association des Marchands Détaillants et nous vous l'offrons en guise de consultation. Nous publierons avec plaisir les réactions que ces opinions pourront susciter.

Les décorations des Fêtes sont tellement coûteuses pour le détaillant qu'il est absolument important que l'argent qu'il dépense ainsi ne serve pas de mauvaise publicité et ne risque pas de lui nuire plutôt que de l'aider.

POUR :

Dans une ville de la province, les détaillants avaient préparé leurs établissements pour les Fêtes. Les vitrines resplendissaient. Les marchands s'étaient taxés pesamment, anticipant des profits proportionnés à l'effort déployé et aux frais encourus par toutes ces décorations. Dans la plupart des vitrines, les Pères Noël souriaient largement aux enfants, en leur montrant tous les jouets imaginables étalés à leurs pieds. Dans certains établissements, il y en avait même d'immenses qui riaient à gorge déployée à la journée longue, au grand ébahissement et plaisir des petits et des plus âgés qui se massaient pour les admirer. Ces Pères Noël mécaniques coûtaient $1,500 de location pour trois semaines — qu'importe, le détaillant était satisfait, cette publicité était heureuse puisqu'elle attirait les foules.

CONTRE :

Un jour, cependant, une voix pieuse s'est élevée pour blâmer vertement la trop grande importance accordée au bonhomme à barbe blanche et reprocher sévèrement que l'on oublie trop que Noël est la fête de l'Enfant-Dieu.

Il n'y a pas le moindre doute que pas un seul des marchands qui exposaient fièrement dans leurs magasins un ou plusieurs Pères Noël, a cru un seul instant que le bonhomme détrônait le Petit Jésus et pourtant, le public influencé réagit désagréablement.

Tous les établissements qui portaient des Pères Noël ont été rayés automatiquement de la liste de ceux qui avaient le droit de participer à un concours de vitrines, quelqu'élaborés qu'en étaient leurs décorations.

Dans certains cas, les clients ont même manifesté leur préférence pour les magasins où le Petit Jésus, un peu gêné peut-être par tout ce qui se passait, leur souriait discrètement dans la vitrine.

OPINIONS DESINTERESSES :

De notre côté, nous avons consulté quelques personnalités. Une journaliste de renom, Mme Gérard Pelletier, prononçait à CBF une causerie sur ce sujet, pendant la semaine qui a précédé Noël. D'après Mme Pelletier, le Père Noël est un personnage légendaire, pas plus dangereux que Cendrillon ou la Fée Carabosse.

A peu près tous les pays du monde le connaissent, d'ailleurs, même si c'est sous des noms différents. Il semble qu'il soit une édition moderne de saint Nicholas, dont il porte encore le costume à couleur épiscopale et même le nom en certains pays.

Le Père Noël correspond à un besoin chez les tout-petits. S'il n'existait pas, il faudrait presque le créer. Pour en avoir fait l'expérience elle-même, elle est d'avis que trop insister auprès des enfants sur le fait que le Père Noël n'existe pas, pourrait finir par leur faire croire qu'il en est de même pour le Petit Jésus.

Un philosophe que nous avons consulté a répondu : "Il n'y a aucun doute que la fête de Noël est trop commercialisée, mais même pour rechristianiser cette fête, je ne vois pas beaucoup le Petit Jésus dans le commerce. Ce n'est vraiment pas son rôle de servir d'agent de publcité. Ce ne serait certainement pas édifiant que l'on se serve du Petit Jésus pour mousser la vente des voitures, de la bière ou de la marmelade".

Quelle opinion partagez-vous ?
1) Celle de l'autorité sévère ?
2) Celle de Mme Pelletier ?
3) Celle du philosophe ?

Nous lirons avec plaisir vos commentaires sur ce sujet et nous en ferons part à tous nos lecteurs, la semaine prochaine.

IL FAUT ASSAINIR LES CHANSONS

En marge de la lettre ouverte de l'un de nos lecteurs nous publions ci-dessous un article de "La Croix" qui vient renforcir son opinion.

Les commentaires de René Roger, de la "Croix", de Paris, sur les chansons en France, en Belgique, au Luxembourg et en Suisse, trouvent leur place au pays, où quarante-cinq postes radiophoniques de langue française mettent sur les ondes les mêmes "chefs-d'oeuvre" — Les chansonnettes américaines méritent des critiques similaires.

Par René ROGER

Que ce soit sur les antennes nationales ou sur celles des postes privés de Luxembourg, Monte-Carlo ou Andorre, la chanson, cette reine populaire, prend depuis quelque temus un genre néfaste pour lequel elle n'est pas faite.

A entendre certaines d'entre elles, on pourrait être amené à douter des facultés mentales des paroliers, car il est vrai que la musique est en général, plus agréable et moins compromettante que le texte accompagnant la mélodie.

Les tendances actuelles ont même transformé ces chansons faites pour distraire en de voluptueuses incantations que toutes les antennes livrent, sans pudeur, aux oreilles du monde. Dans ce galimatia d'amours irrégulières, de sentiments bestiaux et de bonheur qui ne prône que la puissance des sens, on a peine à compter quelques chansonnettes sainement acceptables. La mode est aux choses tourmentées, vous le savez bien, des amours intellectuelles, trop "pensées" pour se contenter d'une philosophie ridiculement pure... On se donne, on se prend, on tourne la page, avec la même facilité qu'on mange et qu'on respire. La morale est un poids si lourd à traîner !

Ce qui est étonnant dans cette course au **strip-tease** musical (et surtout poétique), c'est que les vedettes les plus respectables se prêtent à ce petit jeu et se font l'écho de telles insanités.

On "consomme" de la chanson comme on boit, hélas ! un apéritif, par habitude. Les vedettes chantent n'importe quoi, parce que, souvent, l'éditeur paye pour cela. Et, la plupart du temps, ce "lancement" couvre une affaire "strictement commerciale, d'où le talent et la valeur sont bannis. Ce marché est alimenté par les auteurs et compositeurs, parce qu'ils espèrent tous tenir "le" succès — et il en vaut la peine. (A titre indicatif, la seule chanson : **Moulin Rouge,** a rapporté plus de 30 millions à son auteur.)

Il y aurait un appel à faire à tous les éditeurs de musique; mais, hélas ! comment les rallier à la bonne cause ? Pourtant, le "porte-monnaie" peut très bien faire bon ménage avec une certaine dignité, lorsqu'on le veut.

Il y a surtout les vedettes, auxquelles on pourrait dire qu'elles (et qu'ils) sont les défenseurs d'un art bien délicat, parce que très populaire, et, par là, ayant une réelle influence sur la jeunesse surtout si prompte à se laisser contaminer par le germe de luxure qui l'environne, en nos temps présents.

Leur réticence à galvauder leur talent pour des chansons qui manquent d'un minimum de qualité et de tenue pourrait suffire à modifier la tendance désastreuse des chansons actuelles.

Un gros effort à faire, mais combien nécessaire !

"LA CROIX"

VOUS QUI VOYAGEZ POUR AFFAIRES
de
QUÉBEC à RIMOUSKI

Mont-Joli - Matane - Forestville - Baie-Comeau - Sept-Iles Gaspé - Port-Menier, et aux endroits intermédiaires.

- votre temps est compté
- vous êtes soucieux d'exactitude
- vous avez besoin de confort pour arriver frais et dispos à vos rendez-vous . . .

Vous obtiendrez ces avantages en voyageant par

QUEBECAIR INC

Vous jouirez d'une totale sécurité. Vous ferez des économies.

3 ENVOLÉES QUOTIDIENNES
de Québec et de Rimouski



Départs de Québec : (Heure normale de l'est) 8h. 40 a.m. — 10h. 30 a.m. 9h. 30 p.m.
Arrivées à Rimouski : (Heure locale) 11h. 30 a.m. — 2h. 05 p.m. 12h. 15 a.m.
Départs de Rimouski: (Heure locale) 7h. 30 a.m. — 8h. 30 a.m., 8h. 00 p.m.
Arrivées à Québec : (Heure normale de l'est) 8h. 20 a.m. — 10h. 10 a.m. — 9h. 00 p.m.

Correspondance avec TCA à Québec.

Consultez une agence de voyages ou appelez à
Québec: 5-4665
Rimouski: 4321
Mont-Joli
Matane: 87

SERVICE DE NOLISEMENT
par Douglas DC4, DC3 sur skis ou sur roues, Amphibies Canso, Beecheraft et hydravion Beaver.

QUEBECAIR INC
PASSAGERS - COURRIER - FRET
RIMOUSKI - P.Q.

Conservez vos timbres

Pendant la saison des fêtes vous recevrez des quantités de cartes et de paquets affranchis de nombreux timbres. Ces timbres n'ont aucune valeur pour vous, mais ils constituent une source de revenus pour les membres de la Croix Rouge de la Jeunesse. L'an dernier, la vente des mitbres usagés leur a rapporté $175 qui furent déposés au Fonds des Enfants Infirmes et cet argent servit à fournir des lunettes à des enfants nécessiteux de la province.

Il faut 3,000 timbres pour faire une livre. Une livre vaut 40 cents. L'an dernier, on a vendu 440 livres de timbres, ce qui représente 1,320,000 timbres. C'est une masse de timbres !

La Croix Rouge de la Jeunesse vend les timbres aux anciens combattants hospitalisés, aux malades atteints de maladie de coeur et aux marchands de timbres usagés. Ne déchirez pas les timbres, mais découpez le papier tout autour, laissant une bordure d'environ un quart de pouce. Ainsi le timbre ne risque pas d'être endommagé. Les timbres sont vendus collés sur le papier, ce qui augmente légèrement le poids total. Aussi, ne décollez pas les timbres.

Veuillez adresser tous vos timbres à la Croix Rouge de la Jeunesse, 3426 rue McTavish, Montréal. Votre collaboration aidera à corriger la vue d'un enfant.

Succès des quêtes pour la St-Vincent de Paul

Dans toutes les paroisses de la ville de Rimouski, la quête de la Guignolée a obtenu grand succès.

St-Germain	$1,500
Plus quête messe de Minuit	600
St-Yves	250
St-Robert Bellarmin	400
Nazareth	170
Ste-Odile-sur-Rimouski	85
	$3,005

C'est donc plus de trois mille dollars, fruits de la charité publique, qui seront utilisés à secourir les miséreux. Si c'est la St-Vincent de Paul qui est l'organisatrice immédiate de la "guignolée", elle a eté secondée par les autres mouvements de nos paroisses. En fait, des membres de la Société St-Jean-Baptiste, des Cercles Lacordaire, du Club Richelieu et des Chevaliers de Colomb ont joint l'armée des "guignoleux" pour leur charitable tournée. Et dans la paroisses de Ste-Odile, où il n'existe pas encore de Société St-Vincent de Paul, les membres de la Société St-Jean-Baptiste y ont suppléé en prenant l'initiative de la traditionnelle collecte.

PATRONS D'HONNEUR — EXPORAMA '56



M. J.-Edouard Labelle



M. Raymond Dupuis



M. J.A. Fuller

M. J.-Edouard Laballe, président, Banque Provinciale du Canada; M. Raymond Dupuis, président et directeur gérant, Dupuis Frères Ltée, et M. J.A. Fuller, président, Shawinigan Water & Power Company, qui sont parmi les patrons d'honneur de l'Exporama '56, l'exposition industrielle gigantesque qui aura lieu du 5 au 15 avril prochain au Palais du Commerce de Montréal. Cette exposition, la plus spectaculaire jamais présentée à Montréal, est organisée par la Chambre de Commerce de Montréal de concert avec le ministère provincial de l'Industrie et du Commerce. Le but de ce "carroussel de l'industrie" est de mieux faire connaître et comprendre l'essor industriel du Québec.

Meunerie incendiée à St-Gabriel

Dans l'après-midi de vendredi dernier, un incendie qui s'est déclaré à une heure a détruit de fond en comble le moulin à farine de M. Donat Claveau, de St-Gabriel, de même qu'une petite étable qui lui appartenait également. La maison d'habitation et le garage de M. Claveau n'ont été sauvés que grâce au dévouement des voisins qui se sont constitués pompiers volontaires.

Le curé de la paroisse, M. l'abbé Ls-Philippe Berger, vint lui-même sur les lieux pour encourager les sinistrés et ceux qui leur prêtaient main forte. Le vente soufflait alors avec une grande violence, ce qui a beaucoup nui au travail des volontaires. Les machines de la meunerie ont aussi été détruites et le propriétaire subit une perte complète. Cet incendie nuira également aux cultivateurs de la localité qui auront à se rendre beaucoup plus loin pour faire moudre leurs grains.

Propriétés endommagées par un véhicule sans contrôle

Au matin de vendredi dernier, les résidents et passants de la rue St-Germain constatèrent avec surprise des bris et dégâts causés à la devanture du magasin Dupuis & Frères, du Bleu de Roi et à la galerie de la demeure de Mme Henri Cimon, à 325, rue St-Germain.

On apprit par la suite que ces détériorations avaient été faites par la trajectoire d'un véhicule hors de contrôle. Vers 1 h. 30 a.m., vendredi matin, un jeep de la Shell Oil Company que conduisait M. Jacques Morin circulait de l'est à l'ouest lorsque le véhicule, ayant apparemment dérapé sur la rue glacée, heurta le poteau de lumière du marché Heppell. Ce poteau de fer fut rompu du coup et alla rebondir dans la vitrine du comptoir postal de Dupuis & Frères, dans le même édifice. On croit que le chauffeur du véhicule, M. Morin, qui revenait de Rimouski-Est où il avait été inspecter les barrières des réservoirs Shell Oil, perdit connaissance sous le choc. Le jeep privé de contrôle alla heurter la montre du Bleu de Roi où une glace d'une valeur de $700 fut brisée. Traversant la rue, le jeep s'est finalement écrasé contre la galerie de la maison de Mme Cimon où des dégâts furent aussi enregistrés.

Quant au chauffeur qui gisait inconscient dans sa voiture, il fut secouru premièrement par MM. Philippe Mongrain et Conrad Heppell, puis conduit à l'hôpital local par les agents municipaux qui faisaient leur patrouille.

Si les dommages matériels sont considérables, le chauffeur du jeep, M. Jacques Morin, employé de la Shell Oil, a été sérieusement blessé dans cet accident. Il est toujours hospitalisé à l'hôpital St-Joseph de Rimouski, souffrant d'une fracture au bassin.

Mort de M. Arthur Banville

Nous apprenons la mort de M. Arthur Banville survenue à la Maison de la Providence, de Matane, où il était retiré depuis 4 ans. Originaire de Ste-Odile-sur-Rimouski et fils de feu Joseph Banville, le défunt était âgé de 77 ans.

Ses funérailles ont eu lieu le 28 décembre, en l'église de Ste-Odile. M. l'abbé Léo Bérubé, curé, présida à la levée du corps et officia au service, assisté de diacre et sous-diacre.

La croix était portée par son neveu, M. Adrien Lavoie, de Ste-Blandine, et les porteurs du corps étaient MM. Adhémar Banville, Albert Hins, Hector Hins et Donat Banville, tous neveux du défunt.

M. Arthur Banville laisse trois soeurs : Mlle Marie Banville, de Ste-Odile, Mme Ernest Hins, de Sorel, et la R.S. St-Joseph d'Egypte, du Séminaire de Philosophie, de Montréal.

Lui survivent également, un grand nombre de neveux et nièces.

Nos sincères condoléances.

Les voeux de M. Georges Lapalme

Notre devoir est d'ajouter à l'héritage de nos enfants



Parmi nos traditions, il n'en est pas je crois de plus touchante que celle de la bénédiction paternelle. Sans doute, le modernisme — ou ce qu'on appelle le modernisme comme si tout changement devait inévitablement amener un progrès — a quelque peu entamé la vie canadienne-française telle que nos ancêtres la voulaient et dont ils se firent les gardiens.

Un peuple, toutefois, ne saurait vivre uniquement de traditions. S'il en était ainsi, aucune famille n'ajouterait à l'héritage de ses enfants et l'idée même d'évolution, de progrès, disparaîtrait dans un immobilisme pernicieux. Notre devoir, à nous pères de famille, est de s'assurer que nos fils seront plus instruits, plus riches et meilleurs que nous. C'est à ce prix que le Canada français grandira et qu'il pourra accomplir la mission que la Providence lui a donnée. Sans renoncer à notre passé, nous devons travailler pour demain et regarder l'avenir. C'est d'ailleurs cette même pensée qu'un éducateur canadien-français exprimait un jour en disant : "qu'avant d'être les fils de nos pères, nous devions être les pères de nos fils".

Il fut un temps où le petit peuple canadien-français ne pouvait avoir qu'un seul mot d'ordre : survivre. Ceci étant maintenant assuré, nous devons nous tourner vers des tâches plus profitables. Notre principale préoccupation doit être de travailler sans relâche à forger les armes d'une émancipation économique qui n'est dirigée contre personne puisqu'elle a pour objet le bien du peuple. Dois-je préciser qu'un instant de réflexion suffit à démontrer que l'expansion économique du Canada français reste conditionné à l'importance des moyens dont nous aurons équipé nos fils ? Leur éducation, leur instruction, reste la clé de notre progrès et de notre avancement.

En terminant, je voudrais vous rappeler, comme à Noël, que le monde traverse une ère de paix, même s'il est exact que le conflit des doctrines et des idées ne nous permet pas encore de désarmer. Cette paix, comme vous tous, je souhaite ardemment qu'elle devienne moins précaire et qu'un jour elle soit partout fondée sur la justice et la liberté.

A tous : SANTE, BONHEUR et PROSPERITE !

Georges LAPALME

Plus on travaille, mieux on travaille, et plus on veut travailler.

Il n'y a rien de plus terrible à voir que l'ignorance en pleine action.

(Goethe)

Va où tu voudras, tu y trouveras ta conscience.

(Diderot)

Voici les gagnants du deuxième Concours BRADING

1ER CONSOMMATEUR GAGNANT

M. Conrad Pichette, 1909, rue Le Pailleur, Montréal gagne le premier prix, la bourse d'études de $350.00 plus l'automobile Ford Customline sedan 1956.

1ER DETAILLANT GAGNANT

M. L.P Jolicoeur, 7801 est, rue Notre-Dame, Montréal remporte le premier prix, $300.00 en argent.

Voici la liste complète des gagnants et des prix

CONSOMMATEURS	DETAILLANTS
Gérald Turner, 1336, 113e Rue, Shawinigan, $150.00	Shawinigan Market, 5e Rue, Shawinigan, $50.00
Léopold Gingras, 2090, rue St-Hubert, Montréal, $15.00	Léon Houle, Thistle Club, 1420, rue Fort, Montréal, $20.00
Guy Otis, Maskinongé, Cté Maskinongé $15.00	Vendeur, Hôtel Royal, Maskinongé, $20.00
A. Liboeus, 516, rue St-Gabriel, Montréal, $15.00	Chs Cyr, Taverne Demers, 306 est, rue St-Jacques, Montréal, $20.00
Mlle O. Henry, Chandler, Cté Gaspé $15.00	O. N. Henry, Chandler, Cté Gaspé, $20.00
Russel Tardif, 15, rue Alfred, Victoriaville, $5.00	Raoul Desharnais, 388 ouest, rue Notre-Dame, Victoriaville, $20.00
Omer Lavallée, 159, 4e ave, St-Eustache $5.00	David Fortier, St-Eustache, $20.00
Mlle Thérèse Sophus, 8949, rue Châteaubriand, Montréal, $15.00	A. Gougeon, 8730, rue Lajeunesse, Montréal, $20.00
Antoine Plante, St-Nicolas, Montmagny. $15.00	France Larouche, 22, rue St-David, Montmagny, $20.00
R. Capurro, 507, rue St-Martin, Montréal, $15.00	Salvator Miele, 1524 O., rue Notre-Dame, Montréal, $20.00
G. Léger, 7153, rue Louis-Hébert, Montréal, $15.00	Marcel Denis, 2499 est, rue Jean-Talon, Montréal, $20.00

PARTICIPEZ AU CONCOURS BRADING DES AUJOURD'HUI — RENSEIGNEMENTS COMPLETS SUR LES FORMULES D'INSCRIPTIONS DISPONIBLES A VOTRE EPICERIE LICENCIEE OU TAVERNE!

BUREAUX A LOUER

Grands bureaux situés au centre des affaires, rue St-Germain Rimouski, et mesurant 54 x 56 pieds. A LOUER le tout ou en partie. Bureaux chauffés. S'ADRESSER à

Rimouski, Casier Postal 67,

ou par TELEPHONE:

4373 (avant 6.00 hrs. p.m.)

A TOUS NOS CLIENTS

NOUS FORMULONS

DES VOEUX SINCERES

POUR UNE

BONNE,

HEUREUSE

ET

SAINTE ANNEE



et le Paradis à la fin de vos jours.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL

DE

Rimouski Bertin & FILS ENR. Rivière-du-Loup

FETE AUX NEO-CANADIENS DE RIMOUSKI

Le lundi 26 décembre, lendemain de Noël, un fort groupe de Néo-Canadiens vivant à Rimouski se sont rendus à l'invitation de la Société St-Jean-Baptiste pour fraterniser dans une rencontre amicale au Centre des Loisirs St-Germain.

Parmi ces nouveaux Rimouskois l'on remarquait des immigrants de l'Allemagne, de la France, du Liban, du Vénézuéla, de l'Angleterre et de l'Ecosse. Cette rencontre des nationalités eut un moment particulièrement émouvant quand on entendit chanter l'hymne national de chacun des pays représentés, le tout se terminant par un "O Canada" chanté d'un même coeur et d'une même âme par toute l'assistance.

Cette réunion de bonne entente organisée par la Société St-Jean-Baptiste de Rimouski était présidée par M. Albert Leclerc, qui avait charge du comité d'organisation de la fête. Le président de la Société nationale, le Dr Gaston Beaulieu, était aussi présent.

Au nombre des invités d'honneur mentionnons M. le chanoine Gérard Couturier et M. le chanoine Antoine Gagnon; l'hon. Jules-A. Brillant, C.L.; M. Gérard Legaré, député de Rimouski aux Communes, et Mme Legaré; S.H. le maire de Rimouski, M. Elzéar Côté; l'hon. Perrault Casgrain et Mme Casgrain. De nombreux autres invités, de même que les officiers de la Société St-Jean-Baptiste et leurs épouses étaient présents.

L'après-midi s'est déroulé avec entrain et dans le meilleur esprit de cordialité alors que des Néo-Canadiens exécutaient, pour le plaisir de l'assistance, tantôt des chants de leur pays, tantôt des pièces de piano. M. l'abbé Philippe Roy s'est fait l'accompagnateur au piano, alors que M. Lucien Deschênes agissait comme maître de cérémonie.

Plusieurs enfants des Néo-Canadiens (dont les uns sont de petits Canadiens nés depuis l'arrivée de leurs parents au pays) étaient de la fête. C'est avec grande joie qu'ils ont reçu des cadeaux au dépouillement de l'arbre de Noël préparé par les soins de Mme Paul Hubert.

S.H. le maire de Rimouski, M. Elzéar Côté, a prononcé une brève allocution à l'intention des nouveaux Rimouskois. Il a déclaré que le coeur de Rimouski leur était ouvert et que nous étions toujours disposés à recevoir dans notre ville les Néo-Canadiens.

A son tour, le président du comité d'organisation de cette fête, M. Albert Leclerc, s'est adressé aux invités. Il a eu une comparaison heureuse en idsant qu'à l'exemple des milliers de nouveaux-nés des berceaux canadiens, les Néo-Canadiens avaient été bercés par les flots de la mer avant de mettre le pied en terre canadienne. Aux uns et aux autres, nous réservons le même accueil et la même fraternité, dit-il.

Mme Arthur Lepage, de Ste-Odile, s'est fait l'interprète de tous les Néo-Canadiens de Rimouski pour exprimer leur reconnaissance aux organisateurs de la fête et pour souhaiter que la meilleure amitié règne entre les Canadiens et ceux qui ont fait du Canada leur pays d'adoption. Mme Lepage a dit combien l'immigrant avait besoin de se sentir accepté par ses nouveaux concitoyens.

Décès de M. A. Dechamplain

Pionnier de l'hôtellerie à Ste-Luce

Un des doyens de la paroisse de Ste-Luce vient de disparaître en la personne de M. Alexis Dechamplain, décédé le 14 décembre 1955 après quelques semaines de maladie, à l'âge de 87 ans et 10 mois. En dépit de son âge, M. Dechamplain avait joui jusqu'à ces derniers temps d'une excellente santé. Très alerte, il franchissait presque chaque jour une distance de plus d'un mille pour assister à la messe et faire la sainte Communion.

Le regretté défunt emporte l'estime et la considération de tous. Il fut le pionnier du tourisme en notre région; il avait, en effet, construit, en 1914, le premier hôtel dans la baie de l'Anse-aux-Coques. Il prit aussi une part active dans l'administration paroissiale en qualité de marguillier, conseiller municipal, commissaire d'écoles.

Son épouse, Mme Alvine Mercier, l'avait précédé dans la tombe en mars 1950. Il laisse plusieurs enfants : MM. Philippe, François et Edouard Dechamplain, de Ste-Luce, Samuel et Arthur, de Montréal; ses filles : Mmes Octave Côté (Rose), de Luceville; Albert St-Laurent (Anne-Marie), de Pointe-au-Père; Chs-Aimé Viens (Yvonne), d'Amqui; Louis Lévesque Jeanne), d'Amqui; Gabriel Tanguay (Laura), de Ste-Luce; ses gendres et brus : MM. Chs-Aimé Viens, Octave Côté, Albert St-Laurent, Louis Lévesque, Gabriel Tanguay; Mmes Philippe, François, Alfred, Arthur, Samuel Dechamplain, ainsi que 86 petits-enfants et plusieurs arrière-petits-enfants.

Lui survivent également, un frère, M. Napoléon Dechamplain, de Ste-Luce; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Alfred Lagacé, de St-Quentin, Mme François Mercier, de Rimouski, M. Philippe Mercier, de St-Simon.

Ses funérailles, des plus imposantes, eurent lieu le 17 décembre, en l'église de Ste-Luce dont la nef était remplie de parents, amis et concitoyens.

La levée du corps fut présidée par M. l'abbé A.-A. Dechamplain, du Séminaire de Rimouski, cousin du défunt, qui chanta également le service, assisté de MM. les abbés Léopold Beaulieu, curé de Ste-Luce, et Ls-Philippe Anctil, curé de Luceville, qui agissaient comme diacre et sous-diacre.

M. Philippe Mongrain, de Rimouski, filleul du défunt, s'était joint à la chorale paroissiale. A l'orgue, Mme J.-J. St-Laurent.

La croix était portée par M. Adéodat Dechamplain, maire de Ste-Luce, et les porteurs du corps furent MM. Octave Dionne, J.-J. St-Laurent, Auguste Drapeau, Jean Lechasseur, F.-X. St-Laurent et W. Pelletier.

Les livrets-souvenir furent distribués par MM. Alexis Dechamplain et Jean-Paul Tremblay. La collecte, durant le service, fut faite par MM. Charles Lagacé et Ernest Deschênes, neveux du défunt.

Le deuil était conduit par les fils et autres membresd éjà nommés de la famille du défunt, lesquels étaient en presque totalité présents aux funérailles.

Parmi les petits-enfants, on remarquait M. et Mme Léonidas Lavoie, Mlles M.-Paule et Marie-Laure St-Laurent, M. et Mme Claude Goulet, MM. Roger et Chs-Antoine Dechamplain, Paul Tremblay, Ginette, Lise, Denise, Aline, Robert, Murielle, Noëlla et Alfred Dechamplain; ses neveux et nièces : M. et Mme Isidore Lechasseur, M. Ls-de-G. Pelletier, de Mont-Joli, Mme W. Pelletier, de Ste-Luce, M. et Mme Chs Gaudreault, de Luceville, M. et Mme Philippe Tremblay, M. et Mme Réginald Desrosiers, de Ste-Luce, M. et Mme Jean-Luc Dechamplain, de Luceville, M. et Mme Zénon Dechamplain, de Rimouski, M. et Mme Louis Mercier, de St-Simon, M. et Mme Paul Malenfant, de Rimouski, M. Charles Lagacé, de Trois-Pistoles, M. et Mme Ernest Deschênes, de St-Quentin, Mlle Gisèle Lagacé, M. et Mme L.-A. Dechamplain, de Métis, Mmes Armand Plourde, Lucien Lepage, de Rimouski; ses cousins et cousines : M. Willie Sirois, de Mont-Joli, Mme Auguste Mongrain, MM. Roland, Adolphe et Philippe Mongrain, de Rimouski, Léopold, Chs-Eugène et Lionel Dechamplain, de Ste-Luce, M. Damase Ruest, des Boules, M. et Mme Ad. Lévesque, de Luceville, MM. Lucien Ross, J. Morissette, de Mont Joli, Cyprien Roussel, de St-Joseph, M. et Mme Thomas Fecteau, de Rimouski, et Ph. Gagné, de Ste-Flavie.

On remarquait encore dans l'assistance M. Elzéar Côté, maire de Rimouski, MM. J.-Bte Beaulieu et Maurice Beaulieu, de Mont-Joli, M. et Mme Ad. St-Laurent, Mme J.-Bte Côté, de Rimouski, M. et Mme Joseph Raymond, de St-Gabriel, MM. Romuald Côté, Philippe Bouchard et Julien St-Laurent, de Luceville, Mme A. Desrosiers et Mlle Lucienne Tanguay.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

ALIMENT ECONOMIQUE

C'est en accumulant des sous que l'on fait des dollars. Un article sur lequel une ménagère peut économiser, c'est le lait écrémé en poudre qu'elle utilisera, pour cuire et pour boire, à la place du lait entier. Ce lait est économique parce que l'on ne se sert que de la quantité de poudre dont on a besoin et que le reste peut se conserver longtemps. Le lait f,rais, entier, écrémé ou en poudre, est bon pour tout le monde.

AUTO "PONTIAC"
Gagnez votre auto
en magasinant chez Verreault
INSCRIVEZ-VOUS

ATTENTION !
MESDAMES ET MESDEMOISELLES.
Madame Marcel CARON annonce l'ouverture
du Salon Rachel
A 8, rue Champlain, Nazareth.
près de l'Eglise.
REDUCTION DE $2.00
SUR TOUTES LES PERMANENTES
N'HESITEZ PAS... SIGNALEZ: 5043

AUTO "PONTIAC"
Gagnez votre auto
en magasinant chez Verreault
INSCRIVEZ-VOUS

31 CORPS DES OBSERVATEURS TERRESTRES
CARC

Le Corps d'Observateurs Terrestres
de Rimouski,
désire offrir à tous ses membres
et à toute la population
du Bas du Fleuve,
de la Gaspésie
et de la Côte Nord
SES MEILLEURS SOUHAITS POUR
UNE ANNEE
BONNE, HEUREUSE ET PROSPERE



Samedi, 31 décembre :

4.00 Mire et musique
5.00 Tic Tac Toc
5.30 Taille Fer
6.00 Mire et musique
7.30 Lutte de Toronto
7.00 A l'affiche ce soir
7.05 Télé-journal
7.10 Dorval prévoit
7.15 Actualités filmées de Radio-Canada
7.25 Colonne des sports
7.30 Lutte de Toronto
8.30 Point d'interrogation
9.00 Chacun son métier
9.30 Revue de l'année
10.00 Théâtre au coin du feu
11.30 Dernière édition

Dimanche, 1er janvier :

2.30 Mire et musique
3.00 Théâtre du dimanche
4.30 Travaux et les jours
5.00 Eaux vives
5.30 Pépinot
6.00 Mire et musique
6.55 A l'affiche et téléjournal
7.00 Voeux des autorités religieuses et civiles
7.15 Digeste sportif
7.30 Clé des champs
8.00 Ed Sullivan Show
9.00 Cléopâtre
9.30 Revue sportive de l'année 1955
10.00 Téléthéâtre
11.30 Music-Hall
12.30 Dernière édition

Lundi, 2 janvier :

1.30 Mire et musique
4.00 Votre menu
5.30 La vie qui bat
6.00 Mire et musique
7.00 A l'affiche ce soir
7.05 Télé-journal
7.10 Dorval prévoit
7.15 Actualités filmées de Radio-Canada
7.25 Colonne des sports
7.30 Film
7.45 Rollande et Robert
8.00 14, rue de Galais
8.30 Rigolade
9.00 Porte ouverte
9.30 Théâtre Colgate
10.00 Histoire d'amour
10.30 Conférence de presse
11.00 CBC-TV News
11.10 Dernière édition

Mardi, 3 janvier :

1.30 Mire et musique
4.30 Mire et musique
5.30 Mystères de la planète
6.00 Mire et musique
7.00 A l'affiche ce soir
7.05 Télé-journal
7.10 Dorval prévoit
7.15 Actualités filmées de Radio-Canada
7.25 Colonne des sports
7.30 CBC News Magazine
8.00 Film
8.15 Disc-O-Rama
8.30 Cap-aux-sorciers
9.00 Survenant
9.30 Connaissez-vous la musique
10.00 Pick the stars
10.30 Logis 56
11.00 CBC-TV News
11.10 Dernière édition
1.30 Mire et musique

Mercredi, 4 janvier :

4.00 Votre menu
4.30 Mire et musique
5.30 Ile au trésor
6.00 Mire et musique
7.00 A l'affiche ce soir
7.05 Télé-journal
7.10 Dorval prévoit
7.15 Actualités filmées de Radio-Canada
7.25 Colonne des sports
7.30 Joie de connaître
8.00 Suivez le guide
8.15 Aubaines 56
8.30 Famille Plouffe
9.00 Soirée de lutte
10.00 C'est la vie
10.30 Paillettes
11.00 CBC-TV News
11.10 Dernière édition

Jeudi, 5 janvier :

1.30 Mire et musique
5.00 Lone Ranger
5.30 Terre est ronde
6.00 Mire et musique
7.00 A l'affiche ce soir
7.05 Télé-journal
7.10 Dorval prévoit
7.15 Actualités filmées de Radio-Canada
7.25 Colonne des sports
7.30 Toi et moi
7.45 Cuisine de la bonne humeur
8.00 Pile ou Face
8.30 Feu de joie
9.00 Quatuor
9.30 Idées en marche
10.00 Heure du concert
11.00 CBC-TV News
11.10 Dernière édition

Vndredi, 6 janvier :

1.30 Mire et musique
4.00 Votre menu
4.30 Mire et musique
5.30 Grenier aux images
6.00 Mire et musique
7.00 A l'affiche ce soir
7.05 Télé-journal
7.10 Dorval prévoit
7.15 Actualités filmées de Radio-Canada
7.25 Colonne des sports
7.30 Histoire du Canada
8.00 Passe Partout
8.30 People are funny
9.00 Noblesse oblige
9.30 Heure du Saguenay
11.00 CBC-TV News
11.10 Dernière édition

Petites annonces

A LOUER : libre immédiatement, logement refait à neuf de quatre pièces. S'adresser à 351, rue St-Germain, tél. 3811, Rimouski.

BONNE DEMANDEE, pouvant coucher chez elle, pour famille d'un enfant d'âge scolaire. S'adresser à 21, rue Ste-Ursule, tél. 3511, Rimouski.



Il est bon qu'aux grandes fêtes, les familles se retrouvent autour de la table familiale qu'orne, si possible, une dinde fumante. Malgré les difficultés de la Compagnie Plouffe Fils, nous voyons que la Famille Plouffe au grand complet ne déroge pas à cette coutume. Guillaume, Napoléon, Maman Joséphine, Ovide, Cécile et Onésime que nous retrouvons, fidèle à leur poste, mercredi 4 janvier à 8h.30 du soir, attendent patiemment que Papa découpe "l'Oiseau".

AUTO "PONTIAC"
Gagnez votre auto en magasinant chez Verreault
INSCRIVEZ-VOUS

CINEMA DU
Centre des Loisirs
ST-GERMAIN DE RIMOUSKI

UN PROGRAMME DOUBLE
Commençant à 8 heures.
SUR NOTRE ECRAN GEANT

JEUDI – VENDREDI – SAMEDI
29 — 30 — 31
DEUX NIGAUDS EN ALASKA
COMEDIE
AVEC
Abbott et Costello
— ET —
LA DERNIERE CHANCE
DRAME D'AVENTURES
AVEC
Edgar Morrison et Louisa Rossi
AUSSI
QUATRIEME EPISODE DE LA SERIE
RETOUR DE ZORRO

JEUDI – VENDREDI – SAMEDI
5 — 6 — 7
JANVIER
ENTRONS DANS LA DANSE
FILM MUSICAL
AVEC
Fred Astaire et Ginger Rogers
— ET —
TEMPETE SUR LA COLLINE
FILM POLICIER
AVEC
Claudette Colbert et Ann Blyth
AUSSI CINQUIEME EPISODE DE LA SERIE
RETOUR DE ZORRO

LE CENTRE DES LOISIRS EST MEMBRE
DU POPULAIRE AUTO-CONCOURS ENR

AUDITORIUM RIMOUSKI
AVENUE MICHAUD — TELEPHONE 3646
Représentation à 7h. et répétition du premier film, le dimanche comme les autres jours de la semaine. En matinée, dimanche, à 1h. 30

PAS DE REPRESENTATION CINEMATOGRAPHIQUE LE PREMIER DE L'AN.

Lundi, mardi, mercredi
LES 2 - 3 - 4 JANVIER
Comédie humoristique
LA BRUNE DE MES REVES
Conduite avec vivacité par Bob Hope, Dorothy Lamour, Peter Lorre. Nombreux gags comiques.
— ET —
Western en couleurs
MARQUE AUX FERS
Alan LADD
Mona FREEMAN
Choya, bandit peu scrupuleux, se fait passer pour le fils d'un riche propriétaire du Texas, knidnappé à l'âge de cinq ans. D'incessants rebondissements maintiennent un climat de suspense.



Jeudi, vendredi, samedi
LES 5 - 6 - 7 JANVIER
Western alerte
LA RUEE SANGLANTE
qui dépasse de loin l'habituel fouillis de coups de feu, de bagarres et de chevauchées. Interprétation sincère de John Wayne et Martha Scott.
— AUSSI —
LA FEMME DU PLANTEUR
Bouleversant drame animé par Claudette Colbert et Jack Hawkins. Nombreuses scènes saisissantes, qui font alterner l'effet de choc et de pittoresque.

UNE TELEVISION ADMIRAL, 21 POUCES
sera attribuée, à l'Auditorium, samedi prochain, 31 décembre. Conservez votre talon du billet d'admission, chaque fois. Donc, en foule, à L'AUDITORIUM, samedi, le 31 décembre, pour l'attribution de cette récompense. Aussi, deux films magnifiques en couleurs: LE TRESOR DES CARAIBES (Arlène Dahl) et BAISER DE MINUIT (Mario Lanza).

Comment on célèbre la "Nouvelle Année" dans différents pays du monde

O-ni wa soto — fuku wa uchi, disent les Japonais pour souhaiter la bonne année et chasser les démons. Les Russes, eux, souhaitent : snovym godom's novym scastem : que l'année nouvelle vous apporte un nouveau bonheur.

Dans son dernier numéro (No 12, 1955), le Courrier de l'Unesco nous invite à faire le tour du monde pour jeter un regard sur les festivités du nouvel an sous toutes les latitudes.

A Bali, les maisons sont remises à neuf tandis que les présents, certains dépassant deux mètres de haut, faits de riz jaune, rouge ou blanc et ornés de fleurs, sont soigneusement préparés par toute la population avant d'être transportés au temple. Après quoi les Balinais réalistes reprennent leurs offrandes et les mangent.

Si l'adoption de l'année solaire est d'origine égyptienne et répond dans la plupart des cas à la levée du tabou de la nouvelle récolte ainsi proclamée comestible, la fin d'année comporte depuis des siècles un certain nombre de rituels : jeûne, ablutions et purifications collectives; expulsion du bouc émissaire (ou d'un homme) considéré comme le véhicule matériel grâce auquel les péchés de la communauté sont transportés au-delà du territoire habité.

Dans le monde arabe, le "nouveau départ" sera l'an 1376; selon le Nouvel An copte, en Egypte et en Ethiopie, l'an 1673; pour le calendrier juif, l'an 5617, tandis qu'au Japon, ce sera la 31e année de Showa (L'empereur Hirohito sera ainsi dénommé après sa mort). En France, c'est depuis 1564 que l'on célèbre la nouvelle année le 1er janvier. Auparavant c'était le 25 mars.

En Inde il existe plus d'une douzaine de calendriers mais le grand festival des Lumières, connu sous le nom de Divali, symbolise le triomphe de la lumière sur l'obscurité, de la vérité sur le mensonge. Dans la jungle pour fêter le jour de l'an les éléphants sont conduits au bain. Ils reçoivent des soins de beauté et on les farde de la trompe aux oreilles.

Au Japon, on se purifie avant le jour de l'an et l'on absorbe quelques bols de "Soba", sorte de macaronis qui possèdent, selon la croyance populaire, le pouvoir magique d'assurer une longue vie. Quelques minutes avant minuit les cloches sonnent 108 coups.

Sur le haut plateau andin les descendants des Incas déposent, la veille de Noël, des petits lamas et des moutons en terre sur l'autel de l'église. Ils reprennent, le jour de l'an, ces miniatures convaincus d'avoir assuré ainsi la fécondité de leurs troupeaux.

En Suède, le premier visiteur, un jour de l'an, doit être un homme. Si c'est une femme cela signifie malheur pour l'année à venir.

Les étrennes sont universelles : à l'aube de l'histoire romaine, on voit les rois du Latium échanger des rameaux verts pour l'année nouvelle. Selon les Maoris de la Nouvelle-Zélande, une puissance magique s'introduit dans le cadeau, et lie à jamais le bénéficiaire au donateur. (Unesco)

AUTO "PONTIAC"
Gagnez votre auto
en magasinant chez Verreault
INSCRIVEZ-VOUS

Conseil de comté de Matapédia

Résumé de la séance du 14 décembre 1955.

Sont présents : M. le préfet J.-Aurèle Bouchard; MM. les maires Albert St-Laurent, Ferdinand Dupont, Alfred Desmeules, Elphège Paquet, Olier Larocque, Léonce McNicoll, Henri Côté, Pierre Rioux, Moïse Lavoie, Maurice Chamberland, Elzéar Bélanger, J.-D. Brulé, Joseph Aubut, Réginald Bélanger, J.-P. Langlais, Philippe Gagnon, Henri Dassylva, L.-C. St-Amand, Robert Gendron, Wilfrid Rioux, Paul Brousseau, formant quorum sous la présidence de M. le préfet.

RESOLUTIONS

1.—Appuyant les cultivateurs de la région auprès du ministère de l'Agriculture de la province de Québec pour l'obtention d'aide à l'agriculture de la région qui a subi des dommages considérables ces dernières années.

2.— Accordant un octroi de $300 à l'Association Forestière du Bas St-Laurent pour lui venir en aide financièrement dans son programme de préservation des forêts et du reboisement des fermes.

3.— Demandant à l'hon. Yves Prévost, ministre des Affaires Municipales, par l'entremise de M. le député Clovis Gagnon, pour qu'un expert en évaluations municipales vienne renseigner les maires du comté lors de sa séance du 14 mars 1956 sur l'importance de l'évaluation à la valeur réelle. Demandant de plus qu'un cours sur l'évaluation municipale soit donné dans le comté de Matapédia dans le cours de mai 1956.

4.— Adoptant un règlement d'emprunt de $100,000 pour la construction d'un édifice devant servir au Palais de Justice, Bureau d'Enregistrement, etc., pour le comté de Matapédia.

5.— Autoriser le comité de construction de l'édifice à acheter un terrain pour ce futur édifice.

6.— Homologuant le procès verbal préparé par M. Albert St-Laurent, surintendant spécial regardant la route entre St-Edmond et Albertville, laquelle route est mise à charge égale des deux municipalités concernées.

A NOTRE DISTINGUEE CLIENTELE

BONNE, HEUREUSE ET SAINTE ANNEE

J. E. MAILLOUX LTEE

141 EVECHE — RIMOUSKI — TELEPHONE: 3272

AU SERVICE DU CLERGE DEPUIS 50 ANS

1905 A 1955

— CINQUANTENAIRE —

DE CETTE IMPORTANTE ENTREPRISE
RAPIDE EXPANSION DE LA MAISON

J.-E. MAILLOUX LTEE

L'industrie naquit en 1905 dans un modeste édifice de 14 pieds sur 20, que le feu détruisit en 1922. Une nouvelle construction, deux fois plus considérable, que la première, fut érigée. Comme il arrive à toute industrie qui se fait un bon nom par la valeur de ses produits, celle de la Maison Mailloux dut agrandir ses cadres, doubler ses proportions. En 1932, on ajoutait un agrandissement de 96 x 50 pieds. En 1943, on continuait l'agrandissement par une aile de 40 x 80 pieds et, en 1953, une dernière addition de 70 x 100 pieds. Aujourd'hui, l'établissement a une surface de plancher de 31,000 pieds carrés, sur deux étages, très bien éclairés et avec un outillage des plus modernes.

Il va sans dire qu'on ne fabrique plus que des chandelles et des bougies, mais on y trouve un atelier moderne de cuivrerie, où on fabrique artistiquement des objets du culte, tels ciboires, calices, ostensoirs, tabernacles.

On y trouve différents départements, tels celui de la décoration des chandelles et des cierges, qui servent aux fêtes nuptiales, aux anniversaires de mariages ou autres et enfin les cierges pascals, dont la décoration tient de l'art; celui de l'expédition, qui requiert une main-d'oeuvre experte pour la manutention et l'emballage des objets du culte, par exemple.

Aujourd'hui, le personnel de la Maison Mailloux se chiffre à 35 personnes, qui travaillent dans une atmosphère familiale.

Comme la population de Talon, cette banlieue de Saint-Jean où a grandi la Chandellerie Mailloux, n'était pas considérable et obligeait les travailleurs à des déplacements quotidiens, la direction de la firme Mailloux résolut la difficulté en construisant des logements autour de la manufacture; aujourd'hui, c'est plutôt "Mailloux-ville" qu'il faudrait appeler la localité, et non Talon.

Affaire de famille

Il nous fait plaisir de signaler ce icnquantième anniversaire de la Maison J.-E. Mailloux Ltée pour deux raisons principales : d'abord parce que c'est une industrie canadienne-française, puis parce que les Mailloux en ont fait une affaire de famille. Ce sont deux exemples que beaucoup d'entre nous devraient suivre. Notre développement économique n'aurait qu'à y regagner si plus de Canadiens-français établissaient des industries. Ce serait autant de pas vers notre émancipation économique et nationale.



M. Armand St-Pierre, représentant à Rimouski

L'autre aspect de la firme que nous devons souligner, c'est l'exemple que les Mailloux posent en faisant de leur industrie une affaire de famille. Le long des années de notre histoire, il en est bien qui ont établi des industries. Mais, souvent, les enfants du fondateur n'ont pas eu le bon sens de s'intéresser à la mine d'or que le père avait établie pour eux. Le faux brillant des villes les a séduits. Au lieu de travailler à faire prospérer l'avoir qui leur est tombé dans les mains, ils l'ont négligé. Ils se sont laissé leurrer par l'appât qu'on leur promit de toucher immédiatement. Ils sont partis, emportant un LINGOT brillant, mais laissant à l'étranger la mine où ce dernier allait en trouver de semblables par centaines et par milliers. C'est ici que la famille Mailloux donne l'exemple et elle a bien mérité.

A la direction de la firme

Lorsque le fondateur, M. J.-E. Mailloux, décédait en 1930, son épouse prenait la succession de son époux. L'aîné des fils à la présidence, s'occupa du secrétariat de la Compagnie jusqu'à sa mort, survenue en 1954, soit durant 24 années. Sous l'oeil vigilant de cette femme, qui joignait à son aménité un grand sens des affaires, la firme Mailloux a connu un progrès constant qui en fait aujourd'hui une de nos chandelleries canadiennes les plus importantes.

L'exécutif 1955 de la Maison J.-E. Mailloux Ltée est présidé par M. J.-Arsène Mailloux, qui est aussi maire de la municipalité de St-Luc. La vice-présidence est confiée à M. François Mailloux et M. Jean-Paul Mailloux est le secrétaire. MM. Luc, Antonio et Joseph Mailloux sont directeurs.



SPORTS

DE LA SEMAINE

avec **RAYMOND BOUCHARD**

MAUVAIS DEBUT

C'est le cas de le dire, les Feuilles d'Erable de Rimouski, du "coach" Vic Corbin, connaissent un mauvais début de saison, car à la rédaction de ces lignes, le club avait perdu ses trois premières rencontres, soit 8 à 3 à Matane, 10 à 5 à Amqui, et finalement devait perdre 6 à 5 sur son terrain aux mains des Aigles de Mont-Joli, lundi.

Ce n'est pas notre intention de discréditer les autres équipes qui ont eu le meilleur sur les nôtres, mais bien de rapporter les faits exacts. Dans aucune de ces rencontres, notre équipe était au complet et à Amqui surtout, elle était vraiment démentibulée, Jules Bellavance, Pull Lavoie, Jean-Louis Tremblay et Gervais Rioux n'y étaient pas et Corbin, blessé, à dû jouer à la défense.

D'où vient cette situation? Du fait que Rioux et Jules Bellavance, travaillent à des chiffres irréguliers, de sorte qu'il leur arrivera assez souvent de manquer à l'appel durant la saison. Pour ce qui est de Lavoie et Tremblay, la période des fêtes leur avait amené un surplus de travail, de sorte que maintenant, ils y seront régulièrement. Un autre qui n'a pas joué du tout à cause de son travail, est Herman re à Fournier, qui commencera dès la période des fêtes terminée.

A tout évènement, au complet ou non, Rimouski n'a pas une victoire à son crédit et on ne peut dire que c'est un début encourageant pour un pilote de la trempe de Corbin. Notre opinion est, qu'au complet, Rimouski a une équipe pour rivaliser et gagner à son tour, mais il faudra trouver un moyen pour combler cette lacune le plus vite possible, car en manquant régulièrement de joueurs clés, on a la preuve qu'on aura quelques difficultés à tenir le coup. Il ne faut pas oublier non plus le fait que notre équipe jouit d'un entraînement supérieur aux autres équipes et que celles-ci sont appelées à s'améliorer.

JEU RUDE

Si l'on se base sur la partie disputée ici lundi, l'ardeur au jeu ne manquera certainement pas, mais on est à se demander si la rudesse ne deviendra pas excessive. Il est vari qu'on ne peut se baser sur une partie, mais contre Mont-Joli, on n'y est pas allé de main morte. A la moindre insignifiance, on donnait des crochets, on chargeait, on jouait du coude, les interférences étaient régulières. C'est reconnu, le hockey n'est pas un jeu de salon, mais avant de prendre toutes sortes de moyens illégaux, on pourrait jouer un peu de hockey a travers ça?

Franchement, il y en plusieurs qui pourraient apprendre à patiner avant de jouer au rude! Les arbitres ont décerné 20 punitions, et même s'il ont gardé bon contrôle de la partie, ils auraient pu sans difficulté en décerner 30. A certains moments, on ne fournissait pas à ouvrir la porte du banc des punitions et c'était ridicule. On jouait plus l'homme que la rondelle. Si l'on excepte l'éxagération de ce côté, on peut conclure que ce fut une bonne partie et nous sommes sûrs que ceux qui ont assisté à la partie, y retourneront la prochaine fois.

SURVEILLEZ MONT-JOLI

Mont-Joli nous a causé une impression favorable à sa première visite, et dès maintenant nous pouvons dire : Surveillez le club de Janelle, car il sera dangereux. La majorité de ses joueurs sont très rapides et ne manquent pas d'agressivité. De plus, lorsque le vétéran Pete Gaudet jouera, la défensive sera très forte; car en plus de Gaudet, il y a Marcel Gagnon, qui peut être considéré comme très expérimenté et joue une solide partie, il y a aussi Jean Gagnon, mais lui, pour être utile à son club, il devra visiter moins souvent le banc des punitions. A l'avant, il y aura aussi Marcel Béchard, qui n'a pas joué lundi mais qui devrait commencer prochainement, Marcel sera certainement une vedette dans la ligue. Il y a aussi Roma Fournier, Marcel Dubé et Nil Roy. Dans les buts, Janelle n'a pas de trouble, car le jeune Larouche, de Price, qui a gardé les buts lundi s'avère un très bon substitut à Pearson, quand celui-ci prendra la place de régulier. En un mot, Mont-Joli est bien représenté et il est à souhaiter que la population de l'endroit supportera son équipe, car elle le méritera nous en sommes convaincus.

CHOSES ET AUTRES.

—Vic Combin a pris part à la partie de lundi avec un pied fort endolori. Dans la troisième période il avait peine à patiner.

—Beaupré Richard a été blessé dans la période initiale et a dû se retirer du jeu pour le reste de la partie. Roger Guérette, en est un autre qui n'a pas joué du tout.

—Corbin, Guérette, Desrosiers, Jean-Louis Doucet et Pierre Doucet ont été les compteurs du Rimouski dans la défaite des locaux à Amqui, jeudi de la semaine dernière.

Souhaits du président général de l'A.P.I., M. Hervé Baribeau

A l'occasion du Nouvel An, il me fait plaisir d'offrir mes voeux de bonheur et de succès à tous, au nom de l'A.P.I.

Puisqu'elle est un groupement de patrons, on me permettra de m'adresser d'abord aux employeurs et aux employés.

Tous, nous venons de passer une année de prospérité qui a rempli les espérances qu'on fondait sur elle et qui les a même dépassées à certains égards. Aussi devons-nous d'abord en remercier le Très-Haut, qui nous a placés dans un pays riche comme le Canada et qui nous a donné les moyens de faire prospérer nos entreprises, de multiplier les produits pour le bénéfice des consommateurs, et de procurer des emplois stables à notre main-d'oeuvre nombreuse et honnête.

Malheureusement, il n'en est pas ainsi partout. Dans certaines contrées, la famine règne avec son effroyable cortège de misères; dans d'autres, c'est l'oppression systématique; ailleurs, c'est la guerre ou du moins un état de belligérance qui en est très voisin.

L'A.P.I. souhaite disposer de toujours plus de force et de moyens pour collaborer encore avec les mouvements d'envergure mondiale comme l'Union Internationale des Associations Patronales Catholiques en vue de contribuer à répandre la paix sociale par la justice et la charité dans tous les pays.

Le contraste entre la situation privilégiée des patrons canadiens et de leurs ouvriers et l'état de pauvreté, de sujétion ou d'insécurité dans lequel vivent tant de peuples serait choquant au plus haut point, si bon nombre de nos chefs d'entreprise ne se groupaient comme ils le font pour ne rien négliger de leurs devoirs devant tant de bienfaits et de richesses.

L'A.P.I. souhaite cependant que leur nombre augmente sensiblement afin qu'ils offrent un front commun devant les problèmes sociaux et économiques qui se présentent malgré tout dans notre pays.

Aussi, est-ce avec empressement que l'A.P.I., par mon intermédiaire, offre sa collaboration aux autorités civiles et tend la main à l'ouvrier afin de travailler au bien commun de notre patrie.

Aux organisations ouvrières et aux chefs ouvriers elle réitère ses meilleurs voeux. Mouvement inspiré par la doctrine sociale chrétienne, l'A.P.I. veille à la formation de ses membres tout comme les unions et syndicats d'ouvriers voient à celle des leurs.

Mais au-dessus des uns et des autres, se développe le bien de l'entreprise qui ne saurait exister sans les patrons et les ouvriers. L'A.P.I. souhaite donc que cette communauté d'intérêts, qui a largement fait ses preuves chez nous. continue d'inspirer une collaboration sincère et loyale.

A tous, donc, Bonne, Heureuse et Sainte Année.

Hervé BARIBEAU,
Président général, Association professionnelle des Industriels.

DETENDEZ-VOUS

La plupart des gens ne se détendent pas suffisamment. Ils travaillent, mangent, s'amusent et vivent sous haute pression, avec une précipitation qui ne leur est pas salutaire et sans prendre le repos qui compenserait leur dépense d'énergie. Il peut en résulter de la haute tension artérielle, affection qui épuise le coeur et les autres organes du corps, ainsi que de la dyspepsie, de l'indigestion nerveuse et de la fatigue. Une vie normale, un régime rationnel et une somme de repos suffisante aideront à prévenir un grand nombre de malaises qui accompagnent l'âge mûr et la vieillesse.

La conscience parle; mais l'intérêt crie.

(J. Petit-Senn)

Tout en remerciant nos clients et amis de leur encouragement, nous sommes heureux de leur SOUHAITER,

une Bonne, Heureuse et Prospère Année 1956

La Direction et le Personnel

Super Marché Adelbert Lebel
RIMOUSKI.

MERCI
A NOTRE CLIENTELE
ET A NOS AMIS

QUI NOUS ONT ETE FIDELES AU COURS DES VINGT CINQ ANNEES OU NOUS AVONS ETE EN AFFAIRE A RIMOUSKI — MONSIEUR SAM LENET PROPRIETAIRE DU MAGASIN LENET QUI DOIT ABANDONNER LES AFFAIRES POUR CAUSE DE SANTE PROFITE DE L'OCCASION POUR SOUHAITER A TOUS.

UNE BONNE
et
HEUREUSE ANNEE

MAGASIN LENET
Sam LENET, Propriétaire.
RIMOUSKI

Victoire de Mont-Joli sur Rimouski, 6 à 5

Par Raymond BOUCHARD

Lundi après-midi, au Colisée local, les Feuilles d'Erable ont subi leur troisième défaite consécutive depuis le début de la cédule régulière, cette fois, aux mains des Aigles, de Mont-Joli.

A voir débuter la partie, on aurait dit que les locaux auraient déclassé leurs adversaires car, dès le début, ils se lancèrent à l'attaque pour garder les visiteurs régulièrement dans leur zone et en profiter pour compter trois points dans les dix premières minutes de jeu. Toutefois, cet effort soutenu a probablement épuisé les locaux, car par la suite, malgré de nombreuses attaques ,ils ont vu leurs adversaires prendre l'initiative de la partie, à partir de la deuxième période.

Mont-Joli a traversé la défensive locale presqu'à volonté et sur une couple de buts, le cerbère local (en l'occurrence Georges Gagnon) a été faible. Nous nous demandons encore ce qui serait survenu sans la présence de Pull Lavoie, qui a joué une partie colossale. En plus d'être le seul joueur local à jouer une bonne partie à la défense, il a également conduit l'attaque avec deux buts, les deux sur de durs "slapt shot" de la ligne bleue.

Si Lavoie a brillé pour le Rimouski, on peut en dire autant du rapide Roma Fournier, l'habile joueur du Mont-Joli, qui a été une menace constante et a réussi le tour du chapeau, comptant son troisième et le but vainqueur à 13.44 minutes de la troisième période. Un autre joueur à se signaler pour les vainqueurs fut le jeune Marcel Dubé qui a compté le but égalisateur.

La partie a été intéressante et si le beau jeu a manqué à plusieurs reprises, l'ardeur y était et on a joué le tout pour le tout à l'exception de quelques-uns qui se sont tiré les pieds. La partie fut extrêmement rude et vous pouvez juger par vous-mêmes en regardant le nombre de punitions : 20. Les arbitres Charest et St-Pierre ont toutefois gardé le contrôle de la partie.

A part Fournier, les autres compteurs du Mont-Joli furent, dans l'ordre : Bee Lord, Nil Roy et Marcel Dubé. Pour Rimouski, ce furent Lavoie, avec deux, Jean-Louis Tremblay, Benoît Moreau, Gaston Bellavance. Rimouski était privé de son meilleur homme, Jules Bellavance. A noter aussi que Pete Gaudet n'a pas joué pour Mont-Joli.

SOMMAIRE

Première période

Rimouski : Moreau 1.48
(Corbin-Desrosiers)
Rimouski : J.-L. Tremblay 6.07
Rimouski : G. Bellavance 10.15
(Desrosiers)
Mont-Joli : Lord 19.43
(M. Gagnon)
Punitions : Jean Gagnon (2), Pull Lavoie, Geo. St-Laurent, Doucet, Moreau, G. Tremblay.

Deuxième période

Rimouski : Lavoie 2.23
(G. Tremblay)
Mont-Joli : Nil Roy 2.35
(Lord-Roy)
Mont-Joli : R. Fournier 18.27
(G. Verreault)
Punitions : Moreau, Marcel Dubé, Roger. Dubé, Roma Fournier, Vic Corbin, Réal Beaupré, Roy.

Troisième période

Mont-Joli : R. Fournier 1.42
Mont-Joli : M. Dubé 8.35
(Ouellet
Rimouski : Lavoie 11.59
(Corbin-Moreau)
Mont-Joli : R. Fournier 13.44
Punitions : Jean Gagnon (3), Doucet, mineure et 10 minutes mauvaise conduite, G. Bellavance, Marcel Gagnon, mineure et 10 minutes mauvaise conduite.

Lancers : Rimouski : 26; Mont-Joli : 22.

Arbitres : Jeff Charest et Roger St-Pierre.

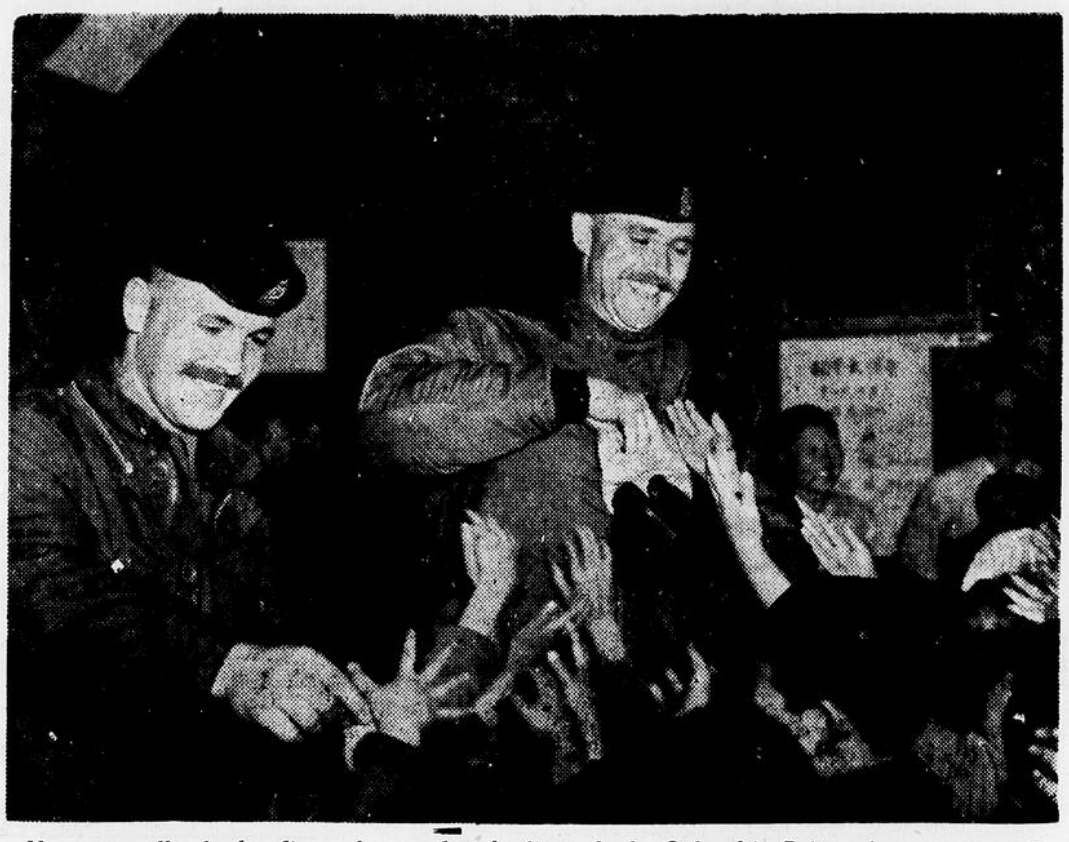
ASSURANCE-CHOMAGE

(Suite de la page 2)

Cette démarche m'a obligé à découcher. Ai-je droit au remboursement des frais engagés ?

R. Les frais que vous avez dû engager pour assister à la séance du conseil arbitral ne vous sont remboursables que si le président du conseil vous a ordonné par écrit de vous présenter devant le conseil. A moins d'y avoir été convoqué, vous n'avez droit à aucune indemnité que ce soit.

CADEAU DE NOEL POUR INCHON



● **Une nouvelle école, financée par les écoliers de la Colombie-Britannique, a ouvert ses portes récemment à Inchon, Corée. C'est vraiment un splendide cadeau de Noël pour cette ville ravagée par la guerre. Les deux soldats du Service royal de santé de l'Armée canadienne qui distribuent des sucreries aux petits Coréens lors de l'ouverture officielle sont, de g. à d., le soldat J.B. Anderson, de Ladysmith (C.-B.) et le caporal D.-W. Laurie, de Nanaimo (C.-B.). Ceux-ci font partie des forces du Commonwealth en Corée.**

(Photo de la Défense nationale)

AUTO "PONTIAC"
Gagnez votre auto en magasinant chez Verreault
INSCRIVEZ-VOUS

Réunion du personnel de la British American Oil



Récemment avait lieu à l'hôtel Georges VI, de Rimouski, une réunion amicale du personnel de la compagnie British American Oil pour le Bas St-Laurent. Les employés des Services B-A répondaient à l'invitation de M. Raymond Beaulieu, alors que le dîner fut présidé par M. Philippe Dubé, gérant de la succursale de Rimouski.

Ont pris part à cette réunion des employés des divisions de Baie-Comeau, Gaspé, Ste-Anne-des-Monts, Rivière-du-Loup et Rimouski.

Après le banquet, il y eut chants, musique, déclamations et tous se laissèrent emportant un agréable souvenir de cette soirée.

Sur la photo ci-dessus, prise à l'occasion de la rencontre, l'on reconnaît, de g. à d. : première rangée : Mme Alfred Paradis, de Riv.-du-Loup; Mme Raymond Beaulieu, de Rimouski; Mme Philippe Dubé, de Rimouski; Mme Maurice Hamel, de Ste-Anne-des-Monts; Mme G. Jobidon, de Baie-Comeau; Mlle F. Lévesque, de Rimouski; Mme Jean Ruest, de Rimouski; Mme Roger Guérette, de Rimouski; Mme Jacques Lepage, de Baie-Comeau, et Mme M. Bouchard, de Ste-Anne-des-Monts; 2e rangée : M. J.-D. Thériault, de Riv.-du-Loup; M. Alfred Paradis, de Rivière-du-Loup; M. J. Jourdain et Mme Jourdain, de Murdochville; Mme J.-D. Thériault, de Riv.-du-Loup; Mme Léo Bisson, de Gaspé; Mme A. Dubé, de Gaspé; Mme Roger Beaulieu, de Rivière-du-Loup; Mme F. Bérubé, de Rimouski, et Mme Léopold Fournier, de Ste-Anne-des-Monts; M. Fernand Bérubé, de Rimouski; M. Bouchard, de Ste-Anne-des-Monts; M. Léopold Fournier, de Ste-Anne-des-Monts; M. Raymond Beaulieu, de Rimouski; 3e rangée, en arrière : de g. à d. : MM. Roger Beaulieu, de Rivière-du-Loup; Albert Pelletier, de Ste-Anne-des-Monts; Philippe Dubé, de Rimouski; C.-H. Hudon, de Rimouski; Léo Bisson, de Gaspé; A. Dubé, de Gaspé; Maurice Hamel, de Ste-Anne-des-Monts; G. Jobidon, de Baie-Comeau; Maurice Ouellet, de Rimouski; Jean Ruest, de Rimouski; Roger Guérette, de Rimouski; Jacques Lepage, de Baie-Comeau.

(Photo Lacombe)

MEILLEURE QU'UNE ASSURANCE, LA SOBRIETE AU VOLANT.

(LE JEUNE COMMERCE DE RIMOUSKI.)

ECHOS MONDAINS

— Mme R.-E. Asselin est de retour d'un voyage à Halifax, chez sa fille, Mme Arthur Egan.

— Le lieutenant d'aviation Paul-Emile Vaillancourt, de la RCAF, de St-Hubert, a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Joseph Vaillancourt, à l'occasion de Noël.

— M. Patrick Harney, de la RCAF, est retourné à Borden après avoir passé quelques jours à Rimouski-Est, chez ses parents, M. et Mme James Harney, à l'occasion de Noël.

— Mlle Françoise Vaillancourt était de passage à Québec, cette semaine.

— M. Guy Côté, de la RCAF, est présentement en congé d'un mois dans sa famille, à Nazareth, après quoi il sera transféré à Chatham.

— Mme Vve Philippe Parent, de Rimouski, était récemment en voyage à Québec, chez son gendre et sa fille, M. et Mme Eugène Ouellet.

— M. et Mme Léo Boucher et leur fille, Claudette, ainsi que M. Gérald Dubé, de Rivière-du-Loup, étaient de passage à Rimouski, à Noël, chez M. et Mme Raoul Bouillon, à l'occasion des fiançailles de M. Léopold Boucher, de Rivière-du-Loup, avec Mlle Gisèle Bouillon, de Rimouski.

— Mlle Georgette Canuel, de Montréal, était de passage à Rimouski, la semaine dernière.

— M. Ghislain Dionne, étudiant à l'Université Sacré-Coeur, de Bathurst, ainsi que M. Norbert Dionne, étudiant à Sully, sont en promenade dans leur famille, chez M. et Mme Gérard Dionne, à l'occasion des vacances de Noël.

— Mlle Monique Dionne, de Montréal, a passé la période des Fêtes dans sa famille, à Rimouski.

— Mlle Pierrette Labrie, de Montréal, était de passage à Rimouski, à l'occasion de Noël.

— Mlle Aliette Boucher est présentement en promenade dans sa famille, à Edmundston.

— M. et Mme Douglas Ouellet, de Baie-Comeau, ont passé quelques jours à Rimouski, à l'ocasion de Noël.

— Mlle Colette Quessy, de Baie-Comeau, est partie à Havre St-Pierre pour quelques mois, parès être demeurée à Rimouski quelque temps.

— M. Samuel Rousseau, de la RCAF à Borden, a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Antonio Rousseau, à l'occasion des Noël.

— M. Narcisse Ross et son fils, Marc-Aurèle, de St-Quentin, sont présentement en promenade chez des parents, à Rimouski.

— Mme René Cazes et son jeune fils, Michel, sont retournés à Québec, cette semaine, après avoir passé une semaine à Rimouski, chez M. et Mme Guy Dionne.

— M. Frank Blair, de la Nouvelle-Ecosse, passera une semaine dans sa famille, à Rimouski, à l'occasion du Jour de l'An.

— Mlle Jacqueline Lebel, de Montréal, était en visite dans sa famille, à Rimouski, chez M. et Mme Alfred Lebel, à l'occasion de Noël.

— Mlle Pauline Bélanger passera quelques jours dans sa famille, à Albertville, à l'occasion du Jour de l'An.

— M. Jacques Mercier, étudiant à Québec, est présentement en vacances de Noël, dans sa famille, à Rimouski.

— M. Gilles Lévesque, de Québec, a passé Noël et passera le Jour de l'An dans sa famille, à Rimouski.

— M. Paul-Eugène Ouellet, de Smith-Falls, Ont., a passé la fête de Noël chez sa mère, Mme Emile Ouellet, de Rimouski-Est.

— Mlle Odette Roy, de St-Charles-sur-Richelieu, passe présentement un mois à Rimouski, chez ses père, M. Athanase Roy.

— M. et Mme Réal Clavet et leur jeune fils, Dany, de Toronto, M. et Mme Hubert Gauthier, de Montréal, Mme Y.-L. Michaud, de Québec, ainsi que M. et Mme J.-L. Orchard et leur fillette, Shirley, de Mont-Joli, étaient à Rimouski, cette semaine, à l'occasion du mariage de M. Maurice Michaud avec Mlle Françoise Morris, de Rimouski.

— MM. Alfred Gagnon et Gérard Langlois, b.s.a., étaient en voyage d'affaires à Québec, la semaine dernière.

— M. et Mme Jean-Louis Gagnon et Mlle Fernande Boulanger, é.g.m., de Québec, étaient récemment en visite à Rimouski.

FIANÇAILLES

A Noël, eurent lieu les fiançailles de Mlle Huguette Beaupré, fille de M. et Mme J.-Antoine Beaupré, décédés, de Rimouski, avec M. Marc Vaillancourt, fils de M. et Mme Joseph Vaillancourt, de Rimouski.

— A Noël, eurent lieu les fiançailles de Mlle Gisèle Bouillon, fille de M. et Mme Raoul Bouillon, de Rimouski, avec M. Léopold Boucher, de Moncton, fils de M. et Mme Léo Boucher, de Rivière-du-Loup.

— A Noël également, celles de Mlle Thérèse Donohue, de Montréal, fille de M. et Mme Michel Donohue, de Gaspé, avec M. Emmanuel Bouillon, de Montréal, fils de M. et Mme Raoul Bouillon, de Rimouski.

NAISSANCES

M. et Mme Patrice Sirois (Lauréa Bois), de Rimouski, annoncent la naissance d'un fils, le 19 décembre 1955, à l'hôpital St-Joseph de Rimouski, baptisé, le 24, sous les prénoms de Joseph-André. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Bois, grands-parents de l'enfant; porteuse, Mme Fernand Gagnon, tante de l'enfant, tous de Rimouski.

— Monique, Nicole et Adèle, enfants de M. et Mme Maxime Gendron (Armande D'Astous), de Ste-Florence, annoncent la naissance d'une petite soeur baptisée, le 11 decembre, sous les prénoms de Marie-Denise. Parrain et marraine, M. et Mme Odilon D'Astous, de Causapscal, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Adrien Fortin, tante de l'enfant.

Mariage Morris-Michaud

Le lundi 26 décembre 1955, à 9 heures, en la cathédrale de Rimouski, M. le chanoine Gérard Couturier bénissait le mariage de M. Maurice Michaud, de Rimouski, fils de Mme Y.-L. Michaud, de Québec, avec Mlle Françoise Morris, fille de M. et Mme Hubert Morris, de Rimouski.

La mariée, au bras de son père, portait une robe blanche en fibre de verre, longueur sept-huitièmes, piquée de perles de satin; son voile blanc et souliers blancs complétaient sa toilette; elle tenait un bouquet de roses blanches.

Le témoin du marié était M. Raymond Michaud, son frère.

Le choeur était orné de fleurs saisonnières. Le programme de chant fut exécuté par M. Hubert Paradis tandis que M. le chanoine Fortin touchait l'orgue.

Après la messe nuptiale, une réception eut lieu à l'hôtel Georges VI réunissant une centaine d'invités. Les nouveaux époux partirent ensuite en voyage à Montréal.

Pour voyager, Mme Michaud portait un costume brun, accessoires de même teinte ainsi qu'une cape de fourrure brune.

A leur retour, les nouveaux mariés demeureront à Rimouski.

Parmi les invités de l'extérieur qui sont venus assister au mariage, mentionnons: M. et Mme Réal Clavette et leur fils, Dany, de Toronto, M. et Mme Hubert Gauthier, de Montréal, Mme Y.-L. Michaud, de Québec, ainsi que M. et Mme J.-L. Orchard et leur fillette, Shirley, de Mont-Joli.

Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

LE CONSEIL DE RHETORIQUE 1955-56 DU SEMINAIRE DE RIMOUSKI



De gauche à droite: **Paul-André Gagnon** (président), fils de M. et Mme Jean-Baptiste Gagnon, Amqui; **Victor Ross** (vice-président), fils de M. et Mme Joseph-Emile Ross, Mont-Joli; **Gilles Belzile** (secrétaire-trésorier), fils de M. et Mme Ernest Belzile, St-Fabien; **Gérard Pelletier** (secrétaire-archiviste), fils de M. et Mme Alphonse Pelletier, Cabano; **Gérard Soulard** (secrétaire-correspondant), fils de M. et Mme Horace Soulard, Saint-Jean de Dieu.

Un merci des enfants malades de l'hôpital St-Joseph à la maison Albert Michaud

Le vingt-trois fut un jour de fête pour les enfants de l'hôpital St-Joseph. Grâce à l'exquise charité de la Maison Albert Michaud et la généreuse collaboration de son bienfaisant personnel, les enfants reçurent gaiement les nombreux jouets et bonbons qu'on a bien voulu leur distribuer aussi magnifiquement.

Etaient présents, M. Georges Michaud, M. et Mme Paul Roberge, M. Charles Otis. Aux chers bienfaiteurs, nous souhaitons la récompense promise par le Maître, avec nos voeux les meilleurs pour une bonne, heureuse, prospère et sainte Année.

Très reconnaissants dans l'Enfant-Dieu,

Les petits de l'hôpital.

Couvent de l'Imm.-Conception

Premiers de classe pour décembre

1er degré: Jean-Yves Gagné, Francine Dechamplain, Danielle Gagné.

2e degré: Danielle St-Cyr, Monique Duperré, Serge Alary.

3e degré: Michel Boucher, Marie Pérusse, Donald Loiselle.

4e degré: Robert Gagné, Sylvia Cleary, Lise Santerre.

5ee degré: Jean-Claude Caron, Madeleine Bissonnette, Pierre-Paul Richard.

Importante transaction

Deux maisons à appartements de Rimouski ont changé de main cette semaine. Il s'agit des maisons de feu M. Zénon Ouellet qui ont été acquises par son fils, M. Lorenzo Ouellet. Ces maisons à appartements sont situées sur le boulevard de l'Evêché et sur l'avenue Rouleau. Elles comptent au total 16 logements.

AUTO "PONTIAC"
Gagnez votre auto
en magasinant chez Verreault
INSCRIVEZ-VOUS

MICHAUD ENREGISTRE
54 de la Cathédrale
Tél.: 2125

1956

Que ce nouvel An soit pour tous nos clients, parents et amis, rempli de joies et de bonheur.



BONNE SANTE A TOUS

Rien n'est plus beau et émouvant que cette belle tradition de
"La bénédiction paternelle" du Jour de l'An
qui en faisant sur tous les fronts penchés
le signe de la croix dit ces paroles de foi:-
QUE LE BON DIEU VOUS BENISSE CHERS ENFANTS.
COMME JE VOUS BENIS,
AU NOM DU PERE, ET DU FILS ET DU SAINT-ESPRIT.
AINSI SOIT-IL!

MERCI POUR VOTRE
ENCOURAGEMENT EN 1955
et
CORDIALE BIENVENUE
AU COURS DE 1956

au Bleu de Roi Ltée
248 St-Germain - RIMOUSKI - Tél.: 2736

BONNE - HEUREUSE et SAINTE
ANNEE
QUE L'ANNEE 1956 COMBLE
VOS DESIRS LES PLUS CHERS

Le gouvernement provincial paiera 60 p.c. du coût du transport du lait par avion sur la Côte Nord

La Fédération des Laitiers du Bas St-Laurent vient d'obtenir du ministère provincial de l'Agriculture ce qu'elle demandait instamment depuis trois ans: des subsides pour le transport du lait sur la Côte-Nord. Un télégramme adressé par l'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture. à Me Ls-Philippe Rioux, de Sayabec, président de la Fédération des Laitiers du Bas St-Laurent, confirme en effet que ce ministère paiera 60% des taux de fret du lait qui sera expédié par avion de Rimouski, Mont-Joli et Matane aux aéroports de la Côte-Nord pour consommation dans cette région.

C'est une excellente nouvelle pour les producteurs de lait du Bas St-Laurent en ce qu'elle leur assure le marché de la Côte Nord. On croit que, pour les deux prochains mois, une quantité moyenne de 2,000 lb de lait sera aéroportée quotidiennement sur la Côte Nord.

En nous communiquant la nouvelle, Me Ls-Ph. Rioux a tenu à souligner que la Fédération des Laitiers du Bas St-Laurent avait eu l'appui constant des Chambres de Commerce de la région dans ses réclamations auprès du ministère provincial de l'Agriculture.

Les délégations s'étaient succédées depuis trois ans auprès du ministère de l'Agriculture pour réclamer les subsides maintenant obtenus. La dernière délégation qui fut reçue la semaine dernière par l'hon. Laurent Barré se composait du président-fondateur de l'Association des Laitiers du Bas St-Laurent, M. Alfred Gagnon, de Rimouski; du secrétaire du même organisme, M. Armand Gagnon, de Mont-Joli; et de M. Gérard Langlais, agronome, de Rimouski, surveillant des ordonnances de la Commission d'Industrie Laitière.

Service d'un cabotier ?

D'autre part, la Fédération pousse maintenant un autre projet de transport pour alimenter le marché du lait sur la Côte Nord. En fait, des pourparlers sont en cours avec le ministère des Transports, à Ottawa, pour obtenir les services d'un caboteur gréé pour toutes les saisons de navigation. Ceci permettrait de transporter le lait par des moyens moins dispendieux. Du reste, ce projet vient à son heure alors que la nécessité du maintien de la navigation d'hiver sur le St-Laurent hante l'esprit de nos hommes d'affaires.

Au banquet de la Ch. de Commerce de Rimouski



Ces jours derniers se tenait à l'hôtel St-Louis, de Rimouski, le banquet annuel de la Chambre de Commerce offert gracieusement par el propriétaire de l'hôtel, M. Roland Martin. On voit ici les personnes de la table d'honneur. Photo du haut, de g. à d.: Mme Gérard Legaré, M. Fridolin Simard, maire d'Amos et président provincial des Chambres de Commerce, conférencier invité; M. Louis-Philippe St-Laurent, de Luceville, président de la Chambre de Commerce de Rimouski; M. Gérard Legaré, M.P.; l'hon. Perrault Casgrain; Mme Maurice Dechamplain et M. le chanoine Gérard Couturier, curé de la cathédrale; 2e rangée : Mme Lucien Deschênes; S.H. le maire de Rimouski, M. Elzéar Côté Mme Henri-A. Martin; M. Roméo Crevier et Mme Paul-Emile Gagnon. Photo du bas: M. Albert Michaud, M. J.-Alban Prieur, M. Henri-A. Martin, Mme A. Prieur et Me Paul-Emile Gagnon.

NOUVELLE CARRIERE

L'homme ou la femme qui prévoient prendre leur retraite d'ici dix ans devraient se préparer à la nouvelle existence qui les attend. De fait, la retraite peut rendre malade une personne active qui tombe dans une oisiveté complète.

HALLUX VALGUS

Hallux valgus est un nom beaucoup plus distingué mais c'est quand même un "oignon douloureux et qui déforme le pied. Un oignon est causé d'habitude par des chaussures trop étroites ou trop courtes portées pendant l'enfance. Les souliers d'enfants — et cela comprend aussi les bas — devraient être assez longs et assez larges pour ne pas gêner la croissance des pieds qui, chez les enfants, peuvent changer de point tous les deux mois. Les chaussettes peuvent aussi causer de la difficulté car elles peuvent rapetisser au lavage. Même les chaussons tricotés portés par les bébés devraient être assez larges pour permettre aux piétons délicats de s'agiter.

Problèmes des défricheurs de terres neuves étudiés par les chefs de la Colonisation

Présence de M. Almanzor Beaulieu, de Rimouski

M. Roméo Lalande, sous-ministre de la Colonisation, a réuni à son bureau, ces jours derniers, les chefs de districts du ministère. Pendant trois jours on a étudié en commun les différentes questions relatives à l'établissement et au maintien des défricheurs sur les terres neuves.

Ces réunions, qui se sont déroulées dans un esprit de parfaite coopération, se sont révélées très fructueuses. Plusieurs décisions ont été prises qui auront pour effet de rendre plus effective encore la politique d'établissement. Durant leurs délibérations les chefs de districts ont conféré avec la plupart des chefs de services.

Le ministère de la Colonisation compte onze chefs de districts, soit : MM. Luc Morin, de La Sarre; Maurice Rivard, d'Amos; Léon Sylvestre, de Rouyn; André St-Germain, de Québec; Fidèle Gagnon, de Montréal; Jean-Baptiste Lavoie, de Notre-Dame-du-Lac; Paul Leclerc, de Ste-Germaine de Dorchester; Armand Tremblay, de Chicoutimi; Almanzor Beaulieu, de Rimouski; Ludger Cayouette, de New-Carlisle; et Arthur Royer, de Mistassini. Seul M. Royer, retenu par la maladie, n'a pu assister à la réunion.

Souhaits aux Cercles des Jeunes Eleveurs du Bas St-Laurent



M. P.-E. Côté

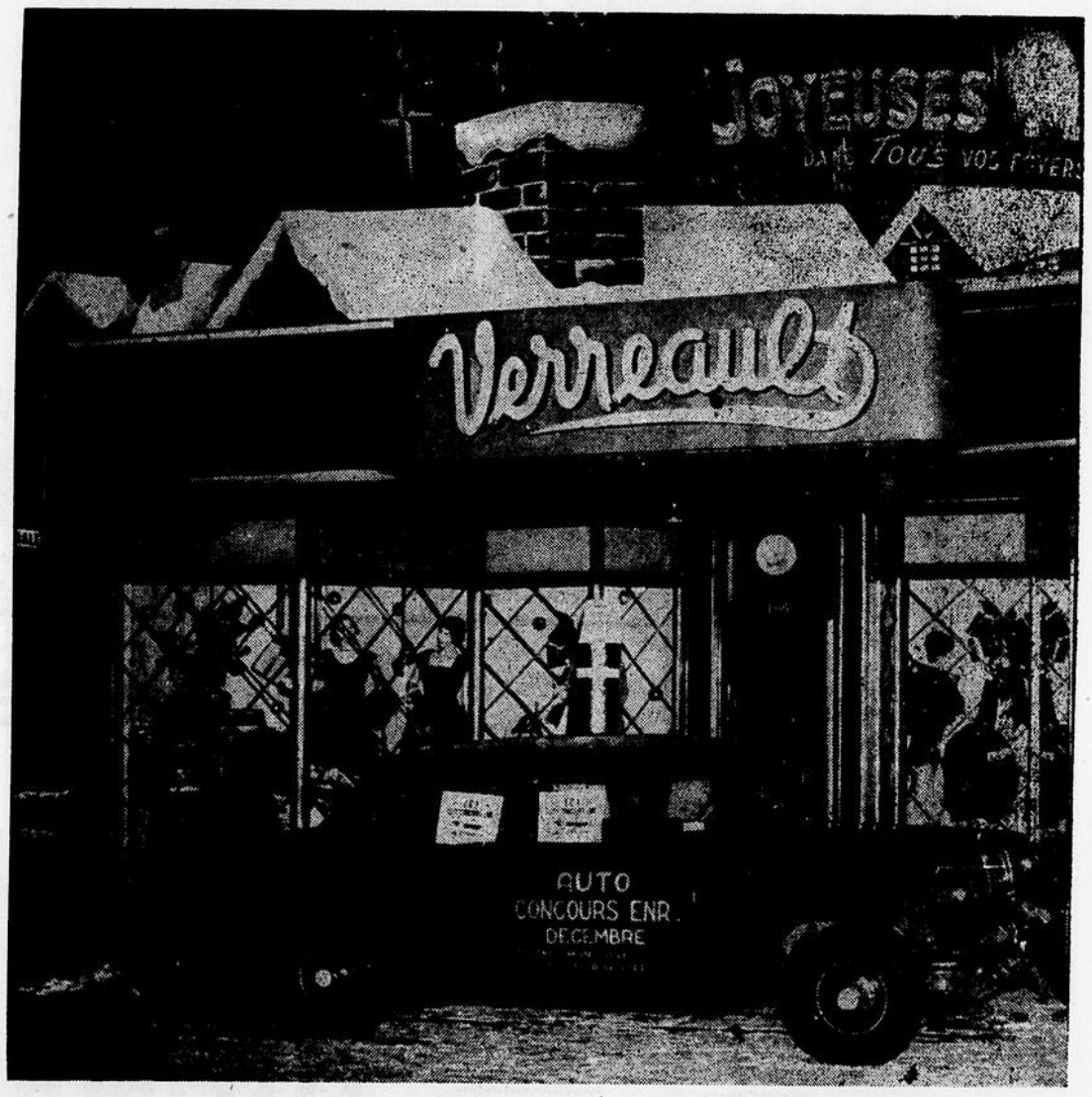
Les cercles de Jeunes Eleveurs devront changer d'administrateurs et de surveillants immédiats avec l'année 1956, dans le Québec.

Avant de laisser la responsabilité de ce mouvement à mes confrères du ministère provincial d'Agriculture, je me dois, après dix années consacrées à ce travail éducatif des jeunes ruraux, de saisir cette fin d'année 1955, pour souhaiter à tous les Jeunes Eleveurs du district du Bas St-Laurent un plein succès dans leurs activités en 1956 et dans l'avenir.

Je vous souhaite également, à cette occasion, une Bonne et Heureuse Année.

P.-E. Côté, agronome, Propagandiste Fédéral en Industrie Animale, district du Bas St-Laurent.

PREMIER GAGNANT DE AUTO-CONCOURS



On voit ci-dessus la première automobile d'AUTO-CONCOURS INC. (gagné le 15 décembre), photographiée devant le magasin Verreault Ltée, de Rimouski, abondamment décoré pour la période des fêtes. Cette auto a été gagnée par M. J.-A. Darisse, de Rivière-du-Loup. Le concours se continue et l'attribution de la seconde auto, une "Pontiac", se fera le 31 décembre. Faites vos achats au magasin Verreault, de Rimouski, et inscrivez-vous pour participer à "Auto-Concours".

Le Président

et la direction vous remercient de votre patronage 1955



LE SERVICE
FORD
MONARCH
BOMBARDIERS
TRACTEURS
PIÈCES
SERVICE
CHROME
MOTEURS
ETC.
LE PLUS COMPLET DE LA PROVINCE

Espèrent continuer a vous servir en 1956

ET VOUS SOUHAITENT, DE MÊME QUE

le Personnel....



N'APPARAISSANT PAS SUR CETTE PHOTO: MLLE. ELEONARD LAVOIE, MARCEL CARON, P.-E. BERUBE, CAROL GAGNÉ, ALPHONSE VAILLANCOURT, NAP. POIRIER, CLEMENT OUELLET ET JEAN-EUDES LAVOIE.

une BONNE et HEUREUSE ANNÉE

DIONNE Automobiles Inc.

RIMOUSKI MONT-JOLI

Nos ENFANTS et nos ECOLES

Ecole Dubé, St-Robert

TABLEAU D'HONNEUR
(Novembre)

8e année : Robert Alain, Gilbert Michaud, Raymond Roussel, Gabriel Bélanger, Benoît Lacasse.

7e année A : Jean-Guy Lévesque, Jean-Louis Dumais, Gilbert Plourde, Pierre-Paul Michaud, Robert Sirois.

7e année B: Jean Morin, Guy Lévesque, Ghislain Lavoie, Yvon Dubé, Richard Chénard.

6e année A : Donald Lavoie, Rodrigue St-Pierre, André Lepage, Louis-Jacques Martin, Jean-Yves Dubé.

6e année B : Raymond Tudeau, Serge-Eric Mercier, Paul-Emile Durette, Michel Paradis, Roger Dumas.

6e année C : Carol Duchesne, Jean Desrochers, Gaétan Turcotte, Fernand Boulanger, Gaétan Belzile.

5e année A : Michel Lacasse, Léo Côté, Maurice Dubé, Carol Roussel, Réginald Michaud.

5e année B : Gérald Moisan, Marc-André Hins, Gilles Gagné, Valère Bellavance, Jean-Claude Voyer.

5e année C : Serge Lavoie, Pierre Morin, Ghislain Madore, André Plourde, Jean-Yves St-Pierre.

4e année A : Jean-Paul Morneau, Normand Lévesque, Gérard Michaud, Pierre Morest, Henri-Louis Albert.

4e année B : Jocelyn Pigeon, Jacques Lizotte, Claude Boulanger, Yvon Lévesque, Ghislain Jean.

3e année : Jacques Lemieux, Réal Morissette, Gratien Lavoie, Marcel Viens, Raymond Rioux.

Ecole Sacré-Coeur

TABLEAU D'HONNEUR
(Novembre)

10e année : Roger Desrosiers, Pierre Robichaud, Raymond Bélanger, Julien Paulin, Jacques D'Astous.

9e année A : Gilles Lévesque, Jean-Marie Richard, Jacques Morissette, Michel Morin.

9e année B : Rénald Fournier, Viateur Dechamplain, Claude Lauzier, Réal Allard, Rosaire Gagnon.

8e année A : Gilles Tremblay, Jacques Boutet, Pierre-Paul Roy, Raymond Parent, Robert Beaulieu.

8e année B : Jean Desrosiers, Luc Duquette, Georges Pelletier, Gilles Lorrain, Lionel Pelletier, Carol Ringuet.

7e année A : Jacques Lévesque, Denis Côté, Marcel Canuel, Pierre-Paul Fournier, Mario Canuel, Gilles Larouche.

7e année B : Pierre Dionne, Hugues Dionne, Valérien Côté, Gabriel Moreau, Alvin Roy.

6e année A : Pierre Lévesque, Gérald Garon, André Girardin, Michel Laliberté, Guy LeRossignol, Roland Collin.

6e anné B : Luc Caron, Ronaldo Boulanger, Robert Dubord, Réal Rouleau.

5e année A : Jacques Longchamp, Claude Caron, Marc Caron, Gratien Moisan, Gaétan Lévesque, Jacques Beaulieu.

4e année : Réal St-Laurent, Serge Desrosiers, Raymond Lavoie, Carol Gosselin, Yvon Lorrain.

3e année : Jean-Claude Garneau, Luc Vézina, Jean LeRossignol, Robert Lepage, Lucien Collin, Yvan Vézina.

2e année : Ronald Lévesque, Michel St-Pierre, Robin Kirallah, Gérald Poirier, Carol Slater, André Gagné, Jean Garon.

1ère année : Jean-Michel Savoie, Lucien Côté, François Neilson, Alain Perreault, Réginald Poirier, Gérald Labonté.

Trois-Pistoles

COUVENT JESUS-MARIE
Concours de novembre

1ère année A : Monique Delisle, 99%; Nicole Côté, 99%; Béatrice Rioux, 99%.

1ère année B : Miella Côté, 99%; Céline Rousseau, 96%; Céline Rioux, 96%.

2e année A : Micheline Lepage, 96.6%; Claire D'Auteuil, 96.6%; Danièle Turcotte, 96.3%.

2e année B : Noëlla Rioux, 97.6%; Madeleine D'Amours, 97%; Liette Gagnon, 96.6%.

3e année A : Micheline Lévesque, 97%; Jacqueline Michaud, 96.6%; Nicole Belzile, 96%.

3e année B : Andrée Lévesque, 98%; Marie-Huguette D'Amours, 97.8%; Louise Lindsay, 97.3%.

3e année C : Ginette Turcotte, 98%; Denise Côté, 96%; Louise Lebel, 93.7%.

4e année A : Céline Rioux, 97%; Claudette Gagnon, 95%; Huguette D'Amours, 91%.

4e année B : Lise Dumont, 94.5%; Lise Lebel, 93.7%; Jocelyne Belzile, 93.7%.

5e année A : Lise Belzile, 95.7%; Andrée Boucher, 95.7%; Claudette Plourde, 89%.

5e année B Lise D'Amours, 95%; Pauline Lévesque, 90.5%; Nicole Soucy, 89.8%.

6e année A : Huguette Plourde, 97%; Mireille Morin, 91.7%; Françoise Rioux, 86.7%)

6e année B : Lisette D'Amours, 93%; Jeannine Paradis, 91%; Michèle D'Amours, 89%.

7e année A : Danièle D'Amours, 93.6%; Madeleine Belzile, 84.1%; Pauline D'Amours, 79.4%.

7e année B : Ginette Martel, 91%; Diane Morin, 86.7%; Ginette Sirois, 84.5%.

8e année : Marielle Rioux, 86.1%; Pierrette Rioux, 82.9%; Marie-Claire Pettigrew, 78.6%.

9e année : Dina Bélanger, 92.6%; Marcelle D'Amours, 85.9%; Lucette Rioux, 83.9%.

La couleur à l'école

La petite école du rang n'est plus traditionnellement rouge. Ce qui ne veut pas dire que la couleur n'a plus sa place dans l'enseignement. Bien au contraire, puisque les couleurs des écoles sont maintenant choisies dans un but précis.

Des agencements de couleurs, qui favorisent la réflexion de la lumière, préviennent la fatigue visuelle, source d'une foule de problèmes scolaires et médicaux. La couleur encourage aussi les enfants à étudier en rendant les classes plus agréables, d'aspect plus invitant.

Une classe moderne typique aura, par exemple, un plafond blanc, des murs corail, un linoléum bleu et des meubles jaune pâle. Quelle amélioration sur les murs chamois, les planchers sombres et les meubles vernis d'il y a 10 ans à peine.

L'emploi de la couleur en vue de créer une atmosphère favorable à la santé et au moral s'appelle le "conditionnement par la couleur". Les écoles font maintenant appel à des experts en ce domaine pour s'assurer que les élèves travaillent dans les meilleures conditions possibles.

Ces conditions doivent aussi être présentes au foyer puisque l'enfant y étudie après les heures de classe. Il importe que l'étudiant ait un coin tranquille pour travailler; le vivoir ne saurait convenir car les distractions y sont trop nombreuses. La chambre à coucher est idéale à cette fin : on peut la décorer au goût de l'enfant pour qu'il s'y sente vraiment chez lui.

En décorant une pièce qui doit servir à l'étude, il faut tenir compte des couleurs réfléchissant différemment la lumière. La fatigue visuelle, les maux de tête et la lassitude résultent souvent d'un manque de lumière. Des études ont révélé que les enfants travaillant dans des classes où la lumière est bien distribuée apprennent plus vite et se fatiguent moins rapidement. Il en est de même à la maison. Un éclairage approprié s'impose, mais il faut aussi une peinture qui réfléchisse bien la couleur.

Le blanc prime parce qu'il réfléchit 80 pour cent de la lumière qui le frappe. L'ivoire pâle ou le crème sont presque aussi efficaces. Beige rosé, jaune citron, saumon, vert pâle et gris clair sont des teintes qui conviennent aux salles d'étude parce qu'elles réfléchissent au moins 50 pour cent de la lumière projetée sur elles. D'autre part, il faut éviter dans ces pièces le gris moyen, le bleu pâle, le rose foncé et toutes les teintes plus soutenues.

Avant d'arrêter votre choix, prenez en considération l'orientation et la grandeur de la pièce. Une pièce exposée au nord ou à l'est bénéficiera de tons chauds comme jaune pâle ou saumon. Les verts et gris, plus frais d'apparence, sont tout indiqués pour les pièces exposées au sud et à l'ouest. Les couleurs fraîches "agrandissent" aussi une pièce.

En appliquant ces principes très simples à la décoration d'une salle d'étude pour vos enfants d'âge scolaire, vous contribuerez à leur réussite en classe parce que leçons et devoirs deviendront presque un plaisir !

LES ENFANTS ET LES ACCIDENTS

Alors que les enfants sont à l'abri des maladies contagieuses, ils sont toujours exposés aux accidents de la circulation. Et pourtant, ce n'est pas toujours la faute de l'automobiliste. Beaucoup d'enfants sont tués ou estropiés par des autos par leur propre faute. L'automobiliste avance à une allure modérée et en faisant attention, lorsqu'un enfant sort de derrière un obstacle ou arrive dans la rue en traîneau, en bicyclette ou en voiturette, sans qu'on puisse l'éviter. On ne peut pas s'attendre que les enfants se rendent compte des dangers de la circulation; mais on devrait les empêcher de se servir de jouets dans des endroits où ils peuvent causer des accidents. Les parents devraient donner le bon exemple en observant les signaux lumineux de circulation, lorsqu'ils sont à pied ou qu'ils conduisent une automobile. Les professeurs insisteront sur les dangers de se promener dans la rue en bicyclette, en voiturette ou en traîneau.

Souhaits de la Féd. des Professeurs et des Institutrices du diocèse



Puisse le grand jour de la Nativité du Divin Enfant rallier les esprits et les coeurs de bonne volonté vers le but primordial de l'éducation : "L'enfant", qui doit avant tout faire la gloire de Dieu, et sûrement le bonheur et le mérite de ceux qui auront accompli courageusement les responsabilités de son éducation.

A tous ces responsables de l'éducation de l'enfant, nous sommes heureux, qu'au moins une fois l'an, les Fêtes nous permettent de leur exprimer en toute sincérité nos meilleurs souhaits de Bonne et Heureuse Année, dans la Paix, la Justice et la Charité.

Oscar Carrier, président.

UNE PETITE FORTUNE

vous passera dans les mains durant les quelques années à venir. COMBIEN de cet argent conserverez-vous ? Vous pouvez aisément, avec un PLAN INVESTORS SYNDICATE, mettre de côté une partie substantielle de tout cet argent. Pour plus de renseignements, consultez votre représentant INVESTORS SYNDICATE OF CANADA LTD.

J. E. ALLARD, gérant de district.

3, rue Langlais, Tél. 50-3

Trois-Pistoles.

J. A. BELANGER,

403-B St-Germain

Tél. 2077

Rimouski.

INVESTORS Syndicate OF CANADA LIMITED

Paul Dionne
Décoration d'intérieur
Rembourrage
Draperies
Angle 1ère rue du Camp
Avenue Cathédrale
Résidence : 36 St-Pierre
Tél. 2481

Pour mes revues et journaux
La ou je peux choisir à mon aise ce que je veux, C'EST A
Riki-News Enr.
127 ST-GERMAIN
Coin Rouleau

OHÉ, Schooner !



C'est l'étonnante NOUVELLE LAGER-
Rafraîchissante comme la brise du large !
Un produit de la Brasserie Oland
55-22F

Le Centre Marial Canadien
VOUS SOUHAITE UNE
Heureuse et Sainte Année

Que nous réserve 1956 ? Dieu le sait. N'oublions pas qu'il nous appartient à chacun que cette nouvelle année soit la plus belle et la plus féconde de notre vie. La divine Providence nous accordera à chacun les grâces dont nous avons besoin pour grandir en sainteté et mieux atteindre notre fin dernière : à nous de profiter de ces grâces, de n'en perdre aucune.

Cette nouvelle année sera, du point de vue spirituel, ce que nous aurons voulu. Certes, il ne nous appartient pas de deviner les événements de ces prochains douze mois; nous ne pouvons prévoir toutes les joies ou les catastrophes dont seront chargés ces douze mois qui viendront: Dieu conduit le monde comme Il l'entend. Et personne ne peut prévoir les inondations, les ouragans, tous les fléaux qui peuvent surgir au cours d'une année. Le grand Maître, c'est toujours Dieu, et les forces de la anture sont entre ses mains.

Mais, d upoint de vue spirituel, nous pouvons être assurés que cette prochaine année sera un trésor pour el ciel, si nous le voulons. Et qu'arrivent des événements heureux ou des croix, nous savons que nous pouvons faire profiter les uns et les autres à notre sanctification, si nous le voulons.

A vous, chers lecteurs, le Centre Marial Canadien, grâce à la si bienveillante collaboration des journaux, depuis plus de huit ans, peut encore vous présenter à l'aube de l'Année Nouvelle ses voeux les plus fervents. Que cette Année marque pour chacun de vous une montée, dans la lumière, un succès dans la prospérité matérielle, si Dieu le veut, une pleine réussite spirituellement, pourvu que vous le vouliez aussi. Le succès de chacune de nos vies nous appartient en propre : Dieu ne force jamais notre libre volonté.

Nous avons tous vu ce que les quinze dernières années ont apporté au monde : à nous, éclairés par ces événements universels, de nous tourner une fois pour toutes du côté de Dieu, pour que sa miséricorde nous ouvre par Marie Reine de la paix, ses entrailles de bonté. A nous, par notre pureté, de faire que le monde devienne plus respirable, et que les propagandes de vice cessent leurs ravages. A nous, par notre charité, de faire qu'il y ait plus de obnheur sur la terre, et que les déshérités de la vie puissent eux aussi goûter un peu plus de joie et de réconfort. A nous, par notre humilité, de faire que l'orgueil et l'esprit d'indépendance soient en régressioi, afin que le message de la Crèche puisse enfin toucher le coeur de tous.

A nous d'aimer davantage notre Mère la Sainte Eglise, afin de partout al représenter comme des fils soumis et aimants, et de ne jamais, par nos lâchetés et nos manquements, faire qu'une seule âme se détourne de la foi. A nous d'imiter mieux Jésus, Marie et Joseph, la Sainte-Famille, et de faire que nos foyers soient vraiment des cénacles de joie, de paix, de pureté et de vie intérieure. A nous de forger nous-mêmes, par notre ferme volonté, cette année nouvelle. Pour le reste, abandonnons-nous avec confiance au Seigneur qui sait bien tout ce qu'il nous faut. Le Centre Marial Canadien vous offre ses voeux plus ardents que jamais, demandant à Dieu pour chacun de vous un véritable coeur d'apôtre et de saint, prêt à toutes les tâches apostoliques que le Saint-Père et nos Evêques attendent de nous. Recherchez avant tout le Royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît. C'est Jésus qui l'a promis. Heureuse et Sainte Anéée.

N'IMITEZ PAS LA MARMOTTE

L'hibernation dans un espace chaud et probablement privé d'air convient à la marmotte et aux écureuils. Mais les êtres humains ont besoin, l'hiver, d'air pur et d'exercice. Même les personnes âgées doivent faire des promenades à l'extérieur, chaque jour que le temps le permet. Sur un sol enneigé, on portera des semelles en caoutchouc munes de crampons. La canne rend la marche plus facile.

Ce qu'on devrait savoir avant de prendre un laxatif

Ex-Lax est très efficace—mais son action est douce. Il agit sans affaiblir et sans créer de malaise. Après l'avoir employé, vous ne serez aucunement incommodé.

— il n'est pas trop fort!

Ex-Lax peut être pris en toute confiance. Il goûte le chocolat fin et produit invariablement l'effet désiré.

— il n'est pas trop doux!

Ex-Lax ignore les extrêmes. Il agit sans violence—mais avec efficacité. En d'autres mots, Ex-Lax tient

— le juste milieu!

EX-LAX

Le laxatif chocolaté

Seulement 15¢ et 35¢

AUTO "PONTIAC"

Gagnez votre auto en magasinant chez Verreault

INSCRIVEZ-VOUS

NOUVEAU DE PARIS

"CRÈME PÉDESTRE"

POUR LE MAL DE PIEDS



$2.00 LE TUBE

ÉCRIVEZ À

BOITE POSTALE # 58 STATION N-MONTRÉAL

Pour les Fêtes

"Ça ravigote"



52272

EN BOUTEILLES SEULEMENT

* ACHETEZ-EN AUJOURD'HUI POUR TOUTE LA FAMILLE *

CENT POUR CENT! Par Cinquante



". . . et le combat cessa, faute de combattants!" Une hécatombe pareille doit se célébrer avec une bonne bouteille de Labatt '50' bien fraiche. Quelle bière remarquable! (Pas étonnant d'ailleurs, car elle est *plus légère* et *plus moelleuse* que les autres.)
Laissez faire '50'! Pour la soif de tous les jours comme pour les grandes occasions, dites: "Cinquante!" Vous ne le regretterez pas.
La Brasserie Labatt.



LABATT

AVEZ-VOUS ESSAYÉ LE NOUVEAU "Pac-à-trois" LABATT?

3 grosses bouteilles • Facile à porter • Ne coûte pas plus cher

VOYEZ-LES ET CONDUISEZ-LES AUJOURD'HUI!

La superbe **PONTIAC** 1956 ET La nouvelle **BUICK** 1956

Des valeurs inégalées GENERAL MOTORS



UNE VISITE AU SALON DE

Soucy Automobiles Inc.

PEUT EGALEMENT VOUS FAIRE L'HEUREUX GAGANT DE

$25.00

Vous n'avez qu'à inscrire votre nom et votre adresse sur une formule que l'on vous remettra et la déposer ensuite dans une boite scellée pour cette fin.

INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT

Soucy AUTOMOBILES INC.

145 ST-GERMAIN — RIMOUSKI TEL.: 4815

LE PLACEMENT DES CAPITAUX EN VUE DE NOTRE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

CONFERENCE DE M. FRIDOLIN SIMARD DEVANT LA CHAMBRE DE COMMERCE DE RIMOUSKI.

(Suite et Fin)

Quelle est la part des nôtres

Quelle est notre participation dans ce mouvement industriel en tant que groupe ethnique ? Dans l'ensemble de cette étude que je fais avec vous, je ne me suis pas appliqué à traiter exclusivement le point de vue canadien-français mais aussi bien le point de vue du Québec en général. Cependant, il est bon de se demander, puisque je m'adresse plus particulièrement à un auditoire de langue française, quelle est la part prise par les nôtres dans l'exploitation et le partage de ces richesses. Je n'ai pas de statistiques à offrir dans ce domaine, car les statistiques sous ce rapport sont extrêmement rares Quelques sociologues et économistes ont bien fait quelques recherches qu'ils nous ont livrées dans des ouvrages dont la lecture est extrêmement intéressante, mais les conclusions, tout en étant d'un haut intérêt, manquent de précisions.

Exemples de réussites

Je me bornerai donc à ctier quelques exemples, choisis parmi des dizaines d'autres, de Canadiens-français qui ont réussi dans les affaires d'envergure considérable, dans la finance et dans l'industrie, prouvant par là que nous possédons les talents et les aptitudes nécessaires pour l'administration des grandes affaires. Et nous avons des exemples fameux pour illustrer cette prétention.

Dans l'industrie minière, qui a attiré dans notre province des capitaux de toutes les parties du pays et de l'étranger, quelques-uns de nos compatriotes ont réussi à se hisser au premier plan. Les frères Beauchemin, de Montréal, autrefois de l'Abitibi, ont réussi à édifier tout un empire minier qu'ils administrent et contrôlent avec le concours d'hommes d'affaires canadiens-français et anglo-canadiens.

Dans les services publics, je ne citerai qu'un nom et c'est celui d'un compatriote que vous connassez bien puisqu'il habite ici et je veux nommer l'honorable Jules Brillant, conseiller législatif, qui a développé dans votre région un réseau de services publics représentant une section importante de la vie économique du Bas du Fleuve. A Sorel, **dans les chantiers maritimes** et autres industries connexes, les frères Simard se distinguent par une hardiesse intrépide et un sens aigu de l'organisation industrielle et financière. A Montréal, les frères Miron opèrent de vastes chantiers de construction qui démontrent encore une fois l'aptitude de nos hommes d'affaires canadiens-français à se débrouiller et à mettre en oeuvre des affaires d'une envergure dépassant la moyenne ordinaire. Dans la chaussure, nous comptons plusieurs des nôtres qui contrôlent effectivement cette industrie. A Plessisville, dans la machinerie industrielle, nous avons M. Forand, de Forano. Dans le commerce de détail, Dupuis Frères. Dans la finance, Beaubien, Crédit Interprovincial, J.-T. Leclerc.

Saisir la chance au passage

J'entendrai peut-être dire demain : "ces gens-là ont été chanceux". Je ne suis pas de ceux qui croient à la chance comme facteur essentiel de réussite. Tous nous avons des opportunités ou chances qui s'offrent gratuitement, et cela dans toutes les sphères de la société. A nous de ne pas les laisser passer. Si l'un de vous me demandait un conseil là-dessus je dirais: **Ayez l'oeil ouvert et vous saisirez ces chances; soyez optimiste et vous les réaliserez.**

Osons davantage

Mais ces exemples que je viens de vous donner ne représentent en somme qu'un commencement, qu'un embryon de développement économique véritable, par les nôtres et pour les nôtres. Nous ne devons pas nous arrêter là puisque nos premiers essais s'avèrent une réussite complète. Il nous reste à rassember nos énergies, rassembler nso capitaux et à oser avancer davantage. Un élan considérable a été donné dans ce sens depuis le début de ce siècle. Jusque là, nous avions travaillé à conserver notre héritage culturel et français et à affermir notre pouvoir politique. Nous avons senti à un moment donné la nécessité de nous assurer le pouvoir économique; l'un des premiers éveilleurs dans ce sens a été un représentant du clergé, et c'est l'Abbé Groulx qui, à travers ses oeuvres, a lancé ce mot chargé de dynamisme et qui résume toute sa doctrine : "Osons"! Ce qui veut dire qu'il fallait reprendre confiance en nous-mêmes, rassembler nos forces et les lancer à l'assaut de notre conquête économique. Nous avons osé. Aujourd'hui, je dis : Osons davantage.

Un peu plus tard, nul autre qu'un ancien évêque de Rimouski, l'illustre et regretté Mgr Courchesne, résumait dans une phrase lapidaire la même nécessité d'oser aller de l'avant : "Mêlons-nous de nos affaires, disait-il, mais mêlons-nous-en". Ce qui veut dire que nous ne devons pas envier les autres. Nous ne devons perdre notre temps à regarder en arrière mais nous devons plutôt nous occuper de no saffaires avec soin, laissant les autres s'occuper des leurs.

Il y a quelques années un autre représentant du clergé qui s'est penché lui aussi sur nos questions nationales et sur notre problème économique, le Père Arès, disait que "depuis longtemps, il nous a paru bon d'affecter à l'égard de la richesse qui nous échappait des airs dédaigneux et distants, sous prétexte que nous étions nés pour de plus grandes choses et que notre idéalisme nous classait, même dans notre pauvreté, à un rang supérieur". Le Père Arès ne voulait pas par là chicaner l'élite qui nous a jusqu'à la fin du dernier siècle appris à regarder vers le ciel; il voulait plutôt faire le point et indiquer aux Canadiens français qu'il était temps pour eux, leurs valeurs spirituelles étant bien enracinées dans le epuple, de se pencher un peu plus sur les valeurs matérielles et d'y prendre leur part, parce que les richesses matérielles sont utiles **même pour la conservation** de notre patrimoine national et favoriser notre évolution dans le monde moderne.

Je citerai encore un autre représentant du clergé, l'ancien archevêque de Montréal, Mgr Charbonneau, qui disait en 1943, devant les membres de la Chambre de Commerce des Jeunes de



Montréal, que "la religion souffre de ce que nous ne sommes pas une puissance économique". Et bien, n'est-ce pas assez d'appels pour que nous réagissions sans tarder.

Nos économistes sont venus à leur tour nous confirmer cette grande nécessité de travailler à conquérir la puissance économique. Esdras Minville, François Albert Angers sont parmi les principaux de ces économistes qui ont élevé la voix pour indiquer nos déficiences et nos possibilités. Ils ont étudié diverses façons pour notre groupe ethnique d'affermir son émancipation économique par une participation plus grande dans la grande industrie.

C'est François-Albert Angers qui, il y a quelques années, a lancé l'idée d'une Banque d'Affaires, idée qu'on a étudiée au Congrès provincial des Chambres de Commerce de Rouyn, en septembre dernier et qui a fait l'objet de nos discussions. Cette Banque d'Affaires, selon la définition de M. Angers, ce serait une sorte de consortium de nos organisations financières en vue de faire des investissements à longue portée pour créer de nouvelles sources de richesses et de profits. Ce genre de placement diffère sensiblement de celui auquel nous sommes généralement habitués, soit les obligations, les débentures, les prêts hypothécaires qui offrent plus de sécurité mais ne rapportent qu'un intérêt fixe — des rentes. Il comporte, de plus, des mises de fonds qui se comptent par dizaines et même par centaines de millions. De telles sommes ne se trouvent pas dans quelques portefeuilles individuels.

Banque d'Affaires

Mais, me direz-vous, où trouver de tels capitaux ? La Banque d'Affaires y pourvoirait. Tout d'abord cette Banque d'Affaires serait constituée des meilleurs cerveaux que nous comptons dans nos institutions financières : les banques, les caisses populaires, les compagnies d'assurance, les compagnies de fiducie, les maisons de courtage et de finance seraient appelées à y collaborer sur le plan administratif ainsi que dans la fourniture des fonds.

Financement de l'industrie lourde

Le but de cette Banque serait de financer le lancement d'industries lourdes où les possibilités sont immenses : par exemple, la production de machinerie industrielle, le raffinage des métaux, la sidérurgie et nombre d'autres que vous connaissez tout aussi bien que moi. Oh ! évidemment, une telle Banque, à ses débuts, aurait fort à faire pour se mettre sur pied tout d'abord, et consolider ensuite une position financière suffisamment forte pour impressionner le public et les placeurs d'argent. Son premier devoir serait de créer un climat favorable autour de son organisation, autour de ses titres, car pour financer des industries de grande envergure, la nouvelle Banque devrait lancer des émissions dans le public et se créer une clientèle. Ceci n'a rien d'impossible. Je me suis rendu compte par les relations que j'entretiens dans le monde financier et industriel que nos disponibilités sont plus grandes qu'on ne saurait le croire, à condition de savoir les trouver là où elles sont.

Reconversion des capitaux

Une fois lancée et bien organisée, cette Banque d'Affaires pourrait augmenter largement son apport financier en pratiquant la reconversion. Reconversion veut dire ici : récupération de nos capitaux actuellement éparpillés dans nos institutions comme les Commissions Scolaires, les Municipalités, les communautés religieuses, etc. Jusqu'ici nous avons cherché surtout la sécurité, comme je le disais au début. Notre bas de laine a servi à financer les institutions que je viens de nommer — auxquelles il faut ajouter les fabriques de paroisses — parce qu'à ce moment là nous avions le devoir impérieux de doter notre peuple d'unue structure sociale et culturelle à la mesure de ses apirations. Je comprends que nous aurions été plus habiles dans le temps, au lieu de chercher tout simplement un rendement de 3 ou 4 pour cent pour nos capitaux, de les placer plutôt dans des entreprises susceptibles de les faire multiplier rapidement, avec un minimum de risque.

Du même coup la Banque d'Affaires demanderait au capital étranger de souscrire les émissions de reconversion destinées à refinancer nos institutions. Une telle opération n'a rien de difficile, car à l'étranger comme chez nous, les épargnants sont légion qui cherchent avant tout la sécurité dans leurs placements. Et nous récupérerions ainsi des centaines de millions pour l'industrie. Ces millions rapporteraient désormais beaucoup plus que 3 pour cent au bas de laine car ils feraient surgir des villages nouveaux, des villes nouvelles, procureraient du travail à des milliers de travaillants, à nos techniciens, à nos ingénieurs, à notre jeunesse qui se prépare dans nos institutions d'enseignement.

Par le fait même, les rôles seraient renversés. Au lieu de laisser les étrangers souscrire seuls les capitaux dans l'industrie et le commerce, pour ensuite les contrôler et diriger notre économie, c'est nous qui, détenant les actions de notre grosse industrie, pourrions commander avec les grands de la finance.

Savez-vous que els Caisse Populaires à elles seules possèdent déjà une puissance très considérable qu'on ne peut pas ignorer. L'épargne dans nos Caisses Populaires représente aujourd'hui 300 millions de dollars dont presque la moitié, soit 122 millions, sert à aider à financer le gouvernement canadien, la province, les municipalités et les commissions scolaires. Il serait, il me semble, relativement facile de récupérer au moins une partie de ces millions pour les transformer en capitaux d'exploitation. Nos compagnies d'assurances, nos compagnies de finance et nos maisons de placements possèdent également d'autres sources qui pourraient être mises à contribution. Je ne prétends pas que la Banque d'Affaires servirait à financer nos entreprises industrielles. Loin de là ma pensée. Mais si nous ne commençons jamais, nous aurons besoin encore longtemps du capital étranger pour mettre en valeur nos immenses ressources.

Aux Chambres de Commerce de répandre ces idées

Je crois que le temps est venu de rassembler nos énergies et nos capitaux et d'éveiller l'attention de nos hommes d'affaires, de nos financiers et de nos industriels. Nos Chambres de Commerce peuvent faire beaucoup dans ce sens. J'ai bien l'intention de répandre cette idée au cours des vsites que je ferai cette année à nos divers groupes des Chambres de Commerce. Je vous invite et j'invite toutes les autres Chambres à se mettre à l'étude et à discuter ce projet de Banque d'Affaires. Je vous invite à en répandre l'idée autour de vous. Nous possédons chez nous les talents requis pour mettre un tel organisme sur pieds. Nous possédons des cerveaux assez vastes et solides pour lui donner dès le début l'élan indispensable à sa réussite. Nos hommes d'affaires ont l'esprit ouvert et averti. Il s'agit de trouver les capitaux et il est possible de les trouver. Une fois les capitaux réunis nos chefs d'entreprises, nos capitaines d'industrie sauront bien les faire fructifier.

Bâtissons notre avenir nous-mêmes

Membres de la Chambre, commerçants et hommes d'affaires, laissez-moi vous demander si nous allons continuer encore longtemps à confier aux autres le soin de bâtir notre avenir ? Ma réponse à moi est non Nous devons nous mettre à la tâche dès maintenant, résolument, avec les moyens qui sont à notre portée et dont je viens d'en esquisser quelques-uns. Nous voulons bâtir cet avenir nous-mêmes et nous y parviendrons, grâce à l'expérience acquise par notre travail dans tous les domaines, avec le concours et l'enthousiasme de notre jeunesse, qui veut prendre une part plus substantielle au progrès et au développement économique de notre collectivité. Nous aiderons par là notre province en général et notre groupe en particulier à tenir une place enviable dans notre belle patrie canadienne.

La tuberculose est assimilable à un accident; c'est une chose qui peut arriver à tout le monde, riche ou pauvre, vieux ou jeune. Mais, pour tout le monde également, c'est une chose qu'il est possible de prévenir — et vous pouvez vous-même y contribuer en achetant des timbres de Noël. Ils servent à défrayer le coût de cette prévention.

Beau choix d'hôtels et de motels, dans la région de Trois-Pistoles à Gaspé et dans la vallée de la Matapédia, à de bonnes conditions, de 15 à 40 chambres, avec ou sans licence. Pour plus de détails, communiquez directement avec

JACQUES MARTIN

COURTIER EN IMMEUBLES
Membre et directeur du bureau de direction de la Corporation des Courtiers en Immeuble de la Province de Québec.

140 de la Cathédrale Tél. 2426
RIMOUSKI

PETITES ANNONCES

Payable avant parution (spécialement pour les annonces par la malle)

.01 le mot — **Tél. 4231** — **minimum .25**

.03 en dehors de la région

Les petites annonces doivent nous parvenir avant 5 heures p.m. le MARDI

A VENDRE

Propriétés

A VENDRE : maison 12 pièces, grand terrain, chauffage à eau chaude. S'adresser à L.-G. Côté, 49, Ste-Marie, Rimouski.

A VENDRE : maison située rue Léonard, 2 étages, six pièces. Bonnes conditions. S'adresser à 382, rue St-Germain, Rimouski, tél. 4417.

A VENDRE : bâtisse de 100' x 45', avec voie d'évitement (siding), située à 187 de l'Evêché, Rimouski, voisine du bureau de l'express. Bon poste pour entreposage et commerce. S'adresser à la Société Coopérative Avicole, Rimouski, tél. 2316.

Autos

A VENDRE : Austin 1949, bon moteur, 3 pneus neufs, très propre. S'adresser à 118, 4e rue, Rimouski.

Divers

A VENDRE : bois de chauffage débité en 1 pouces. S'adresser à Rosaire Dumais, tél. 4118, Rimouski.

A VENDRE : très bon poêle aux bois et charbon et deux ronds pour le gaz propane, marque "McClary", en très bonne condition. Prix d'aubaine, visible chez Anselme Côté, demander monsieur D'Amours, ou téléphoner à 3080, Rimouski.

A VENDRE : Machines à coudre usagées, SINGER, WHITE, NEW WILLIAMS, à partir de $20. S'adresser au Centre de Couture Pfaff, Gontran Ouellet, propriétaire, 98, ave Léonidas, tél. 4557, Rimouski.

A VENDRE : lot de poêles émaillés de seconde main, en parfait état : L'Islet, Bélanger, Renfrew ,etc., etc. L'assortiment est très bon. Venez faire votre choix chez Robert Desureault, 322 rue St-Germain, tél. 3216.

A VENDRE : lot de laveuses électriques : Blackstone, L'Islet, Connor, etc., etc., usagées mais en bon état de service. Chez Robert Dessureault, marchand de meubles, 322 rue St-Germain, Rimouski, tél. 3216.

PIANO A VENDRE : en très bonne condition, remis à neuf, vraie aubaine. S'adresser à tél. 5075, Rimouski.

A VENDRE : poêle "Gurney" avec brûleur à l'huile "Breeze" en parfaite condition. Prix d'aubaine. Cause départ. S'adresser à tél. 3815, Rimouski.

A VENDRE : poêle et fournaise usagés, très propres, en bon ordre. Aussi, terrain 50 x 70, puits d'eau de première classe, à Rimouski-Est, près église et couvent. S'adresser à M. Fortunat Marcheterre, tél. 3853, Rimouski-Est.

A VENDRE : à prix d'aubaine, étagère, comptoir en veneer 30" de large par 8' de long, ainsi que comptoir vitré et remèdes brevetés. S'adresser, après 6 heures, le soir, à 605, St-Germain-Est, tél. 3671, Rimouski.

PERRUCHES ET SERINS "Hartz Mountain" (allemands) garantis bons chanteurs, aussi cages, pied, bain, nourriture, livres pour le soin des oiseaux. S'adresser à Charles Durette, 72, de la Cathédrale, Rimouski.

A LOUER

Chambres

A LOUER : vivoir et chambre meublés ou non. S'adresser à 349, rue St-Germain, Rimouski, tél. 3441.

CHAMBRE A LOUER, à 15, ave St-Louis, tél. 4881, Rimouski.

A LOUER : logement de 5 pièces non chauffées plus chambre de bain, pour famille de 2 enfants ou 3 ou 4 grandes personnes. S'adresser à Pierre Dubé, 37, rue St-Robert, Rimouski.

A LOUER : grandes chambres, doubles ou simples, meublées et chauffées avec radiateurs, usage bain et téléphone. Endroit tranquille Conviendrait pour étudiant ou employé de bureau. S'adresser à 108, avenue de la Cathédrale, tél. 3219

CHAMBRE A LOUER, à 761, rue St-Germain; aussi plein-pied 2 appartements, ainsi que chambre et salon. S'adresser à Roméo Ouellet, tél. 2898.

CHAMBRE ET PENSION offertes à 26, rue St-Paul, Rimouski. Bon chez-soi, confort moderne, prix modiques, usage du téléphone. Venir ou téléphoner à 3359, Rimouski.

CHAMBRE ET PENSION, avec lavabo, usage de la salle de bain et du téléphone. S'adresser à 109, rue St-Laurent (en face du Colisée), Rimouski. Tél. 5387.

A LOUER, chambre, avec pension si désirée, pour monsieur seulement, à 63, rue St-Pierre, Rimouski. Tél. 4271 ou 3800.

CHAMBRE A LOUER et pension si désirée, bon chez-soi. S'adresser à 62-B, de l'Evêché, Rimouski, tél. 4272.

CHAMBRE ET PENSION. S'adresser à tél. 4796, Rimouski.

CHAMBRE A LOUER, dans famille sans enfant, à 57, rue Rouleau, tél. 4614, Rimouski.

Logements

A LOUER : 2 pièces (cuisine et chambre meublées, chauffées et éclairées) pour couple sans enfant. Usage du téléphone, eau chaude et froide. S'adresser à tél. 2091.

A LOUER : logement chauffé, 4 pièces plus chambre de bain. S'adresser à 7, rue Notre-Dame, Rimouski, tél. 4435.

A LOUER : logement de 4 pièces plus chambre de bain. Chauffé si désiré. S'adresser par téléphone à 2488 ou 3183, Rimouski.

A LOUER : appartement de 3 pièces meublées et éclairées, usage du téléphone, ou pension privée, à 11, St-André, face à la porte principale, hôpital de Rimouski, tél. 4301.

A LOUER : bungalow de 4 pièces, plus chambre de bain, eau chaude et froide, confort moderne, garage privé. Libre le 1er janvier. S'adresser par tél. à 4395.

A LOUER : logements de 5 pièces, dans le centre de la ville, libres les 1er et 15 décembre. S'adresser à J.-Adélard Garon, 104, St-Germain, Rimouski, tél. 3410 ou 5289.

A LOUER : magasin Dechamplain Enr., 212, rue St-Germain, Rimouski. S'adresser à M. Emile Dechamplain, tél. 2455.

MAGASIN A LOUER, à l'angle des rues Rouleau et St-Germain : 30 x 45. Libre le 1er mai. Chauffé. S'adresser au Magasin de Fourrures Dionne, 125, St-Germain, Rimouski, tél. 3200.

LOGEMENT A LOUER : 3 pièces, libre immédiatement. S'adresser à 48, St-Robert, Rimouski, tél. 2588.

LOGEMENT A LOUER : 4 pièces au premier plancher. S'adresser à 34, rue Dollard, Nazareth, Rimouski, tél. 2847.

A LOUER : 2 pièces chauffées, avec garde-robes spacieux, plus usage du téléphone et de la salle de bain, pour demoiselles ou couple sans enfant. Libres le 15 novembre. Le propriétaire n'a pas d'enfant. Signaler 5329.

ON DEMANDE

STENO-DACTYLO expérimentée demandée. Bon salaire, bonnes conditions de travail. Ecrire à C. P. 155, Rimouski, ou téléphoner à 4231.

MAISON A VENDRE



Pourquoi vous égosiller ?
Nos annonces classifiées diront votre message à 30,000 lecteurs.

POUR TOUTE DEMANDE DE CHANTEUSE dans la chansonnette, adressez-vous à Marcelle Turcotte, 11, Evêché, Rimouski, tél. 3420.

BONNE DEMANDEE, pour maison privée à Montréal. Bon salaire. S'adresser à H. Lenet, 4726, Carleton, Montréal, P. Q.

DEMANDE IMMEDIATEMENT : détaillant Rawleigh dans RIMOUSKI. Ecrivez Rawleigh's, Dept. L-597-R, Montréal, P. Q.

BONNE DEMANDEE pour travailler dans une maison privée. Devra coucher chez elle. Dimanche libre. S'adresser par tél. au No 4145, Rimouski.

BONNE DEMANDEE, pour service général dans une famille de six enfants en bas âge. La connaissance de la cuisine n'est pas nécessaire. S'adresser à Mme Georges Santerre, 110, rue St-Germain, Rimouski, tél. 4954.

JEUNE FILLE demandée pour service domestique dans une famille de Rimouski. S'adresser à Mme Bertrand Ross, 10, rue St-André, tél. 2142.

LETTRAGE : TOUS GENRES DE LETTRAGE COMMERCIAL ET AU SCOTCHLITE. ADRESSEZ-VOUS A EMILIEN ALAIN, 83, rue St-Robert, tél. 3277.

AUBAINE : meubles neufs ou usagés. Vente et service télévision "Electrohome". Vendons et échangeons meubles de toutes sortes. Occasion exceptionnelle de vous procurer de bons meubles à très bon marché, aux Enchères Cherrier, 1 rue Rouleau, angle St-Germain, tél. 4373.

LOGEMENT DEMANDE, par couple sans enfant, 6 pièces chauffées. S'adresser à tél. 3327, local 5, Rimouski.

Divers

HOROSCOPE — Une vieille tzigane peut vous dire par votre écriture votre caractère et vos chances en amour, travail, affaires, avenir. Envoyez votre âge, 6 questions et $1.00. Mme Marguerite Bailly, Indian Reserve, Pointe-Bleue, Lac St Jean. P.Q.

PLOMBIER — Pour tous vos travaux de plomberie en général, adressez-vous avec confiance à Jean Yockell, entrepreneur en plomberie, 22, rue Tessier, Rimouski. Tél. 3769. Montréal.

ATTENTION : à tous les lundis soir, à 8 heures, soirée-bazar à la salle paroissiale St-Robert, sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste.

SERVICE DE GARDE-MALADE privée. S'adresser à tél. 5456, Rimouski.

ATTENTION : venez voir les nouveaux REFRIGERATEURS INTERNATIONAL, modèles 1956, en montre chez André Bellavance, boul. St-Germain, Nazareth, tél. 2747, Rimouski. Conditions faciles de paiement.

AIMEZ-VOUS LA VENTE ? Si oui, opportunité de faire $50 à $75 par semaine avec notre agence de produits de beauté et nécessités diverses. Détails sur demande à FAMILEX, Dépt D, Station C, Montréal.

A SOUS-LOUER : d'une locataire occupant grand appartement chauffé situé centre Rimouski, chambre à coucher, cuisine et salon confortablement meublés. Téléphoner, le soir, à 4850, Rimouski.

ABSENT

Le Dr J.-M. Guay sera absent de son bureau du 3 au 24 janvier 1956.

Les Frères missionnaires

Les Frères en missions doivent être prêts à exécuter n'importe quelle tâche. Certains d'entre eux arrivent en Afrique avec une spécialité; en fait, c'est le besoin qui décide, sur place.

Tel qui fut mécanicien d'élite est mis, dès son arrivée, en présence d'une construction dont il devra diriger l'achèvement. Ce n'est pas, pour lui, le moment de loucher vers les vénérables motocyclettes de ses confrères; si elles sont fatiguées de courses apostoliques, elles ne sont pas pour cela pressées de se confier à ses soins. Ce qui presse, c'est le bâtiment. Le temps de faire de la mécanique viendra peut-être quand l'ex-mécanicien aura pris goût à la construction.

Cela ne signifie pas que les Chefs de Missions mettent le Frère à tel travail, justement parce qu'il ne le connaît pas ou ne l'aime pas. Non, mais les occasions de pratiquer tous les métiers les uns après les autres, ou en même temps, se présentent d'elles-mêmes. Tout simplement, les Frères comme leurs confrères les Pères, ne trouvant pas, à des centaines de milles à la ronde, un spécialiste pour chaque travail comme ici au Canada, sont obligés de le faire eux-mêmes, tant bien que mal, plutôt bien que mal d'ordinaire, du moins après quelques expériences. Ce qui caractérise l'effort du Frère missionnaire, c'est qu'il dispose généralement que de moyens de fortune, fruits de son ingéniosité.

Les Frères font aussi de l'apostolat, ne serait-ce que par l'exemple qu'ils donnent du travail, de la ponctualité, de la conscience professionnelle. Le dimanche ,ils visitent leurs ouvriers et leurs familles, pour jeter un bon mot ou encore président aux jeux de notre nombreuse jeunesse avide de saines distractions. Et puis, sur semaine, que de chapelets égrenés entre deux coups d'oeil sur un chantier, en faisant l'impossible pour abstraire son esprit des soucis matériels. Le bon Dieu sait bien que le Frère est préoccupé.

La vie réglée du Frère et l'influence morale de sa vertu et de ses exemples constituent une prédication vivante pour notre religion.

Toi jeune homme, qui désire faire quelque chose de grand et de noble dans ta vie, que penses-tu de cette vocation du Frère missionnaire ? Ne viendrais-tu pas grossir les rangs de ces travailleurs sur le champ de l'apostolat ?

Si tu veux te renseigner davantage, écris à : Postulat des Frères Pères Blancs, 3040 Chemin St-Louis, Le pont de Québec.

La prochaine entrée aura lieu le 30 janvier 1956.

IL ACQUIERT L'HOTEL LAURENTIEN



M. Rowland Burgess, de Rimouski, est le nouveau propriétaire de l'hôtel Laurentien, 170 boul. de l'Evêché (autrefois hôtel Park).

M. Burgess a déjà une belle expérience dans le domaine de l'hôtellerie. En effet, après ses études au Collège des FF. du Sacré-Coeur et au Séminaire de Rimouski, il a été à l'emploi de l'hôtel "L'Auberge du Roc", à Baie-Comeau, pendant cinq ans. Il travailla ensuite à l'hôtel St-Louis, de Rimouski, pendant près de deux ans. M. Burgess fut aussi, pendant deux ans, voyageur pour la Cie Johnson.

Nos meilleurs voeux de succès à M. Burgess dans ses nouvelles ronctions à la direction de l'hôtel Laurentien.

Y a-t-il sur votre bureau une let-

La tuberculose est guérissable — ce qui est une bonne nouvelle pour ceux qui l'auraient contractée. La tuberculose se prévient — ce qui est une bonne nouvelle pour tous. Mais la prévention n'est pas automatique.

Séance régulière du Conseil de Ville de Rimouski

Lundi le 5 décembre 1955, à une séance régulière du conseil de ville, tenue à l'hôtel de ville à 8 h. 30 p.m., sont présents : Son Honneur le Maire Elzéar Côté, MM. les conseillers Albert Dionne, Hormisdas Trépanier, Jean-Médard Dastous, Christophe Bérubé et Louis-Ernest St-Pierre, formant quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Le conseil prend connaissance de plusieurs communications dont les suivantes :

Dépenses et recettes

Rapport des comptes payables pour le mois de novembre 1955, au montant total de $64,969.64, lesquels sont approuvés à l'unanimité pour paiement.

Rapport des recettes pour le mois de novembre 1955, au montant de $53,816.01 et une balance à percevoir de $102,033.59.

Rapport de l'état financier de l'emprunt effectué par la Ville pour les sinistrés, lequel accuse un déficit de $75,818.44.

Emprunt approuvé

Lettre de la Commission Municipale de Québec informant le conseil qu'elle approuve un emprunt temporaire de $51,075.96 à être contracté par la Ville en attendant le produit de la vente de l'émission d'obligations décrétée par le règlement 497.

•

Lettre de l'Association des Ingénieurs Professionnels, section de Rimouski, informant le conseil que selon sa constitution elle n'est pas autorisée à former un comité, parmi ses membres, dont le but serait de conseiller, à titre bénévole, un corps public.

M. Garon quitte l'Urbanisme

Lettre de Léopold Garon, I.P., demandant au conseil d'accepter sa démission comme membre de la Commission d'Urbanisme de la Ville.

Il est proposé par le conseiller Christophe Bérubé, secondé par le conseiller Hormisdas Trépanier et résolu à l'unanimité d'accepter la démission de Léopold Garon, I.P., comme membre de la Commission d'Urbanisme de la Ville. Que les sincères remerciements du conseil lui soient transmis pour les nombreux service qu'il a rendus à l'organisation et au développement de l'urbanisme dans la Ville.

Fêtes civiques

Il est proposé par le conseiller Albert Dionne, secondé par le conseiller Hormisdas Trépanier et résolu à l'unanimité que les 26 décembre 1955 et 2 janvier 195 soient proclamés jours de fête civique et que tous les établissements industriels et commerciaux de la Ville soient priés de cesser toute activité ces jours-là.

Signatures autorisées

Il est proposé par le conseiller Albert Dionne, secondé par le conseiller Jean-Médard Dastous et résolu à l'unanimité que MM. Elzéar Côté et Georges Michaud, respectivement Maire et Trésorier de la Ville, soient autorisés à signer à la Banque Provinciale du Canada le ou les billets ainsi que le renouvellement de ces derniers, se rapportant à l'emprunt temporaire de $74,000 approuvé par la Commission Municipale de Québec en date du 7 novembre 1955. Egalement que toutes les avances qui seront sollicitées de ladite banque par emprunt temporaire, en attendant l'émission d'obligations, seront faites sur billets signés par lesdits MM. Côté et Michaud.

Renouvellement d'emprunt

Il est proposé par le conseiller Christophe Bérubé, secondé par le conseiller Albert Dionne et résolu à l'unanimité que demande soit faite à la Banque Provinciale du Canada de renouveler en faveur de la Ville, pour une période d'un an, l'emprunt au montant actuel de $29,900, au même taux d'intérêt, lequel emprunt a été effectué par la Ville pour venir en aide aux sinistrés de Rimouski sous forme de prêts, et dont un montant identique à celui ci-haut mentionné est actuellement en dépôt à la Caisse Populaire de Rimouski.

Mainlevée

Il est proposé par le conseiller Jean-Médard Dastous, secondé par le conseiller Louis-Ernest St-Pierre et résolu à l'unanimité que, considérant que Louis-de-Gonzague Belzile a payé en entier à la Ville ce qui lui était dû en capital et intérêts, la corporation municipale de la Ville de Rimouski consente manlevée et ordonne la radiation de tous droits, privilèges et hypothèques affectant en sa faveur le lot 8-24 du cadastre officiel de la Ville St-Germain de Rimouski en vertu d'un acte d'obligation par ledit Louis-de-Gonzague Belzile passé devant Me Gleason Belzile, notaire, le 13 avril 1942.

Avis de motion et première lecture du règlement No 501, étant un règlement d'homologation.

Assurances

Les soumissions reçues pour les diverses assurances de la Ville sont ouvertes par Son Honneur le Maire.

Il est résolu à l'unanimité que, compte tenu des avantages offerts, les assurances suivantes soient adjugées au plus bas soumissionnaire : Aéroport bâtisses) à Roland Heppell au prix de $80.24; responsabilité (animaux de trait) à Roland Heppell au prix de $25.00; flotte des véhicules à Maurice Dechamplain, au prix de $1,531.45; pompiers volontaires à Maurice Dechamplain, au prix de $151.52.

Le Conseil n'étant pas en mesure de prendre une décision définitive quant à l'adjudication des assurances Responsabilité Patronale et Responsabilité Contingente, il est résolu à l'unanimité que la séance soit ajournée à lundi le 12 décembre 1955 à 7 h. 30 p.m.

Lundi, le 12 décembre 1955, à une séance par ajournement de la séance régulière du 5 décembre, à l'hôtel de ville, à 7 h. 30 p.m., sont présents : MM. les conseillers Albert Dionne, Hormisdas Trépanier, Christophe Bérubé, Louis-Ernest St-Pierre et Albert Labbé formant quorum sous la présidence du conseiller Albert Dionne, promaire, en l'absence de Son Honneur le Maire.

Les procédures de la dernière séance se continuent, comme suit:

Il est résolu à l'unanimité que, compte tenu de l'expérience passée, les assurances suivantes soient adjugées, comme suit :

Responsabilité contingente, à Maurice Dechamplain, au prix de $122.50; responsabilité patronale, à J.-Adéodat Drapeau, au prix de $19.02.

Consentement à une vente

Il est proposé par le conseiller Albert Labbé secondé par le conseiller Christophe Bérubé et résolu à l'unanimité que la corporation municipale de la Ville de Rimouski consente à la vente par André Lechasseur à Charles-Borromée Lechasseur des lots 406-2-1 et 406-2-2 du cadastre officiel revisé de la Ville St-Germain de Rimouski avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, et accepte ledit Charles-Borromée Lechasseur comme débiteur aux lieu et place dudit André Lechasseur, à la condition que ce consentement ne comporte, toutefois, aucune limitation du rang d'hypothèque et le tout sans créer novation ni dérogation aux droits, privilèges et hypothèques existant en faveur de la Ville en vertu d'un acte d'obligation par ledit André Lechasseur en date du 24 mars 1952 et enre-

(Suite à la page 22)





La Cie de Bois de Luceville Ltée

LUCEVILLE, QUE.

A VOTRE SERVICE DEPUIS 1922

Importantes réalisations de la Chambre de Commerce en 1955

Il nous appartient de bâtir nous-mêmes notre économie. Voilà le message que laissait à la Chambre de Commerce de Rimouski, samedi soir dernier le président provincial des Chambres de Commerce de la province de Québec, M. Fridolin Simard.

M. Simard était le conférencier invité au banquet de clôture des activités de la Chambre de Commerce de Rimouski pour l'année 1955. Ce banquet était une gracieuseté de M. Roland Martin, propriétaire de l'Hôtel St-Louis, de Rimouski qui, chaque année. offre à ses confrères de la Chambre de Commerce un banquet gratuit. Cette année, les membres de la Chambre étaient, pour la plupart, accompagné de leur épouse.

Nos lecteurs trouveront ailleurs dans notre journal le texte intégral de la causerie de M. Simard **que nous publions en deux tranches.** ....

Le conférencier, qui avait été présenté par M. Gérard Legaré, M.P., député de Rimouski aux Communes, comme l'un de nos Canadiens-français les plus progressifs et les plus clairvoyants, a été remercié par l'hon. Perrault Casgrain qui, à son tour, a loué la vision et le patriotisme de M Simard.

REVUE DES ACTIVITES

Le banquet était sous la présidence de M. Louis-Philippe St-Laurent, de Luceville, président de la Chambre de Commerce de Rimouski, qui a fait une revue des activités de l'année. Voici le texte de l'allocution de M. St-Laurent.

M. Ls-Ph. St-Laurent

Une autre année d'activité de la Chambre de Commerce se termine en beauté ! Il ne suffirait que de la présence ici, ce soir, des jolies dames qui par leur présence rehaussent l'éclat de ce banquet pour assurer de suite que toute l'année a été un succès.

Le conférencier que nous entendrons tout à l'heure, M. Fridolin Simard, président de la Chambre de Commerce de la province de Québec, y ajoute par sa présence une note particulièrement intéres sante. C'est sans doute une marque d'appréciation à l'endroit de notre groupement. Vous me permettrez à l'occasion de la fin de mon terme d'office à titre de président de faire une courte revue de nos activités au cours de 1955.

La Chambre de Commerce de Rimouski a tenu huit assemblées au cours desquelles nos membres et moi-même avons étudié bien des problèmes et fait des recommandations aux ministères provinciaux et fédéraux.

Une recommandation fut faite pour la route d'asphalte Rimouski-Cabano.

Le prolongement du mur de soutènement sur une longueur de 300 pieds est devenu une réalité, certaines recommandations à la vile pour le déneigement de nos rues, l'hiver dernier, ont donné des résultats satisfaisants. Il faut admettre qu'on n'a pas donné suite après acceptation de la proposition au stationnement en parallèle au trottoir sur le côté sud de la rue St-Germain entre les rues St-Louis et Rouleau.

Notre demande au gouvernement provincial de maintenir le "statu quo" en ce qui regarde les concessions forestières de notre région semble avoir été à l'avantage de notre ville.

Nous n'avons pas encore, après deux ans, réussi à obtenir l'exemption des taxes sur les huiles de chauffage; il faudra revenir sur cette question.

Notre initiative dans la souscription pour le Centre des Loisirs St-Germain a donné des résultats inespérés.

Des démarches auprès du ministère des Postes nous ont valu l'accommodation de chutes à lettres au bureau de Poste central.

La nouvelle gare d efret du C. N. R. est devenue une réalité, certaines modifications des horaires des trains de nuit accommodent notre population.

Nos démarches pour obtenir une route directe de Mont-Joli à Rimouski sans répondre à nos désirs ont contribué à la modification de la route actuelle qui devra être en mesure d'aider le transport d'une manière adéqute d'ici quelques années.

Des travaux considérables ont été effectués au pavage du quai de Rimouski.

Une école supérieure d'enseignement primaire étant devenue une nécessité, notre recommandation a facilité l'achat de terrains pour l'édification de cette école qui sera bâtie au printemps.

Des recommandations ont été faites au ministère des Pêcheries pour plus d'accommodation à l'entrepôt frigorifique.

Certaines démarches que nous avons secondées ont permis à Québecair de prendre de l'expansion et pouvoir offrir au public voyageur plus d'accommodations, hangars, aérogare, vol de nuit, connections pour voyage vers Québec et Montréal.

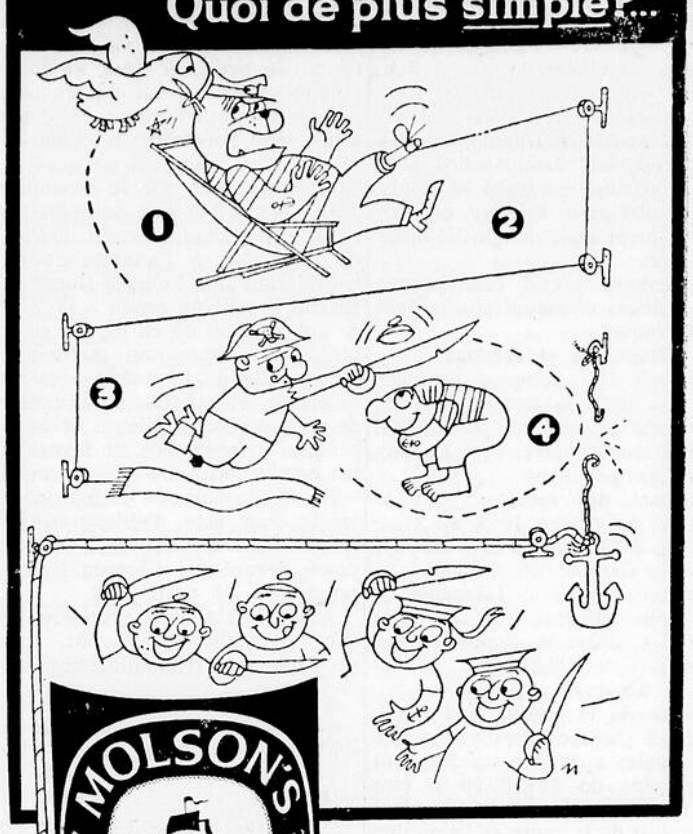
Notre Chambre a secondé une demande pour l'entretien des chemins d'hiver St-François-avier-St-Gabriel-St-Donat vers Rimouski.

La Chambre continue l'étude de la possibilité d'obtenir un abattoir à Rimouski.

L'établissement de cabotiers et traversiers d'hiver pour le com-

(Suite à la page 23)

Quoi de plus simple?*...



(1) Le perroquet éveille le capitaine qui agite la corde (2) et tire le tapis de dessous les pieds du pirate agresseur (3) qui trébuche, rate le matelot et coupe le câble (4) fait tomber l'ancre et hisse le pavillon. L'équipage victorieux s'écrie:

"UNE MOL POUR MOI"

* Un moyen plus simple: téléphonez à l'épicier du coin ou faites signe au serveur.

MOLSON'S ALE EXPORT ALE

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-arrière GRAND-PÈRE BUVAIT

PLUIE AÉROPORTÉE



A la fin du siècle dernier, un brevet fut émis pour un dispositif d'irrigation qui se composait d'une corde munie, à un bout, d'un ballon portant un arrosoir, et à l'autre, d'un paysan musclé pour promener l'engin en laisse.

Depuis lors, on a passablement simplifié le problème de l'irrigation. Avec des conduits en aluminium, aisément posés ou déplacés, un seul homme peut arroser une plus grande superficie que ne l'aurait fait une armée d'aérostiers. Cet exemple montre combien les tâches les plus rudes se simplifient avec l'aluminium, métal léger et peu coûteux (le Canada est le plus compétent des pays producteurs d'aluminium).

ALUMINUM COMPANY OF CANADA, LTD. (ALCAN)

POMPE À PUISARD FAIRBANKS MORSE

(POUR ASSÉCHER LES CAVES)

Un moteur de 1/3 h.p. permet de pomper deux fois plus de gallons par heure que les pompes d'autres marques connues.

Nombre de gallons par heure contre une tête de

5 pieds	10 pieds	15 pieds	20 pieds
4,200	2,880	2,040	1,200



L'INSTALLATION PEUT SE FAIRE DANS UN ESPACE DE 12" DE DIAMÈTRE OU PLUS.

ARBRE DE COUCHE EN ACIER INOXYDABLE.

COUSSINETS "OILITE" N'EXIGEANT PAS DE GRAISSAGE.

IMPULSEUR EN FONTE.

TRÈS ÉCONOMIQUE.

SEULEMENT $00.00

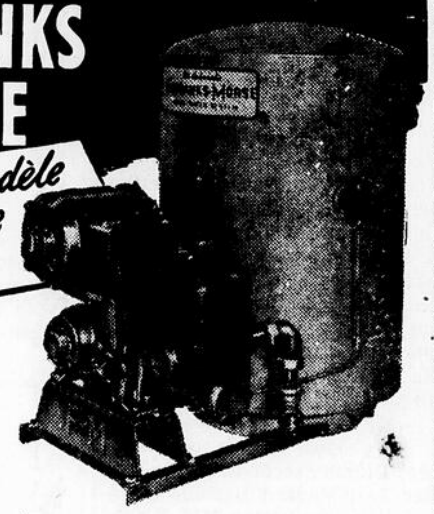
Voyez votre vendeur FAIRBANKS-MORSE ou

The CANADIAN FAIRBANKS-MORSE Company Limited

980, RUE ST-ANTOINE, MONTRÉAL

Choisissez un SYSTÈME D'EAU FAIRBANKS MORSE

Il existe un modèle pour répondre à vos besoins



Modèle 425 M-30, pour puits peu profond. Capacité, 400 gallons par heure. Double action. Huilage et amorçage automatiques.

Les systèmes d'eau Fairbanks-Morse sont garantis par une compagnie qui a à son crédit plus de 120 ans d'expérience dans la construction de l'outillage mécanique.

120 YEARS EXPERIENCE



Chaque pompe Fairbanks - Morse porte une étiquette indiquant son débit d'eau au réservoir, tel que certifié par un laboratoire impartial.

Que vous ayez à pourvoir aux besoins d'une grande ferme ou à ceux d'une simple maisonnette, vous pouvez vous faire installer un système d'eau Fairbanks-Morse qui répondra parfaitement aux exigences de votre situation. Chacun de nos systèmes, que ce soit pour puits profond ou puits peu profond, est fait pour donner un service durable, efficace, économique et exempt d'ennuis. La plupart sont livrés tout assemblés, et leur installation est facile et peu coûteuse. Nous pouvons vous fournir tous les renseignements.

VENDUS A RIMOUSKI PAR

Anselme Côté & Fils

81, Cathédrale — Rimouski

Economisez du temps et de l'argent

VOYAGEZ par AUTOBUS

à

Rimouski
Sacré-Coeur
St-Robert
Pte-auPère
Nazareth
Ste-Odile
Rimouski-Est



LA CIE D'AUTOBUS RIMOUSKI LTEE

271 rue St-Germain - RIMOUSKI - Tél.: 4041

Elections aux Sociétés d'Agriculture de comté et de district

Lors de l'assemblée annuelle de la Société d'Agriculture du Comté de Rimouski le rapport de la vérification des livres, présenté par M. Marcoux, montre une amélioration de la situation financière.

Des élections furent tenues pour le choix des officiers et M. Jean-Bte Bérubé, de St-Donat, fut élu président; M. Léo Lachance, de Rimouski, vice-président; M. Alfred Michaud, de Rimouski, secrétaire-trésorier. Les autres membres de l'exécutif sont MM. Arthur Gendreau, de Rimouski; Paul-Emile St-Laurent, de St-Anaclet; Désiré Dionne, de St-Matthieu; Arthur Belzile, de St-Fabien, et René Roy, de St-Simon.

Au programme de l'année figure la tenue d'une exposition agricole et industrielle.

Le 29 novembre, se tenait à Rimouski l'assemblée annuelle de la Société d'Agriculture du district de Rimouski. Cette société, formée des sociétés d'agriculture de Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane et Matapédia, a mis à son programme une exposition régionale qui se tiendra à Rimouski du 22 au 27 août 1956.

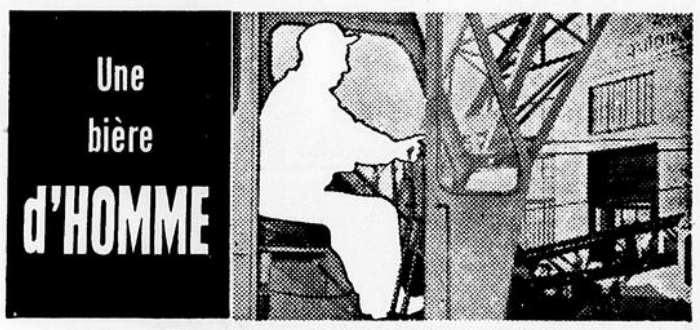
Les officiers de cette société sont MM. Jean-Bte Bérubé, de St-Donat, président; Eugène Dubé, Isle-Verte, vice-président; Alfred Michaud, de Rimouski, secrétaire-trésorier; MM. Albert Leclerc, de Rivière-Trois-Pistoles; Geo. Harrison, de Matane; Léo Lachance, de Rimouski; Auguste Beaulieu, de Ste-Angèle; Albert St-Laurent, de Causapscal, et Elphège McNicoll, d'Amqui, directeurs.

MAUX D'OREILLE

Il faut toujours regarder les maux d'oreille comme un avertissement et ne jamais les négliger. Lorsqu'un enfant se plaint d'avoir mal aux oreilles, il est sage de consulter un médecin, surtout si l'enfant fait de la fièvre. Il faut faire soigner les oreilles qui suppurent, afin de prévenir une maladie chronique ou un tort permanent à l'ouïe.

A LOUER

Bureau de 2 pièces, chauffé, situé coin de la Cathédrale et Evêché. S'adresser au Service Lavoie et Boucher, Tél.: 3554, Rimouski.



"Un travail comme le mien est épuisant."



"Mais la Labatt I.P. me redonne de l'entrain;" *nous dit Léo Maltais.*

Si vous êtes en quête d'une *vraie* bière d'homme . . . I.P., **la bière** qui a du "corps" est **celle** qu'il vous faut. Léo Maltais, **ouvrier** dans le bâtiment, sait **ce que désire un homme altéré.** Pour étancher **sa soif,** il choisit donc la Labatt I.P. Adoptez-la **vous aussi.**

Dégustez bientôt une I.P. . . . *la bière qui étanche parfaitement une soif d'homme!* Quelle révélation! La prochaine fois, à l'hôtel ou chez l'épicier, demandez de la Labatt I.P. Adoptez la bière qui a du "corps" . . . dont le goût est satisfaisant . . . et PIQUANT! La Labatt I.P.—la vraie bière d'homme!



LABATT
N'Y A RIEN QUI LA BATTE!

Chemins de fer, urbanisme et développement industriel

Dans une allocution qu'il a prononcée la semaine dernière, devant les membres de la Chambre de Commerce de Hamilton, Ont., M. Donald Gordon, président et directeur général du Canadien National, a déclaré que les chemins de fer peuvent apporter un élément de réponse au problème de l'embauchage dans les centres industriels en voie d'expansion, pourvu que les urbanistes veuillent bien collaborer à l'exploitation maxima des lignes ferroviaires qui les desservent. M. Gordon a fait allusion à un grand nombre de zones, à travers le pays, qui offrent tous les caractères de sites industriels, à proximité des voies ferrées, et que l'on voit pourtant sacrifiées à l'établissement d'habitations domestiques. "Ces zones", a précisé le président, "devraient constituer une réserve sur laquelle l'industrie future puisse compter, car c'est l'industrie, en somme, qui crée l'emploie, et limiter son expansion est d'autant diminuer l'embauchage". En terminant, M. Gordon a déclaré que " tous ceux que le problème touche de près, devraient pouvoir, à la lumière de l'urbanisme, éviter les erreurs commises dans le passé et s'assurer à l'avenir que les zones résidentielles et industrielles se trouvent chacune "du bon côte de la voie".

Funérailles de M. Ph. Gagnon

DE ST-DONAT

Un citoyen bien connu et estimé de St-Donat, **M. Philippe Gagnon,** est décédé, le 5 décembre 1955, à l'âge de 65 ans et 7 mois, après une longue maladie soufferte avec résignation.

Le défunt était originaire de St-Joseph de Lepage et demeurait à St-Donat depuis 44 ans.

Outre son épouse, Mme Alphonsine Castonguay, il laisse dans le deuil 13 enfants et leurs conjoints, soit ses fils et filles, gendres et brus : M. et Mme Robert Gagnon, de La Rédemption, M. et Mme Henri Gagnon, de St-Donat, M. et Mme Pierre-Paul Gagnon, de Ste-Luce, MM. Maurice et Philippe Gagnon, de St-Donat, M. et Mme Ls Caron (Marie-Ange), de Padoue, M. et Mme Anatole Dechamplain (Anne-Marie), de Ste-Luce, M. et Mme Robert Chouinard (Jeanne) de Pointe-Lebel, la Rév. Soeur Marie-de-St-Sylvain (Simone), de la Congrégation du St-Rosaire, M. et Mme Tancrède Asselin (Rita), de Ste-Flavie, M. et Mme Léonard Roussel (Yvonne), de St-Joseph de Lepage, M. et Mme Bertrand Demers (Cécile), de St-Donat, M. et Mme Roger Bernier (Gabrielle), de La Rédemption; il laisse aussi une soeur, Mme Georges Dubé (Adèle), de la Maison N.-D. des Anges, à Trois-Pistoles, ainsi qu'un frère et une belle-soeur, M. et Mme Napoléon Gagnon, de St-Joseph de Lepage.

Lui survivent également ses beaux-frères et belles-soeurs : M. Albert Castonguay, des Boules, M. et Mme Matthieu Castonguay, de Padoue, M. et Mme Thomas Pineault, des Boules, M. et Mme Jos. Caron, de St-Damase, M. et Mme Wilfrid Lévesque, de Price, Mme Michel Crispo, d'Ancienne-Lorette, Mme Arthur Castonguay, de Hull, Mme Ovide Castonguay, de Dover, N.H., et Mme Joseph Gagnon, du Lac-Humqui; il laisse aussi 47 petits-enfants et un grand nombre de neveux et nièces.

Ses funérailles ont eu lieu vendredi, le 9 décembre, à 9 heures a.m., à St-Donat, au milieu d'une assistance considérable de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Simon Amiot qui officiait également au service.

La croix était portée par M. Etienne Caron, maire de la paroisse, tandis que les porteurs du cercueil étaient MM. Philias Bouchard, Rosario Paquet, Pierre Saucier, tous trois marguilliers, ainsi que MM. J.-Bte Heppell, Onésime Dechamplain et Hormisdas Paquet.

Le regretté disparu faisait partie de la Fraternité du Tiers-Ordre depuis dix ans, et membre de la Ligue du Sacré-Coeur ainsi que du Cercle Lacordaire.

Nos condoléances à la famille en deuil.

MAUVAISE HUMEUR

Lorsqu'un enfant de deux ans fait des colères, c'est peut-être qu'il manque de sommeil ou qu'il ne mange pas à des heures régulières. Il ne faut pas s'attendre qu'un enfant trop fatigué ou affamé soit de bonne humeur. Un groupe de dépliants sur la formation de l'enfant traitant des divers aspects de la santé et du comportement des enfants. Vous pouvez vous procurer cette série en vous adressant à votre Service de santé municipal ou à votre unité sanitaire de comté.



AUTO "PONTIAC"

Gagnez votre auto en magasinant chez Verreault

INSCRIVEZ-VOUS

argent comptant?

vous êtes toujours le bienvenu à

NIAGARA

Des milliers de Canadiens se présentent chaque semaine à Niagara pour emprunter rapidement jusqu'à $1500 ou davantage. Les portes de Niagara vous sont toujours ouvertes. Votre demande sera étudiée par un expert sympathique et l'argent vous sera remis à bref délai. Dans bien des cas, les taux d'intérêt de Niagara sont plus bas qu'ailleurs et une assurance-vie gratuite rembourse les emprunts de $1500 ou moins, en cas de décès. Vous trouverez un grand nombre de montants et de modes de remboursement à Niagara.

Voici quelques-uns des nombreux genres de prêts



VOUS RECEVEZ	VERSEMENTS MENSUELS			
	12	15	20	24
$300.00	$ 28.37	$23.35		
600.00	56.55	46.65	$36.45	$31.45
661.10*			40.00*	
1250.00	116.45	95.55	74.30	63.60

*Un de nos nombreux plans en chiffres ronds.

PRÊTS NIAGARA

SUCCURSALES D'UN OCEAN A L'AUTRE

A Rimouski, Omer-J, Laviolette 157, rue St-Germain tél 3351
A Rivière-du-loup, 336 Lafontaine
Une compagnie entièrement canadienne avec succursales dans plus de 70 villes.

Pour l'achat d'un bon char usagé, téléphonez à 2237
MICHAUD & FILS AUTO INC.

Ambulance St-Jean

Règles générales pour le traitement de l'empoisonnement

Lorsque l'on demande le médecin, donner les principaux faits, à savoir si les lèvres et la bouche sont brlées et le nom du poison si on le connait.

En second lieu, pratiquer la respiration artificielle immédiatement si la respiration normale manque ou n'est pas perceptible.

Troisièmement, si les lèvres et la bouche sont brûlées, ne pas donner d'émétique, mais bien plutôt un antidote pour neutraliser le poison. **Si ce poison est acide,** donner aussitôt un alcali tel que eau de chaux en grande quantité ou une cuillerée à table de craie blanche, de blanc d'Espagne ou de magnésie dans un grand verre d'eau; répéter fréquemment ensuite.

Si ce poison est un alcali, donner immédiatement un acide comme du vinaigre ou encore du jus de citron dilué avec une égale quantité d'eau, à grand verre.

Quand on ignore si le poison est acide ou alcali donner à boire beaucoup d'eau froide ou du lait.

Si les lèvres ou la bouche ne sont pas brlées, on peut donner promptement un émétique à notre patient dans le but de le faire vomir et ainsi essayer de le débarrasser du poison en lui donnant :

1.— de la moutarde jaune, une cuillérée à table dans un grand verre d'eau un demiard) tiède.

2.— du sel à raison de deux cuillerées à table dans un grand verre d'eau tiède. Répéter l'émétique toutes les cinq minutes jusqu'à ce que le vomissement ait lieu. Si vous êtes dépourvu d'émétique, essayer de provoquer le vomissement en introduisant deux doits jusqu'au fond de la gorge.

Dans les cas d'empoisonnement par des poisons corrosifs, appliquer des compresses chaudes sur le devant du cou et donner du beurre, de l'huile à manger, des breuvages émolients, de l'eau d'orge ou du gruau.

Dans les cas de poisons irritants, après l'émétique, donner de l'huile de ricin, deux cuillerées à table pour un adulte et deux cuillerées à thé pour un enfant. Pour calmer la douleur, donner de l'huile d'olive, de l'huile à manger ou des breuvages émollients.

Quand le patient menace de s'endormir, il faut s'efforcer de le tenir éveillé en le forçant à se promener et en lui cinglant le visage, le cou, la poitrine avec une serviette humide. Lui donner du café noir en abondance. Dans les cas d'empoisonnement par des poisons convulsants, on ne doit donner l'émétique et pratiquer la respiration artificielle que dans les intervalles entre les convulsions.

Dans tous les cas d'empoisonnement, donner du lait, des oeufs crus battus avec du lait ou de l'eau, de la crème ou de la farine battues ensemble ou du thé bien fort.

Il est assez important de conserver les matières vomies, les aliments et autres substances susceptibles de contenir le poison.

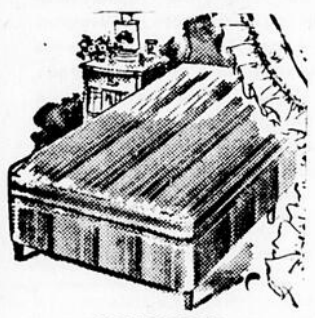
(à suivre)

G. Beaulieu,
officier publiciste.

A VENDRE
Hôtel Sayabec
Sayabec
Livraison immédiate.
Bonnes conditions.
S'adresser à
Mme Padoue Thériault,
Sayabec

LA PRESSE
Rimouski — C. P. 621
de tous les jours
$6.00 par année
$3.00 pour 6 mois
ABONNEMENT
$1.75 pour 3 mois
Tél. 3580 — J.-Y. PARENT

Le
Matelas MEDICAL



FABRIQUE
PAR
Bertin
& FILS ENR.
RIMOUSKI
TEL.:
4417
et
RIV-DU-LOUP

Seagram's Crown Royal ★ Seagram's V.O. ★ Seagram's Golden Gin
Servez **Seagram** *en toute* **confiance**
★ Seagram's "83" ★

AU CONGRES DE VENTES DOW



● **Les distributeurs de la brasserie Dow dans la région du Bas St-Laurent sont photographiés ci-haut à la suite du congrès de vente du Québec de la brasserie, tenu à Montréal récemment. De gauche à droite: M. Lucien Dubé, de Rivière-du-Loup; M.J. Rolland Côté, gérant régional des ventes; M. Charles Théberge, de Rimouski; et M. Jules Côté, de Lévis.**

SANTE MENTALE

Un cas de maladie mentale était jadis considéré comme un déshonneur familial que l'on devait garder sous silence. Depuis plusieurs années, les médecins ont trouvé plusieurs moyens de traiter les maladies mentales, de sorte qu'il arrive souvent qu'elles soient guéries au bout de quelques semaines à l'hopital général. Etant donné que la maladie de l'esprit, comme celle du corps, comporte divers degrés de gravité, certains cas de cette maladie sont faciles à guérir. De même, d'autres maladies de l'esprit sont plus graves, exigent un traitement plus long et plus intensif. C'est un diagnostic hâtif qui importe le plus, afin que la maladie soit traitée avant qu'elle n'ait fait trop de progrès.

AUTO "PONTIAC"
Gagnez votre auto
en magasinant chez Verreault
INSCRIVEZ-VOUS

Séance...

Suite de la page 19)

gistré à Rimouski sous le numéro 94,309.

Mainlevée

Considérant qu'Auguste Morneau a payé en entier à la Ville de Rimouski ce qui lui était dû en capital et intérêts :

Il est proposé par le conseiller Louis-Ernest St-Pierre, secondé par le conseiller Albert Labbé et résolu à l'unanimité que la corporation municipale de la Ville de Rimouski consente mainlevée et ordonne la radiation de tous droits, privilèges et hypothèques affectant en sa faveur le lot 519-21 du cadastre officiel de la Ville St-Germain de Rimouski en vertu d'un acte d'obligation par ledit Auguste Morneau passé devant Me Marc-André Fillion, notaire, le 17 juillet 1952 et enregistré à Rimouski sous le numéro 93,799.

Contribution à l'Ass.-Chômage

Il est proposé par le conseiller Hormisdas Trépanier, secondé par le conseiller Christophe Bérubé et résolu à l'unanimité que, selon une modification apportée aux dispositions de la Loi sur l'Assurance-Chômage d'exempter de leurs contributions la Ville de Rimouski et ses employés Louis Arsenault, Georges Michaud, Roland Côté, Trefflé Ouellet et Clément D'Auteuil, lesquels employés ont été au service de ladite Ville d'une manière continue depuis deux ans et plus.

•

Avis de motion et adoption en première lecture du règlement 502 conformément à une résolution de ce conseil en date du 4 juin 1945.

Les Systèmes de Chauffage **"L'ISLET"**



plus confortables!
plus économiques!

Oui! Les Systèmes de Chauffage "L'ISLET" sont plus confortables et plus économiques parce qu'ils sont conçus spécialement pour le climat de notre province. Leur construction spéciale en fait les Systèmes de Chauffage les plus pratiques— c'est pourquoi ils sont aujourd'hui les plus répandus dans la province. Consultez-nous, il nous fera plaisir de vous aider à solutionner vos problèmes de chauffage.

ESTIMATION GRATUITE

Termes faciles!
VOYEZ
VOTRE VENDEUR AUTORISE
Allocation d'échange

ROBERT DESSUREAULT LTEE
MARCHAND DE MEUBLES
322, St-Germain - RIMOUSKI - Tél. 3216

Voeux de la Ch. de Commerce



M. Ls-Ph. St-Laurent

La Chambre de Commerce de Rimouski est heureuse de compter parmi ses membres, 110 hommes d'affaires avertis.

Dans le passé elle a toujours eu à coeur le progrès de notre ville. Elle poursuit toujours le même but. Les résultats qu'elle obtient profitent à toute la communauté.

Invitation est faite à tous ceux qui ne sont pas des nôtres à joindre les rangs.

Je suis heureux de souhaiter à tous nos membres, à la population de Rimouski et des environs mes meilleurs de Bonne et Heureuse Anéée.

Louis-Philippe St-Laurent, président.

Importantes...

(Suite de la page, 20)

merce avec la Côte Nord, un bulletin publicitaire touristique sur la ville et la région de Rimouski, la possibilité de la navigation d'hiver avec assistance d'un brise-glace.

Des demandes ont été faites pour le prolongement de la livraison de la messagerie par express et l'inauguration d'un service de fret dans les limites de la ville.

Notre appui à la campagne de sécurité de la route, à la campagne de moralité contre la littérature indécente, à la nouvelle école de pilotage aérien, au projet d'une section de mécanique aéronautique à l'Ecole Technique.

Le Gouvernement provincial sera-t-il attentif à notre demande pour un bureau d'examinateurs des chauffeurs ? et à des projets de voirie nécessaires à notre économie régionale.

La Chambre est heureuse d'avoir un membre dans la personne de M. Henri Labrie dans la représentation française de la Chambre Canadienne. M. Labrie nous a dignement représentés au congrès de Winnipeg.

La Chambre a été heureuse d'assister à la résurrection de la Chambre de Commerce Régionale du Bas St-Laurent. D'heureux contacts ont eu lieu entre les Chambres à deux reprises à Mont-Joli, ensuite à Ste-Anne-des-Monts et Matane.

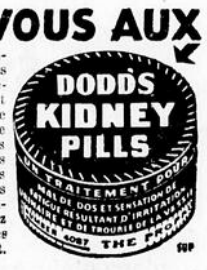
Des contributions financières importantes ont été apportées pour un montant de $400 à $500 à des organismes tels la Croix Rouge, la Chambre Régionale, les oeuvres diocésaines, le Prêt d'Honneur, le Comité de Bienfaisance et Secours, les Chambres de Commerce de la Province de Québec et du Canada. Nous étions représentés aux journées d'étude à Montréal et au Congrès d'été à Rouyn-Noranda.

Signalons également le beau travail du Comité de recrutement de nouveaux membres. La visite de M. Lucien Bergeron, agent de liaison des Chambres de Commerce de la Province de Québec. On ne pourrait passer sous silence le succès des trois dîners-causeries où nous avions l'avantage d'inviter des conférenciers de marque tels M. Edmond Hamelin, Jean Carrière et non le moindre M. Fridolin Simard, qui nous adressera la parole ce soir.

Nos assemblées se sont tenues dans l'ambiance toute hospitalière et fraternelle du mess des officiers à l'Arsenal de Rimouski. Que le commandant Richard Dubé veuille accepter nos remerciements pour cette magnifique coopération. Qu'il me soit permis, en terminant, de remercier tous mes collègues, MM. les directeurs de la Chambre et tous nos membres. Si nous avons écrit une belle page dans les annales de la Chambre de Commerce de Rimouski, il n'y a aucun doute que d'autres aussi belles s'y ajouteront dans l'avenir, avec la contribution de tous et chacun, soucieux d'accomplir un devoir civique qui contribue au progrès de notre ville et de la région.

FIEZ-VOUS AUX

Quand les reins n'enlevent pas l'excès d'acidité ou les déchets—il s'ensuit souvent un mal de dos, une sensation de fatigue, un repos brisé. Les Pilules Dodd's pour les Reins stimulent les reins. Vous vous sentez mieux, dormez mieux. Achetez des Dodd's maintenant.



J.-Ad. Drapeau
COURTIER D'ASSURANCES GENERALES
Vie — Feu — Automobile
Accidents — Maladie
BUREAU : 6 avenue Lepage
Près du garage Dionne
Tél. 3775 — RIMOUSKI

Benoît Boisvert
CHIROPRATICIEN
8, Ave St-Edmond
en haut du Magasin Général
(Immeuble D'Anjou)
Tél. 4886 — Rimouski

ATLANTIC DRY KILN LIMITED
Atelier de mécanique ajustage
"MACHINE SHOP"
REPARATIONS GENERALES
53 rue Fiset - RIMOUSKI - Tél. : 3779

J. Wilfrid Deschênes, C.d'A.A. Guy d'Anjou, B.A., LL.L
J.-W. DESCHENES ENR.
Vie — Feu — Automobile — Responsabilité — Vol — Bijoux — Fourrures, etc.
125 rue Landry Tél. : 74

Henri-A. Martin
SYNDIC LICENCIE
152-A de l'Evêché — RIMOUSKI
Tél.: Bureau : 2344 — Rés. : 3456

DOCTEUR
Benoît MICHAUD
CHIRURGIEN-DENTISTE
154 de l'Evêché Tél. 4320
RIMOUSKI

J.-M. Guay, D.C.
CHIROPRATICIEN
RIMOUSKI
14, de la Cathédrale Tél. 3655

NOTAIRE
Albert GOULET
Bureau à 114, rue de l'Evêché
(édifice Gilbert)
Tél. 3485 — RIMOUSKI
Bureau à Luceville à chaque soir, du lundi au samedi, à sa résidence.
Tél. 241

Dr Roland Vaillancourt
MEDECINE GENERALE
160, rue St-Germain, Rimouski
Heures de bureau :
Le jour : 2 h. à 4 h. 30 p.m.
Le soir: lundi, mercredi, vendredi, 7 h. 30 à 9 h.
Tél : bureau : 3729; rés. : 3453

Roland HEPPELL
COURTIER D'ASSURANCES AGREE
Tél.: bureau: 3570
rés: 5474
C. P. 246
Bureau: 54 Ave de la Cathédrale
Feu — Automobile — Vie
Accident — Maladie
Tous services d'assurance en général

Dr Chs Angers
MEDECINE GENERALE
BUREAU : 298, St-Germain
(Pharmacie Rexall)
HEURES DE BUREAU :
2 à 4 hres p.m.; 7 à 9 hres p.m.
Tél. : bureau, 2451; rés. 4715

Dr Gilles Ouellet
MEDECINE GENERALE
49, Ave Rouleau RIMOUSKI
HEURES DE BUREAU :
Le jour : 2 à 4h30 p.m.
Le soir : lundi, mercredi, vendredi, 7h30 à 8h30

Joseph Bérubé
NOTAIRE
Cessionnaire du greffe du notaire Eudore Couture
160, rue de l'Evêché Tél. 2342
RIMOUSKI

Henri-A. Martin
COMPTABLE PUBLIC ENR.
151-A de l'Evêché — RIMOUSKI
Tél. Bureau : 2344 — Rés. 3456

CARTES PROFESSIONNELLES

CASGRAIN & CASGRAIN
Perrault Casgrain, C.R.
André-P. Casgrain, B.C.L.
EDIFICE BANQUE CANADIENNE NATIONALE
Tél. 3303 et 3304 RIMOUSKI

GAGNON & GAGNON
AVOCATS
P.-E. Gagnon, C.R.
Gilles Gagnon
J.-Claude Gagnon
Bureau :
EDIFICE CIE DE POUVOIR
Tél. 3179 RIMOUSKI

GENDREAU & BEAULIEU
AVOCATS ET PROCUREURS
Bureau à 160, de l'Evêché
RIMOUSKI
BUREAU A TROIS-PISTOLES
les 1er et 3e samedis de chaque mois
à l'HOTEL DESBIENS

ALPHONSE CHASSE, C.R.
AVOCAT
Téléphone 2354
17, boul. de l'Evêché
RIMOUSKI, Qué.

ARTHUR ST-ONGE
AVOCAT
152-A, rue de l'Evêché
RIMOUSKI
Case postale 720 Téléphone 4276

Tessier & Bérubé
AVOCATS et PROCUREURS
Maurice Tessier, LL.L.
Rosaire Bérubé, LL.L.
Téléphone : 4861-4862
76, Avenue de la Cathédrale
RIMOUSKI

Dr J. Bellavance
CHIRURGIEN-DENTISTE
141, de l'Evêché — Tél. 3839
RIMOUSKI

CHARLES H. D'ANJOU
AVOCAT
54 de la Cathédrale — Tél. 2080
RIMOUSKI

Guy Leblanc
ARPENTEUR-GEOMETRE
INGENIEUR-FORESTIER
160, rue de l'Evêché — C. P. 385
Tél. bureau 3836; résidence 4905

RONALDO RABOIN
NOTAIRE
EDIFICE BANQUE CANADIENNE NATIONALE
RIMOUSKI, Qué.

LOUIS-LEO DOYON
ARPENTEUR-GEOMETRE
INGENIEUR FORESTIER
CONSEIL
6, rue St-Jean — RIMOUSKI
Tél. : Bur. : 4324 — Rés. 2640

Dr L. Lamontagne
CHIRURGIE GENERALE
160, Evêché Tél. 2274
HEURES DE BUREAU :
Le jour : 2à 5 hrs p.m., samedi excepté.
Le soir : 7 à 9 heures p.m., lundi, mercredi et vendredi.

Chartré, Samson, Beauvais, Belair & Cie
COMPTABLES AGREES
Montréal — Québec — Rouyn — Rimouski — Val d'Or
54, ave. de la Cathédrale — EdificeMichaud — Rimouski

Emmanuel D'ANJOU
Paul Martin, C.D'A.A.
Martin & D'Anjou Inc.
COURTIERS EN ASSURANCE
Téléphone. 2344 — Case postale 129
BUREAU: 152-A de l'Evêché
RIMOUSKI
Spécialité: Assurance automobile
à des prix défiant toute compétion
Aussi: Assurance Feu, Vie, Accident et Maladie

Maurice de Champlain
Case Postale 429 — Téléphone: 4841 et 4842
Edifice Caisse Populaire
Bureau: 135, Ave de l'Evêché
Rimouski, Qué.
Assurances Feu, Vie, Vol, Marine, Fidélité, Garantie, Accidents, Attelages, Ascenseurs, Plate-Glass, Automobiles, Bouilloires, Cautionnement, Responsabilité Public, Responsabilité des Patrons, Garantie d'Exécution de contrats, etc.
Avan de confier votre risque, faites une visite mon bureau ou appelez 4841 ou 4842

LE CHOMAGE D'HIVER EST-IL INEVITABLE?

Chaque année, un ralentissement marqué de l'activité économique se fait sentir au cours des mois de janvier, février et mars. Il en résulte une augmentation du nombre des chômeurs, donc un surcroît de misère pour des milliers de familles.

Ce chômage saisonnier est-il inéluctable? Peut-on le prévenir, l'atténuer au moins dans une certaine mesure?

Il tient à deux causes principales: le climat et les habitudes des consommateurs. Nous sommes en train de vaincre le climat. Autrefois, il se faisait très peu de construction en hiver. Les techniques modernes permettent aujourd'hui de poursuivre les travaux en tout temps de l'année. Le déneigement des routes donne aussi à l'industrie du transport routier l'avantage de poursuivre ses opérations pendant la saison froide. Il maintient en activité les garages, les débits d'essence et les ateliers de mécanique. Grâce au développement des sports d'hiver et à des initiatives comme celle du présent carnaval, nous pouvons maintenant compter sur un afflux touristique important même dans les mois les plus rigoureux de l'année. On a même réussi à prolonger dans une certaine mesure la saison de navigation et peut-être aurons-nous d'agréables surprises en ce domaine dans un avenir pas trop éloigné.

Il y a encore des progrès à réaliser. Aussi les gouvernements, de concert avec les associations de constructeurs et de manufacturiers,, poursuivent-ils leurs recherches sur les méthodes les plus propres à faciliter l'exécution de différents travaux en hiver et à assurer du même coup aux différents corps de métiers la permanence de l'emploi. Mais le climat n'apparaît plus comme un obstacle insurmontable.

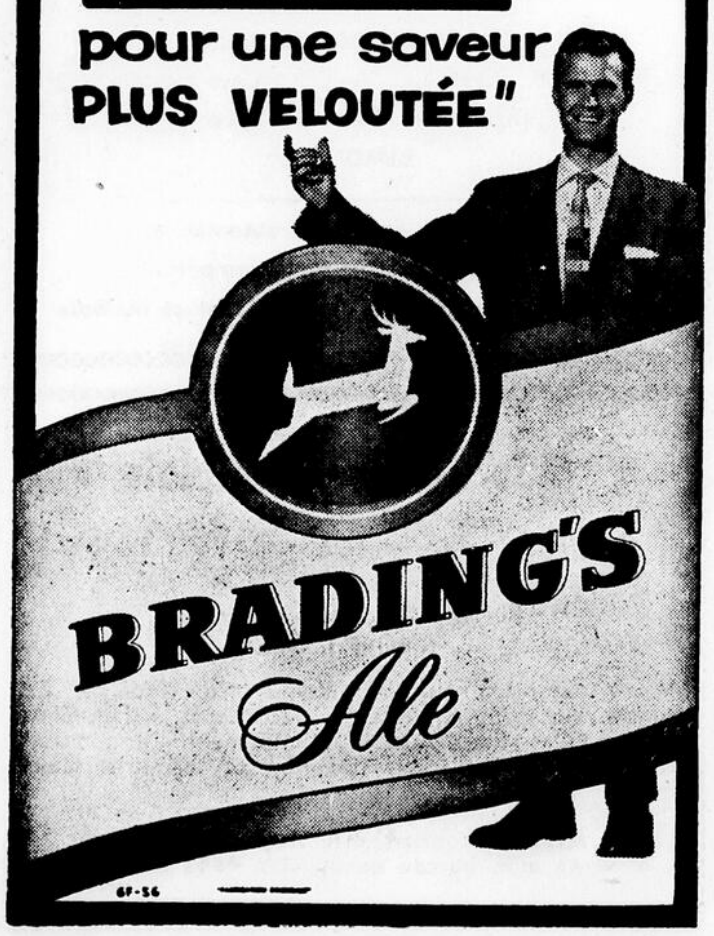
Reste à agir sur les habitudes des consommateurs. C'est l'objet d'une campagne que le Comité consultatif de Placement de Québec entreprend chaque année depuis six ans pour stimuler l'embauchage pendant les mois d'hiver et réduire dans la mesure du possible les inconvénients du chômage saisonnier.

A ceux qui projettent de faire certains travaux de réfection, de peinturage, de plomberie ou de décoration à l'intérieur de leur maison, de leur magasin ou de leur usine, on demande de ne pas attendre au printemps ou à l'été pour réaliser leurs projets. Ils ont tout intérêt à le faire dans les premiers mois de l'année, alors qu'il y a abondance de matériaux et de main-d'oeuvre et qu'il est plus facile de trouver des ouvriers vraiment qualifiés. Si tout le monde attend le retour de la belle saison, les entrepreneurs seront débordés et ne pourront probablement pas donner la même attention aux exigences de leurs clients.

Les travaux ne pourront pas se faire avec la même célérité.

On aurait donc tout intérêt à appuyer ce mouvement, qui prend de l'ampleur chaque année et auquel s'empressent de collaborer les mouvements, les unions patronales et ouvrières, les associations professionnelles et nombre de groupes sociaux. On contribuera ainsi à prévenir bien des misères. On fera acte de charité sociale et de prévoyance économique. Le maintien du pouvoir d'achat rejaillira sur le commerce, l'industrie et toute la collectivité. Chacun, en définitive, y trouvera son profit.

"La seule bière "Brassée au ralenti" pour une saveur PLUS VELOUTÉE"



BRADING'S Ale

6F-56



Bonne et Heureuse Année! C'est le souhait que formulent pour vous tous la direction et le personnel du

MAGASIN Verreault

AUBAINES

VETEMENTS POUR LA CLASSE

Robes de couvent

pour vos étudiantes qui retourneront pensionnaires après les fêtes, POUR TOUS LES COUVENTS,...



ROBES NOIRES, commission scolaire et couvent des soeurs de la charité. Faites de alpine 100% laine, poignets et collet blanc

Ages de 7 à 14 ans, valeur ordinaire de 7.50 et 9.95 au choix pour **$4.99**

COUVENT DES URSULINES, robes bleu marine de style règlementaire, tunique et boleros 100% laine plis profonds. Ages 7 à 10, **6.95** et 12 à 15. **$8.75**

Blanc alpine 100% laine fine pour les mêmes grandeurs. **$6.95 et $8.95**

BOLEROS, pour les uniformes du couvent des Ursulines dans le bleu ou le blanc dans tous les âges, valeur de 4.45 pour **$1.00**

COUVENT DU ST-ROSAIRE, robes règlementaires plis profonds, collet et poignets blancs, teinte de bleu moyen, 7 à 15 ans. **$8.95**



Pour vos garçons

BLAZERS flanelle anglaise, poches appliquées, boutons écail fumé, doublure de faille de même ton,...

6 à 9 ans 9.95
10 et 12 ans 12.50
14 à 18 ans 14.95

BLAZERS de serge botany laine fine **$24.50**

PANTALONS, serge grise, laine fine pour uniforme 5 à 10 ans **$4.95**

12 A 15 ANS **$6.50**

EN WORSTED anglais gris règlementaire, 10 à 18 ans, **$12.50**

PALETOTS pour garçons de 10 à 16 ans melton de laine avec fil de nylon blanc. Très nouveau et bien chaud **$34.50**

ECUSSON, école de commerce, règlementaire, brodé fil d'or. **50¢**

COMBINAISONS

pour garçons, "couvre-tout", en duck bleu, manches longues pour les garçons qui vont au couvent,...

Ages de 5 à 12 ans.

$4.50

HABITS SERGE

bleu marine, avec pantalon droit au genoux, pour les couvents

6 à 9 ans 14.95
10 et 12 ans 19.95



CHEZ Verreault Service... Qualité RIMOUSKI.

A noter que notre magasin sera ouvert le soir jusqu'à 10 hrs. p. m., les jeudi, vendredi et samedi, 29, 30 et 31 décembre. Par contre il sera fermé toute la journée du 2 janvier 1956, lendemain du jour de l'An.